

Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'ingénieur — Économie politique et sociale — Mathématiques
Législation — Histoire — Statistique — Architecture — Sciences
Hygiène — Industrie — Forêts — Finances — Transports

SOMMAIRE

PAGES

	Pour l'Université	ÉDOUARD MONTPETIT.
349—	I. Le mécanisme du change international..	ÉDOUARD MONTPETIT.
374—	II. Le besoin de culture	AEGIDIUS FAUTEUX.
385—	III. " De l'Île à l'Empire "	JEAN DESY.
411—	IV. La voix du passé	LÉON-MERCIER GOUIN.
418—	V. Essai sur un vieil historien de la Nouvelle-France	THERÈSE FERRON.
438—	VI. Les premiers Américains	EUGÈNE ROY.
442—	VII. Revue des Livres :	
	L'honneur au miroir de nos lettres	O. M.
	Au pays des érables	O. M.
	Notre examen de conscience	Ed. M.
	Manuel d'économie commerciale	Ed. M.
	La théorie atomique	L. B.
	Organisation industrielle	L. B.
	La matière et la vie	L. C.
	Les idées modernes d'organisation, leur influence sociale	L. B.
	Introduction à la chimie générale	
	Annuaire général des universités	
	Les ressources d'un travail intellectuel en France	
	Production économique de l'électricité dans les régions industrielles	
	Notions fondamentales de chimie organique	
468—	VIII. Revue des Périodiques :	
	Revue moderne	P.-L. M.

COMITÉ DE DIRECTION :

Président : Mgr Georges GAUTHIER, Recteur de l'Université de Montréal.
Membres : MM. Aurélien BOYER, Principal de l'École Polytechnique.
Alfred FYEN, Directeur de l'École Polytechnique.
Arthur AMOS, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.
Augustin FRIGON, Professeur à l'École Polytechnique.
Léon-Mercier GOUIN, Avocat
Théo.-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.
Olivier LEFEBVRE, Ingénieur en chef, Commission des Eaux Courantes.
L'abbé Olivier MAURALT, Professeur à l'Université de Montréal.
Edouard MONTPETIT, Professeur à l'Université de Montréal
Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.
Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.

COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION :

Président : Arthur SURVEYER.

Membres : MM. Edouard MONTPETIT, Arthur AMOS, Augustin FRIGON, O. MAURALT, Théo. J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT, Olivier LEFEBVRE, Léon-Mercier GOUIN.
Rédacteur en chef : Edouard MONTPETIT.
Secrétaire de la rédaction : Léon-Mercier GOUIN.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST FIXÉ À \$3.00 DOLLARS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, À \$4.00 DOLLARS POUR TOUTS LES AUTRES PAYS.
LE NUMÉRO 75 SOUS.

La *Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an : en mai, août, novembre et février.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession.

La Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimé ou de graphiques.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

Pour les abonnements, publicité, collaboration et autres renseignements, s'adresser au :

Secrétaire-Général : Augustin FRIGON,

Ecole Polytechnique,
228, rue Saint-Denis,
Montréal.



LA PLUS IMPORTANTE LIBRAIRIE ET PAPETERIE FRANCAISE AU CANADA

(Fondée en 1885)



ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.

LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.

ARTICLES DE CLASSES. Dessin. Globes. Cartes murales. MUSEES.

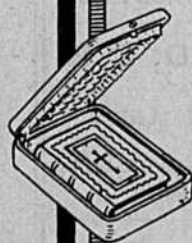
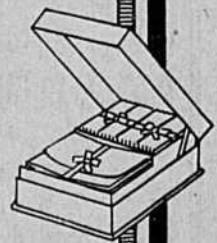
LIVRES DE CLASSE : français, anglais, latins, grecs. SAYNETTES ET DRAMES.

ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets

LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS : Littérature. Histoire. Romans, Economie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers. Manuels. Guides.

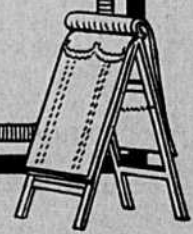
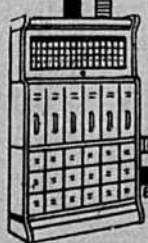
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.

TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Moulures.



Librairie GRANGER FRERES, Limitée

Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montréal



ED. J. MASSICOTTE

LE NOTAIRE FARIBAULT

Successeur de Leclerc & Faribault

Edifice Versailles, No 90, rue S.-Jacques,
Tél. Main 678 - - - MONTREAL**LAVERY & DEMERS**

AVOCATS ET PROCUREURS

17, rue St-Jacques Tél. Main 4472

Résidences :

Salluste Lavery, B.C.I., 2041 Hutchison
Tél. Rock. 3178.

Maurice Demers, 1150 S.-Hubert.S.-L. 679

ARTHUR SURVEYER & CIE

INGENIEURS-CONSEILS

Projets, Plans, Devis, Estimations.

Rapports techniques et financiers

274. COTE BEAVER HALL

Tél. Uptown 3808. MONTREAL

F. C. LABERGE

INGENIEUR

30, rue Saint-Jacques

Victor Pager, Ar.n. Cloutier Jos.-C. Ostiguy

PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY,
AVOCATSImmeuble Power, 83 ouest, rue Craig
Tél. Main 5598**LE NOTAIRE CHARBONNEAU**Commissaire pour les provinces et les
Etats-Unis

Organisateur de compagnies

Edifice Power, 83 ouest, rue Craig
MONTREAL

Téléphone Bell Est 2660

NORBERT FARIBAULT, Propriétaire

LIBRAIRIE ST-LOUIS

Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres,
Revues, Romans, Journaux, Jouets, Articles Re-
ligieux et de Fantaisie, Impressions et Reliure.288 RUE STE-CATHERINE EST
(Près S.-Denis) MONTREAL

Tél. Main 7739

Cables "FABSURVEY"

EDOUARD FABRE-SURVEYERAvocat-Conseil de la Chambre de Commerce.
de l'étude deATWATER, SURVEYER & BOND,
Avocats et Commissaires

160, rue S.-Jacques.

MONTREAL

Téléphone: Main 8494-8495

**BROSSARD,
FOREST, LALONDE & COFFIN**
AVOCATS

Edifice du "Crédit Foncier"

35, rue Saint-Jacques MONTREAL

Tél. { Bureau: Main 4567
Résidence: Est 2003**J. OCTAVE MOUSSEAU**

Avocat et Conseil du Roi

97, rue ST-JACQUES, MONTREAL
(Banque d'Hochelega)

Tél. S.-Louis 3925.

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

1294, rue S.-HUBERT, MONTREAL

ATHANASE DAVID, C. R.

de l'étude légale

ELLIOT, DAVID & MAILHIOT

Edifice "Canada Life"
MONTREAL**ARTHUR VINCENT**

Ingénieur, Architecte et Arpenteur

76, rue St-Gabriel - Montréal

Téléphone MAIN 1168

**Perron, Taschereau Rinfret,
Vallée & Genest**

PROCUREURS ET AVOCATS

11, PLACE D'ARMES

Edifice de la Banque de Québec

Tous nos produits sont dégustés et analysés

La C^{ie} MONTREAL DAIRY Limitée

290, AVENUE PAPINEAU

Est une Industrie moderne

CRÈME DOUCE — BEURRE — CRÈME GLACÉE

Téléphones : Est 1618 - 1361 - 7019

BONIN & FRERE, Limitée

MERCERIE ET CHAPEAUX

107, 529, 669 et 1819 S.-Catherine Est

MONTREAL

Un seul magasin Tél. Est: 1878 - 3241

ED. GERNAEY

FLEURISTE

108 et 110 rue Ste-Catherine Est

Spécialité:

Tributs Floraux

MONTREAL

LIBRAIRIE CANADIENNE

G. DUCHARME, Prop.

Achat et vente d'ouvrages canadiens
(livres, revues, journaux, gravures, etc.)

36 et 36a ouest, rue Notre-Dame

Tél. Main 1779

CHS. DESJARDINS & CIE Limitée

Fabricants, Importateurs
et Négociants en

FOURRURES ET CHAPEAUX

130, rue St-Denis, Montréal, Canada

PLACEMENTS D'OCTOBRE

Nous offrons, sujet à vente préalable, les débentures suivantes:

ENDROIT	ECHEANCE	PRIX	Pour rapporter
PUISSANCE DU CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, VILLE DE SHERBROOKE, COMMISSIONS SCOLAIRES:	Nov. 1923 et 1933	Prix du marché	
	Mai 1936	100.	5%
	Juill. 1921	97.38	5¼%
CATHOLIQUE DE MONTREAL, COMMISSIONS SCOLAIRES:	Janv. 1949	81.35	5¼%
CATHOLIQUE DE MONTREAL, COMMISSION SCOLAIRE	Mai 1923	101.57	5½%
JONQUIERE, VILLE DE CHICOUTIMI, DOMINION OF CANADA, (Great Northern Ry.),	Mai 1920-1939	100.	5½%
	Mai 1925	102.50	5½%
VILLE MONT-ROYAL, L'HOPITAL NOTRE-DAME, MAISONNEUVE (Cité de Montréal), COM. SCOLAIRE DE SHERBROOKE, POINTE-AUX-TREMBLES, EDMUNSTON. N.B.	Oct. 1934	84.81	5¼%
	Nov. 1944	93.25	5½%
	Mai 1940 et 1943	100.	6%
	Avril 1941	88.50	5.40%
	Juin 1942	93.52	5½%
	1923-1928	100.	5½%
	1920 à 1949	100.	5½%

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

Limitée

J. W. SIMARD, B. A. Sc

7, Place d'Armes,
MONTREAL

RENÉ DUPONT

124, rue St-Pierre,
QUEBEC

INDUSTRIAL EXTENSION INSTITUTE

3-15 W. 34th St., New York)

Lorsqu'il y a quelques années on demandait à Andrew Carnégie si il pourrait mieux se dispenser de ses usines que de son organisation il répondit sans hésiter: " Je puis remplacer mes usines, mais je ne puis pas remplacer mes hommes."

La "**Industrial Extension Institute**"
par son

"Factory Management Course and Service"

prépare des hommes dans toutes les parties de l'Amérique et en Europe à devenir les chefs d'industrie de demain.

Plusieurs grandes maisons commerciales et financières comprennent tellement bien l'importance de cet entraînement, qu'elles se chargent de défrayer les dépenses nécessaires à l'enrolement dans ces cours de certains de leurs employés.

N'oubliez pas que les hommes qui se préparent aujourd'hui seront les chefs demain.

Pour tout renseignement, s'adresser à

R. BEAUSOLEIL

1223, AVENUE DE LORIMIER. - - MONTREAL

R. BEAUSOLEIL, I. C. **INGENIEUR INDUSTRIEL**

Spécialité : Rendement économique de chaudières à vapeur. Chauffage : char bombétimineux, anthracite et huiles lourdes (fuel oil).

1223, AVE DE LORIMIER, - - MONTREAL

TEL. ST-LOUIS 2547

Ce sentiment de bien-être parfait

est ressenti au plus haut degré par celui
qui se fait habiller au "Fashion-Graft".

Il se distingue de ses collègues par la
grande simplicité de ses vêtements.

Les vêtements sont distingués — mais simples.

Pour faire ressortir un ensemble parfait, sa chemise, sa cravate, son col, ses chaussettes, ses gants, sa canne et son chapeau seront d'une correction parfaite et choisie pour être en harmonie avec le vêtement qu'il porte.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, les prix au "Fashion-Graft" ne sont pas élevés.

MAGASINS

FASHION-CRAFT

MAX. BEAUVAIS, (limitée)
229, rue Saint-Jacques

Succursale Ouest, 463, rue Sainte-Catherine Ouest.
A.-A. Roy, 469, rue Sainte-Catherine Est.

AUX AFFAIRES, LES MIEUX DOUÉS !

“ Jusqu'ici, les parents canadiens-français ont cru que les mieux doués de leurs enfants devaient embrasser les professions libérales, et les moins bien doués, les carrières économiques : on était toujours assez fin pour les affaires. Si la race veut vivre, croître en richesse et en influence, il faut que désormais elle consacre aux affaires ses meilleurs sujets.”

C'est à peu près en ces termes que le directeur de l'Ecole des Hautes Études Commerciales, M. Laureys, s'exprimait récemment devant la Chambre de Commerce de Montréal.

Ces paroles doivent être le mot d'ordre de la présente génération.

La conquête de la finance, de l'industrie, du haut commerce, taxera, au maximum nos intelligences et nos énergies. A cette lourde tâche, apportons, avec des âmes viriles, des esprits fertiles en ressources.

Culture et sens pratique : pourquoi ces deux traits ne se concilieraient-ils pas en des Français qui sont aussi des Normands ?

Perfectionnons constamment notre enseignement secondaire : il sera demain la préparation obligée aux hautes études financières et commerciales.

Le Canadien-Français cultivé entendra mieux les affaires — surtout les grandes — et, d'autre part, plus il s'élèvera dans l'ordre économique, plus il sera fier de ses origines et de sa culture française.

Versailles Vidricaire

Boulais
 IMMEUBLE
 VERSAILLES
 LIMITÉE
 BANQUIERS
 MONTRÉAL

QUÉBEC
Rue S.-Jean, 198

OTTAWA
Imm. Banque Nationale

BOSTON
60, State St.

FONDEE EN 1900

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

SIÈGE CENTRAL: 7 et 9 Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

Capital autorisé.	\$ 2,000,000.00
Capital payé et Surplus (au 31 déc. 1918).	\$ 1,800,000.00
Actif total: au delà de.	\$24,300,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur des chemins de fer nationaux canadiens.

Vice-Président: W. F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Wood Milling Co., administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. G. M. BOSWORTH, Président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'Honorable NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Hon. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur Montreal Light, Heat and Power Co., Limited.

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF:

Directeur Général: M. TANCREDE BIENVENU

M. J.-A. TURCOT, *Secrétaire.*

M. LAROSE, *Inspecteur-en-Chef.*

M. C.-A. ROY, *Chef du Bureau de Crédit.*

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES:

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal.

M. J.-A. LARUE, Québec.

90 Succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Correspondants à l'Etranger. — Etats-Unis, New-York, Boston, Buffalo, Chicago. —

Angleterre, France.

Le patronage du Clergé et des Communautés religieuses est respectueusement sollicité!

PAPIER D'EGYPTE

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

En vente, 10 sous le cahier de 32 usages, dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

ÉCHANTILLONS GRATUITS

Nous adressons, gratuitement, sans frais, un cahier-spécimen pour huit usages, à toute personne qui nous en fera la demande.

DÉPOSITAIRES POUR L'AMÉRIQUE DU NORD

ROUGIER FRERES

63, rue Notre-Dame Est

MONTREAL

École des Hautes Études Commerciales de *MONTREAL*

(AFFILIÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL)

**Préparant à toutes les carrières du commerce,
de l'industrie et de la finance.**

Cours réguliers de trois années délivrant les diplômes de
LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES et de LICEN-
CIE EN SCIENCES COMPTABLES.

Cours spéciaux de Comptabilité, Pratique des affaires, Assuran-
ces, Banque, Expertises comptables, etc.

Cours de langues étrangères (espagnol, italien, etc.) le soir
deux fois par semaine. Ces cours sont ouverts aux jeunes gens et
aux jeunes filles.

SONT ADMIS SANS EXAMEN EN PREMIERE ANNEE
les Bacheliers ès Sciences, ès Lettres ou ès Arts et les diplômés de
quelques académies et collèges commerciaux.

UNE ANNÉE PRÉPARATOIRE permet à ceux qui ne sont
pas dans ces conditions de satisfaire à l'examen d'admission en pre-
mière année.

Des BOURSES sont accordées aux élèves méritants.

Les élèves de la COMMISSION SCOLAIRE DE MONT-
REAL qui sortent de septième année sont admis *GRATUITE-*
MENT en section préparatoire.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'a-
dresser à

École des Hautes Études Commerciales

399, Avenue Viger,

MONTREAL





Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'Ingénieur — Économie politique et sociale — Mathématiques
Législation — Histoire — Statistique — Architecture — Sciences
Hygiène — Industrie — Forêts — Finances — Transports

VOLUME V

Mai, Août, Novembre, Décembre
1919

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL



TABLE DES MATIÈRES

VOLUME V — ANNEE 1919.

Architecture.

	Page
La Basilique de Montréal, par l'abbé Olivier Maurault.....	253
Pour une plus belle ville, par F. Préfontaine.....	288

Art de l'ingénieur.

Introduction à l'étude de la géologie du Canada, par Adhémar Mailhiot.....	29
Le spectateur, par P. P. LeCointe.....	93
Ernest Marceau, par Edouard Montpetit.....	119
Le nouveau Québec, par Paul-E. Mercier.....	150
Report des levés hydrographiques, par Charles Savary.....	267
L'Electricité au foyer, par W. Vaillancourt.....	293

Économie politique et sociale.

Sir Wilfrid Laurier, par Hon. Rod. Lemieux.....	3
Wilson et la démocratie américaine, par J.-E. Perrault.....	11
L'importance de l'alimentation, par Louis Bourgoïn.....	55
La formation d'une élite intellectuelle, par Léon-Mercier Gouin.....	74
L'art et la jeunesse, par Pierre-J. Dupuy.....	76
L'enseignement supérieur, par Antonio Perrault.....	96
Pensions militaires en cas d'incapacité, par Lt.-Colonel J.-L. Biggar.....	125
Le peuplement de la Nouvelle France, par l'abbé Lionel Groulx.....	145
L'école et les maladies contagieuses, par J.-A. Beaudoin.....	160
La psychologie de notre mouvement littéraire, par Fernand Rinfret.....	170
Sweating system et salaire minimum, par A. Saint-Pierre.....	178
Demain, par Jean-C. Martineau.....	207
Les droits de l'électeur, par Arthur Surveyer.....	233
L'art producteur, par Edouard Montpetit.....	271
Des conséquences éloignées des maladies contagieuses, par Jos.-Ed. Dubé.....	282
L'électricité au foyer, par W. Vaillancourt.....	293
Les forces nouvelles, par Lucien Favreau.....	311
Une fondation universitaire, par La Rédaction.....	328
Le mécanisme du change international, par Edouard Montpetit.....	349

	Page
Le besoin de culture, par Aegidius Fauteux.....	374
"De l'Île à l'Empire," par Jean Désy.....	385
La voix du passé, par Léon-Mercier Gouin.....	411
 Enseignement.	
Education physique, par Louis-D. Durand.....	41
La formation d'une élite intellectuelle, par Léon-Mercier Gouin.....	74
L'enseignement supérieur, par Antonio Perrault.....	96
Ernest Marceau, par Edouard Montpetit.....	119
L'école et les maladies contagieuses, par J.-A. Beaudoin.....	160
Une fondation universitaire, par La Rédaction.....	328
 Finance.	
Pensions militaires en cas d'incapacité (par Lt.-Colonel J.-L. Biggar).....	125
Sweating system et salaire minimum, par A. Saint-Pierre.....	178
Le mécanisme du change international, par Edouard Montpetit.....	349
 Forêts.	
Le nouveau Québec, par Paul-E. Mercier.....	150
 Histoire.	
Sir Wilfrid Laurier, par Hon. Rod. Lemieux.....	3
Wilson et la démocratie américaine, par J.-E. Perrault.....	11
L'enseignement supérieur, par Antonio Perrault.....	96
Ernest Marceau, par Edouard Montpetit.....	119
Le peuplement de la Nouvelle-France, par l'abbé Lionel Groulx.....	145
La psychologie de notre mouvement littéraire, par Fernand Rinfret.....	170
Demain, par Jean-C. Martineau.....	207
La basilique de Montréal, par l'abbé Olivier Maurault.....	253
"De l'Île à l'Empire," par Jean Désy.....	385
La voix du passé, par Léon-Mercier Gouin.....	411
Essai sur un vieil historien de la Nouvelle-France, par Thérèse Ferron.....	418
Les premiers Américains, par Eugène Roy.....	438
 Hygiène.	
L'Education physique, par Louis-D. Durand.....	41
L'importance de l'alimentation, par Louis Bourgoïn.....	55
L'école et les maladies contagieuses, par J.-A. Baudoin.....	160
Des conséquences éloignées des maladies contagieuses, par Jos.-Ed. Dubé.....	282
L'électricité au foyer, par W. Vaillancourt.....	293

Industrie.

	Page
Sweating system et salaire minimum, par A. Saint-Pierre.....	178

Législation.

Sir Wilfrid Laurier, par Hon. Rod. Lemieux.....	3
Wilson et la démocratie américaine, par J.-E. Perrault.....	11
Pensions militaires en cas d'incapacité, par Lt.-Colonel J.-L. Biggar.....	125
Sweating system et salaire minimum, par A. Saint-Pierre....	178
Les droits de l'électeur, par Arthur Surveyer.....	233

Sciences.

Introduction à l'étude de la géologie du Canada, par Adhémar Mailhiot.....	29
L'importance de l'alimentation, par Louis Bourgoïn.....	55
La formation d'une élite intellectuelle, par Léon-Mercier Gouin.	74
Report des levés hydrographiques, par Charles Savary.....	267

Statistique.

Pensions militaires en cas d'incapacité, par Lt.-Colonel J.-L. Biggar.....	125
Le peuplement de la Nouvelle-France, par l'abbé Lionel Groulx..	145
Le nouveau Québec, par Paul-E. Mercier.....	150
L'école et les maladies contagieuses, par J.-A. Baudoin.....	160

Revue des livres.

Humanity and Industry, par Mackensie King.....	101
Man-to-man, par John Leith.....	104
Relief from floods, par John W. Alvord et Charles B. Burdick..	107
Les syndicats catholiques, par le R. P. Joseph-Papin Archambault.....	221
Mélanges historiques, Vol. II, par Benjamin Sulte.....	222
Sir Georges-Etienne Cartier, par John Boyd.....	223
L'éducation de la mémoire, par Ch. Juliot.....	224
Les sybiotes, par Paul Portier.....	226
L'éducation physique et la race, par Docteur Philippe Tissié..	227
L'hérédité morbide, par le Docteur Apert.....	228
L'Alsace est française, par Louis Batiffol.....	228
Manuel d'économie politique, par Pierre Clerget.....	229
Soldats de Jeanne d'Arc, par Léon Berthaut.....	230
La cuisine des aliments frigorifiés, Association française du froid.....	231
Histoire des Etats-Unis, par Edward Channing.....	231
La naissance d'une race, par l'abbé Lionel Groulx.....	331
The Birthright, par Arthur Hawkes.....	332

	Page
Bridging the Chasm, par Perceval M. Morley.....	333
Traité d'art héraldique, par Victor Morin.....	335
L'émulation et son rôle dans l'éducation, par Frédéric Queyrat..	336
De l'organisation des activités humaines, par A.-L. Galéot....	338
Les applications de la physique pendant la guerre, par H. Vigneron.....	340
Vers la société des nations, Collège libre des sciences sociales.....	341
L'honneur au miroir de nos lettres, par G. LeBidois.....	442
Au pays de l'érable, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ..	443
Notre examen de conscience, par Paul Gaultier.....	444
Manuel d'économie politique, par Pierre Clerget.....	446
La théorie atomique, par Sir J.-J. Thompson.....	448
Organisation industrielle, par P. Charpentier.....	451
La matière et la vie, par H. Guilleminot.....	453
Les idées modernes sur l'organisation, par G. Mangin.	457
Annuaire général des universités, publié sous la direction de R. de Montessus de Ballore.....	460
Les ressources du travail intellectuel en France, par Edme, Tassynet Pierre Lérès.....	461
Production économique de l'électricité dans les régions industrielles, par Fernand Courtoy.....	463
Notions fondamentales de chimie organique, par Ch. Moureu..	464

Revue des périodiques.

Nouvelles revues: Reconstruction, l'Illustration économique et financière, Chimie et Industrie, l'Ecole du Travail, la Civilisation française, p. 111. — Un musée commercial universel, (*Mercur*) p. 118. — Revue Générale d'Electricité, p. 232. — *Theory and practical attainments in the design and use of radio direction finding apparatus using closed coil antennas.* (*Journal of the Franklin Institute*) p. 342. — La Revue Moderne p. 466.

POUR L'UNIVERSITÉ

Il y a peu de temps, le courrier de Paris nous remettait le récit des fêtes de Strasbourg où, le 22 novembre, la vieille Université retournait officiellement à la discipline française. Ainsi le jour anniversaire de la rentrée victorieuse en Alsace-Lorraine s'enrichit d'une libération suprême. La photographie, souvent maladroite et courte, suffit à nous donner cette fois une impression de majesté, d'emprise, de durée. Quel moment! — le plus beau peut-être depuis l'Étoile dans la nuit des morts — que celui où le recteur Charlety, Christian Pfister, le docteur Bucher préparèrent à M. Raymond Poincaré une réplique que toutes les voix de France animent.

L'Institut, les Universités amies, les Armes, la Politique : toutes les forces qui mirent en œuvre une même pensée honorent ce qui fut leur inspiration. Le président parle de retour et de tradition. C'est le même langage, car il n'en est qu'un dans cette continuité, que tenaient les professeurs Beudant, Gaudemet, Debray, de Malberg, Fernand Faure, accourus vers Strasbourg de tous les coins de la France, au moment de l'ouverture moins solennelle des cours de la Faculté de droit et des sciences politiques en janvier 1919. Prise de possession qui vient après les autres, comme définitive. L'étape est close qui fut marquée par des faits inoubliables : le discours de Joffre sur la première place reconquise, Foch et ses armées, les autorités politiques reconnues par les traités, le tableau noir de l'école, l'investiture universitaire.

Comment ne pas s'arrêter devant ce spectacle, au moment où notre ville s'apprête à reconstituer son Université? La même vie profonde se retrouve ici, malgré les distances.

Qu'est-ce que notre institution entend perpétuer sinon la haute culture française? Aux traditions de la Faculté de théologie servies par le verbe latin s'ajoute l'enseignement du droit coutumier formé par Rome, respecté par les Barbares et enrichi par la France, de la médecine formulée par des maîtres épris de certitude et d'humanité, des sciences portées à la connaissance du

grand nombre par le plus clair génie qui soit, des lettres où l'expression puise ses élégances.

Lettres et sciences. Nous avons conservé la formation littéraire classique à laquelle des peuples affairés retournent malgré eux. Sans croire qu'elle réponde, immuable, aux besoins de toutes les époques, nous en respectons les principes, convaincus de leur fécondité: ils sont la source de notre intelligence, le trait de notre caractère, l'indéniable justification de notre survivance. Les lettres ne sont pas seules. Le classicisme y a toujours ajouté un complément scientifique qui est nécessaire et que notre temps conseille de fortifier encore. Plus actives que jamais, les sciences se séparent à leur tour sans renoncer aux bienfaits d'une culture générale. Elles réclament une Faculté. C'est justice. Même dans la production la plus terre à terre elles ont un rôle à jouer: elles inventent et dirigent. Par elles, l'intelligence créatrice reste maîtresse d'un monde où les préoccupations matérielles semblent dominer.

Tradition française, formation classique, essor scientifique: autant d'espoirs que l'Université songe à réaliser. Elle a reçu la mission de tirer du peuple une élite qui réponde aux exigences du métier et conserve, avec la force morale, le charme de l'esprit. Toutes les volontés s'unissent à elle pour animer le cœur de notre race.

Edouard MONTPETIT.

Revue Trimestrielle Canadienne

MONTREAL

DÉCEMBRE 1919

LE MÉCANISME DU CHANGE INTERNATIONAL

La question du change international pose d'abord celle de la balance du commerce.

Le commerce est intérieur ou extérieur, et celui-ci est fait des importations et des exportations, de la somme des marchandises qui franchissent les frontières. Or, on appelle balance du commerce la différence, à un moment donné, entre les exportations et les importations. Ainsi, en 1913, nos importations s'élevaient à \$670,089,066 et nos exportations à \$377,068,355. La différence, soit \$293,020,711, est, pour cette année-là, la balance du commerce.

On dit que la balance est favorable si les exportations l'emportent sur les importations; et qu'elle est défavorable si, au contraire, ce sont les importations qui dépassent les exportations. Depuis 1904, la balance de notre commerce a été adverse; à partir de 1915, elle est devenue favorable. ⁽¹⁾

Pourquoi ces expressions? C'est que l'on croyait autrefois qu'un pays doit vendre plus qu'il n'achète. Ainsi pensaient ceux que l'on désigne sous le nom de *mercantilistes*. Ils confondaient l'or sonnante et la richesse. La vente, l'exportation dans l'espèce, fait affluer l'or dans un pays quand l'achat, ou l'importation, conduit à un paiement, c'est-à-dire à un déboursé et, en définitive, à un appauvrissement. Payer, c'est céder de l'or; vendre, c'est en recevoir. Et l'or est la richesse vraie. Le pays donc qui vend plus qu'il n'achète s'enrichit; celui qui achète plus qu'il ne vend se ruine. C'est simple et c'est faux.

(1) *Annuaire statistique du Canada*, 1918, 284-288.

Les théories ont la vie dure. Le système plus large, que l'on appelle le *Colbertisme*, n'en reposait pas moins sur les mêmes principes. De nos jours encore on fait grand état de la balance du commerce, alors que déjà Stuart Mill s'étonnait, il y a des années, (2) que l'on ait pu admettre comme une vérité démontrée ce qui n'est, somme toute, qu'un à peu près économique, qu'une part de la réalité. Comment expliquer, en effet, que des pays comme l'Angleterre et la France aient des balances adverses et continuent de prospérer?

Entre deux nations, le courant des transactions n'est pas unique ni de même nature. Les pays ne bornent pas leurs opérations de commerce extérieur aux seules importations et exportations. Il y a autre chose. Il y a "ce qu'on ne voit pas", pour reprendre les mots de Frédéric Bastiat; ce que les Anglais nomment les *invisible exchanges*.

La statistique douanière ne permet pas d'établir un compte exact des échanges effectués entre deux pays. Les chiffres des importations peuvent d'abord être alourdis, au point d'arrivée, de frais additionnels de transport, d'assurance ou de commission; tandis que la valeur des exportations ne représente souvent que le prix des produits parvenus au port d'embarquement. (3) Et si l'on totalise les importations et les exportations qui s'effectuent dans le monde entier, on constate que les importations l'emportent. De plus, il y a des exportations que la douane du pays d'origine ignore. Des articles de grande valeur sont emportés par des étrangers qui n'ont aucune déclaration à faire à la sortie. Des milliards passent ainsi, sans qu'il y paraisse, les frontières de certains pays. Le fait est sensible surtout en France où le commerce des objets de luxe donne lieu à ce qu'on a appelé fort justement "l'exportation à l'intérieur" (4). La balance du commerce est donc trompeuse. C'est un premier point.

Au commerce proprement dit s'ajoutent des transactions d'une autre nature, qui forment l'ensemble imposant des opé-

(2) *Principles of political economy*, pp. 1 et suiv.

(3) Paul Leroy-Beaulieu: *Traité théorique et pratique d'économie politique*, IV, pp. 179 et suiv.

(4) Roger Dufourmantelle: *L'industrie hôtelière*, cité par Edouard Herriot: *Créer*, I, p. 280. "En général, les statistiques sont contre nous", écrit de son côté Gabriel Hanotaux (*La France vivante*, pp. 53 et suiv.).

rations financières internationales et dont la douane n'enregistre que le résidu.

1° Un pays peut consentir des crédits et des prêts à long ou à court terme à un autre pays.

2° Une nation peut opérer des placements à l'étranger sous forme de participation active aux entreprises économiques.

3° Des valeurs mobilières émises dans les limites d'un pays peuvent faire l'objet de ventes et d'achats avec l'étranger. Voilà déjà que l'on aperçoit un mouvement de capitaux.

4° Ces avances, outre qu'elles comptent par elles-mêmes, produisent en retour des intérêts et des dividendes qui se traduisent en définitive par des déplacements de fonds. Lloyd George, dans son discours sur la politique économique de la Grande-Bretagne (5), a expliqué, en s'appuyant précisément sur les chiffres de la balance adverse de l'Angleterre, comment les intérêts et les dividendes des capitaux placés au dehors assistent et consolident le change.

5° Les peuples, qui possèdent une marine marchande et un outillage adapté, louent leurs services d'intermédiaires aux nations étrangères ou à leurs colonies et touchent, de ce chef, des sommes considérables en retour du transport, de l'entreposage, de la manutention, de l'assurance, du fret et des facilités qu'ils dispensent. Bénéfices qui ne se voient pas et qui doivent, tout de même, être soldés. L'Angleterre tire de ces avantages une forte partie de son revenu extérieur.

6° Des voyageurs affluent vers des régions privilégiées et dépensent largement. En 1913, plus d'un million de touristes ont visité les trois faces du Mont Blanc. M. Herriot, qui relève cette statistique, ajoute: "Si trois millions de voyageurs, au cours des trois premières années de paix, séjournaient chacun trois jours en France, avec un coefficient de dépense moyenne de cent francs, ce seraient neuf milliards d'or qui rentreraient dans notre pays." (6) Rien de plus évident. Et voilà pourquoi, disons-le en passant, nous n'aurions jamais dû raser le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié; et pourquoi nos banques devraient s'intéresser au développement de notre industrie hôtelière. Les dépenses des touristes sont soldées par des verse-

(5) On en trouvera le texte dans le *Montreal Daily Star* du 6 septembre 1919.

(6) *Créer*, I, p. 279.

ments faits de pays à pays; et la douane ne les constate pas toujours.

7° Les immigrants emportent avec eux dans leur pays d'élection des ressources pécuniaires. Il fut un temps où nos députés fédéraux supputaient, à l'invite du ministre des finances, cet apport en hommes et en capitaux. Les immigrants, une fois installés, expédient dans leur patrie les sommes qu'ils ont épargnées: ainsi font, notamment, nombre d'Italiens.

Ce n'est pas de balance commerciale qu'il faut parler; mais bien de balance des comptes, de balance économique ou, encore, d'équilibre des échanges. Ces expressions, plus lourdes de sens, renferment l'ensemble des opérations d'ordre économique qui donnent lieu, entre différente nations, à des liquidations périodiques.

* * *

Les pays se doivent donc réciproquement des sommes plus ou moins considérables. Il existe entre eux des créances et des dettes qu'il faut compenser. C'est à ce point précis qu'intervient le change.

Comment ces créances et ces dettes vont-elles être liquidées? Ou, si l'on aime mieux, à quel moyen aura-t-on recours pour solder les dettes contractées à l'étranger? Au moyen le plus avantageux, au procédé qui entraînera le moins de frais.

Celui qui doit à l'étranger peut bien se libérer avec de l'or, s'il s'en trouve à sa portée. Il n'en fait rien, en temps normal. D'abord parce que c'est un mode de paiement assez embarrassant; mais cette raison ne suffirait pas à elle seule. Ensuite parce qu'il en coûte toujours d'expédier du métal et que l'on n'a recours à ce procédé qu'après avoir supputé la dépense qu'entraînerait une autre forme de libération. Entre Montréal et New-York, les frais d'expédition de l'or atteignent, par un temps calme, et pour certaines transactions, au plus un demi *cent* par dollar. Si l'on augmente les distances, on augmente corrélativement les frais: risque, fret, assurance, intérêt. Avant donc de s'acquitter par un versement d'or, le débiteur cherchera s'il ne peut pas trouver un avantage appréciable à recourir à quelque autre opération.

Il ne paiera pas non plus en monnaie de papier: billets du Dominion ou billets de banques. Ces billets n'ont pas cours à l'étranger. Ils sont remboursables en or aux guichets cana-

diens; mais le créancier lointain n'en aura que faire, sauf à les présenter précisément au change et à perdre ou à gagner par suite de ses fluctuations. Le dollar canadien vaut actuellement 92½ cents à New-York. Outre que ce dollar-papier n'a pas cours à New-York, on voit ce que le créancier américain retirerait en moins sur une forte somme. Le créancier canadien, au contraire, recevrait sans doute avec empressement des dollars américains; mais on ne lui en enverra pas. D'ailleurs, la raison que la monnaie de papier d'un pays n'a pas cours légal dans un autre est suffisante; cette monnaie nous ferait retour. Il en irait autrement s'il s'agissait du change intérieur — Montréal-Winnipeg, par exemple — où la monnaie de papier joue un rôle de première importance.

Il paiera en achetant du change. Qu'est-ce que cela veut dire? Il achètera des lettres de change payables sur l'étranger. Voici le moment où l'opération se complique. Pour acheter des lettres de change, il faut d'abord que ces lettres existent; ensuite, qu'il se constitue un marché où elles se vendent et s'achètent; enfin, que le prix de l'achat-vente soit arrêté au moment où il y a preneur. Autant d'explications à fournir.

Qu'est-ce qu'une lettre de change? C'est un ordre de payer donné par une personne à une autre. Un négociant a vendu des marchandises. Si l'acheteur paie comptant, la transaction est close. Mais il arrive fréquemment que l'acheteur ait intérêt à ne pas payer comptant. Il désire obtenir du crédit. Et le vendeur a tout avantage à accorder ce crédit s'il croit à la solvabilité de son client. Le marchand dispose de deux moyens de faire naître ce crédit. Ou bien il exigera de l'acheteur un billet à ordre, qui est une promesse de payer dans un délai plus ou moins déterminé. Ou bien, il prendra l'initiative en ordonnant à son débiteur de le payer à une date ultérieure. Voilà deux écritures. Si le marchand a besoin d'argent dans l'intervalle, il présentera ces "effets de commerce" à la banque et il touchera une certaine somme, moins l'escompte. A l'échéance, c'est-à-dire au moment prévu pour le paiement, la lettre sera *honorée*. Le marchand, pendant ce délai, a touché sans toucher; et l'acheteur a payé sans payer. Le crédit a fait ce miracle. Mais le miracle n'a qu'un temps. Il vient une heure où l'exécution doit être réelle, où la lettre doit être acquittée.

L'article 3 (1^{er} paragraphe) de notre loi fédérale sur les lettres de change nous apporte une définition plus rigoureuse:

“ Une lettre de change est un ordre pur et simple donné par écrit, adressé par une personne à une autre, signé de celle qui le donne, mandant à celle à qui il est adressé de payer sur demande, ou à une époque déterminée ou susceptible de l'être, une somme de deniers précise à une personne ou à l'ordre d'une personne désignée, ou au porteur.” Le tireur est celui qui intime l'ordre de payer: il signe la lettre. Le tiré, au contraire, est celui à qui il est enjoint de payer et dont le nom est également porté sur l'effet. Le preneur ou bénéficiaire est celui en faveur de qui la lettre est tirée. Cela prête à de multiples transactions. Rien n'empêche d'ailleurs que le tireur se désigne comme bénéficiaire. Faire traite ou tirer sur quelqu'un, ou encore, pour être ultramoderne, *traiter* sur quelqu'un, c'est donc lui ordonner le paiement d'une somme, en ces termes essentiels: “ A telle date, payez à l'ordre de... la somme de cinq mille dollars, valeur reçue.” Enfin, la lettre tirée et payable au Canada ou tirée en Canada sur une personne qui y est domiciliée (art. 4) est dite intérieure; toutes les autres lettres — et ce sont celles qui nous intéressent surtout — sont extérieures.

L'effet est constitué. Supposons maintenant que tous les créanciers étrangers tirent sur tous leurs débiteurs d'un autre pays. Voilà des tas d'écritures, de papiers de commerce. Ils sont là, n'attendant que le moment d'être présentés et honorés. Il se crée un marché d'un genre spécial où l'on vendra, comme sur d'autres marchés des marchandises variées, des lettres de change. Le débiteur cherchera, pour acquitter sa dette à l'étranger, à se procurer de ces effets. Il se formera ainsi un double courant d'offre et de demande. Des marchands — les banquiers, les traiteurs — s'occuperont du débit. Et il y aura preneur; car, en principe, ce moyen de payer est plus avantageux que d'autres, ne l'oublions pas. Des milliards peuvent ainsi être compensés sans mobiliser l'or.

Voilà pourquoi M. Gide définit le change: le commerce des lettres de change; et pourquoi un auteur canadien-anglais écrit: *Exchange is conducted by the purchase and sale of Bills of Exchange*. Définition un peu étroite. Acceptons-la pourtant, à ce point de nos recherches. Car le marché dont nous parlons n'est pas uniquement alimenté par des lettres de change; on y jette encore les carnets de chèques, dits *travellers' checks*, les lettres de crédit, les lettres circulaires, les mandats. Mais tous ces effets

peuvent être ramenés au type de la lettre de change, et constituent un ordre de payer rédigé dans une forme plus ou moins mitigée.

Posons une seconde hypothèse. Il pourrait arriver que les dettes et les créances pour deux pays représentent des sommes égales. Il y aurait alors compensation. Sur le marché du change, la demande égalerait l'offre. Et, comme il s'agit d'acheter et de vendre des valeurs qui représentent des sommes, il n'y aurait pas de raison pour payer le dollar américain plus cher ni moins cher : on le paierait un dollar. Il serait *au pair*.

On comprendra mieux si l'on détruit immédiatement cette hypothèse pour la remplacer par la réalité quotidienne. Les dettes et les créances entre deux pays ne représentent pas, dans le courant, des montants identiques. Le mouvement des exportations et des importations, augmenté des prêts et commissions, varie infiniment. Et la situation ordinaire est celle-ci : il y a, d'un côté ou de l'autre, affluence ou rareté de papier négociable. Le jeu de la loi de l'offre et de la demande agit aussitôt. Ainsi, la balance économique peut être favorable aux États-Unis, ce pays nous ayant vendu ou prêté plus que nous ne lui avons vendu ou prêté nous-mêmes. Il y aura à New-York beaucoup plus d'effets payables sur Montréal qu'il n'y aura, à Montréal, d'effets payables sur New-York. L'équilibre est rompu. Nous devons plus qu'on ne nous doit. Dès lors, le dollar américain fait prime. Il faudra déboursier davantage pour obtenir du change sur New-York ; et déboursier moins pour obtenir du change sur Montréal. Et cela parce que le change sur Montréal est abondant ; et, en retour, parce que le change sur New-York est de moindre quantité. De même, exactement, que si nous jetons sur le marché des denrées en plus grand nombre ; ou que si, inversement, nous retirons de ce marché une partie de ce qui l'alimentait jusque-là.

A la vérité la pratique est plus compliquée.

Prenons un marché, ou une "place" comme on dit plus couramment : New-York, Londres, Paris, Montréal. D'où provient l'offre du papier ? Des négociants qui tirent sur leurs clients étrangers et confient les effets ainsi créés à des banques, ou des banques elles-mêmes qui font traite sur leurs correspondants. Et la demande ? Des personnes qui ont à effectuer des paiements à l'extérieur et qui désirent obtenir des banques des lettres de change ; ou des banques elles-mêmes qui ont à constituer dans un autre pays des réserves sur lesquelles elles puissent

tirer à l'occasion, ou qui ont à opérer des remises aux banques étrangères. La demande et l'offre ne sont d'ailleurs pas confinées à une seule place. Ce double courant se retrouve, par exemple, et à Montréal et à New-York. C'est un chassé-croisé. (7)

Or, nous venons de voir intervenir les banques. Pourquoi? Et, poussant plus loin l'interrogation, pourquoi tout cet appareil; ce marché, ces vendeurs?

On peut se le demander, si plusieurs personnes redoutent instinctivement ces institutions où la spéculation seule semble tirer son profit. Un collaborateur du *Saturday Night*, le pieux journal torontonien, ne s'indignait-il pas récemment que notre dollar ne valût, à New-York, que 94 cents? Quoi de plus injuste? Qui donc nous fera croire que notre argent ne vaille pas celui du voisin? Pourquoi livrer ainsi notre crédit à la fantaisie des Américains? Il n'y a pas de fantaisie. Le sentiment, en temps de paix, n'a rien à voir ici. On ne peut que le regretter.

Le marché et les vendeurs existent, ils sont nécessaires. Et cela, parce qu'il y a des acheteurs, que ces acheteurs sont des endettés et qui ont intérêt à se libérer par le moyen le moins onéreux: l'achat du change, qui évite les déplacements d'or. Autrement, où irait-on? Il faudrait que le débiteur se mit en quête d'une lettre de change payable sur une caisse étrangère, et que cette lettre fût d'une somme déterminée, adaptée à son besoin immédiat. Il faudrait se promener de porte en porte. Le banquier et l'agent de change, en intervenant, centralisent la marchandise et la distribuent. D'ailleurs, les opérations financières présupposent le crédit; et le crédit est chose personnelle, en ce sens qu'il n'existe que là où la confiance règne. Quelle enquête s'il fallait éprouver la solidité de toutes les institutions, de toutes les firmes, de toutes les personnalités d'un pays! Les banques, en se substituant aux individus, simplifient ces recherches et évitent que la question de solvabilité ne soit posée dans la multitude des cas que les transactions quotidiennes suscitent. Ainsi, les opérations de change sont finalement l'affaire des banques et des agents de change: c'est à leurs guichets que les lettres de change trouvent une sorte de rendez-vous. (8) S'il n'y avait pas de marché, il faudrait en constituer un; mieux que cela; il se constituerait de lui-même, fatalement.

(7) G.-H. Brown: *Principles of commerce*, 64-66.

(8) Harry-G. Brown: *Foreign exchange*, pp. 33 et suiv.

Il y a naturellement des marchés qui sont plus achalandés, comme cela s'observe à propos de toute autre marchandise. Le même phénomène se produit pour le change intérieur. Ainsi New-York, aux États-Unis, est la grande place sur laquelle tous les banquiers de la République tirent, étant certains d'y trouver du papier payable dans les diverses villes américaines.

Pour le change international, Londres est la place maîtresse. A cause du large commerce que fait l'Angleterre et des nombreux services d'ordre conomique qu'elle rend au reste du monde, les banquiers étrangers sont sûrs de trouver chez elle un change abondant et varié. Ils chercheront donc de ce côté à se constituer des provisions. Il arrive de plus que plusieurs places compensent leurs dettes entre elles. Ainsi New-York, Londres et Berlin peuvent — toujours en temps normal — acquitter leurs dettes réciproques en tirant sur un marché pour solder les dettes qui ont originé ailleurs. Le marchand américain, créancier de Berlin et débiteur de Londres, trouvera intérêt à négocier son change à Londres; et la réciproque est vraie du marchand allemand, débiteur à New-York et créancier à Londres. C'est un peu ce qui se produit, en ce qui nous concerne, lorsque nos dettes sur le marché américain sont compensées à New-York par nos créances sur le marché anglais. C'est ce qu'on appelle *le triangle*. Nous achetons beaucoup des États-Unis et nous vendons beaucoup à Londres. Nous devons donc à New-York et Londres nous doit. Cet échange de dettes et de créances est pour beaucoup dans la solidité de notre change vis à vis des États-Unis et explique d'ailleurs comment New-York est véritablement notre marché. On comprend pourquoi nous achetons notre change sur cette place: nous allons vers le marché le plus large et qui est pour nous le plus intéressant. Le même mobile pousse ceux qui, par une opération d'arbitrage, recherchent le change là où il est le moins cher. Si j'ai à payer une dette à Londres, je regarde la cote et je m'aperçois que le change sur Londres est élevé quand le change sur Paris est bas, et le change Paris-Londres bas également. J'aurai donc intérêt à solder ma dette sur Londres en faisant un détour par Paris. Même chose pour différentes places: New-York, Amsterdam et Berlin, par exemple.

Le taux du change variera, en plus ou en moins, suivant l'état des créances et des dettes entre deux pays. Le pair monétaire, exprimant la valeur intrinsèque de la monnaie, est invariable. Ainsi, un souverain anglais vaut \$4.86656 ou \$4.86 $\frac{2}{3}$;

et un franc 19,2947 cents ou 19.295 cents, si l'on ne s'arrête qu'à la valeur de l'or fin contenu dans les deux monnaies dont les poids sont comparés. Ce sont les causes que nous connaissons déjà, l'offre et la demande du papier, les frais de commission, le prix du transport des espèces, les calculs d'intérêt qui font osciller le taux du change, c'est-à-dire le prix qu'il en coûte pour acheter un souverain ou un franc, autour du pair monétaire. ⁽⁹⁾ Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Suivant les variations, on dira que le change est favorable ou défavorable, qu'il fait prime ou perte.

Le marché dont nous avons parlé jusqu'ici n'a pas, comme pour la Bourse, d'endroit spécial où s'opèrent les transactions. Les agents, courtiers et banquiers, reliés entre eux par des moyens sûrs et rapides de communication, agissent d'accord sans nécessairement se réunir. Le marché n'en est pas moins très sensible. Le taux varie une infinité de fois suivant les courants et la spéculation. Celui que donnent les journaux ne vaut déjà plus au moment où il paraît, sinon comme une indication de la tendance des changes. Tout de même, il nous faut bien en arrêter le tableau à un moment précis et le considérer dans son détail.

La cote des changes étrangers est déterminé, pour Montréal, par les intéressés, agents de change et banquiers. Elle est publiée dans les journaux; mais il va sans dire que la cote ainsi communiquée au public ne représente qu'un moment des transactions qui se multiplient durant le jour. D'ailleurs, pour des opérations d'une certaine importance, les taux peuvent être modifiés.

Au premier regard, ces alignements de chiffres et de signes ne disent rien qui vaille aux personnes que la pratique ou l'étude n'a pas initiées: le Zodiac, observe M. W.-F. Spalding ⁽¹⁰⁾, n'embarrasserait pas davantage un enfant. N'exagérons pas. On se familiarise assez vite avec ces variations qui expriment le prix du change, comme avec les cours de la Bourse.

Avant la guerre, nous nous intéressions médiocrement aux fantaisies du change. Nos journaux — on peut s'en convaincre en parcourant la filière de la *Gazette* de mai à juin 1914 — n'insistaient guère: à peine une note, chaque jour, rapide, incomplète et ramassée. Si bien que nous avons dû renoncer à cette

(9) Consulter L.-E. Stewart Patterson, *Domestic and foreign exchange*, 17ième volume de la collection *Modern Business*, (Alexander Hamilton Institute), pp. 36 et 49.

(10) *Foreign exchange and foreign bills*, p. 40.

source d'information. Nous avons demandé à M. R. Terroux de vouloir bien nous communiquer une cote du mois d'avril 1914, déterminée à l'ouverture du marché. Les opérations de ce mois étaient encore, à Montréal et à New-York, suffisamment sûres.

On remarquera que cette cote n'est pas très variée. Elle contient la cote de la livre sterling, du franc, du mark et du dollar sur New-York. Pourquoi si peu? Parce que cela suffisait, à cette époque; et parce qu'il n'en fallait pas même autant pour connaître le change étranger. En réalité nous n'avons pas de marché du change. Le taux du change à Montréal est celui de New-York, sauf à tenir compte du prix du dollar sur New-York. On pourrait très bien ne publier, chaque matin, que le coût du dollar américain à Montréal. Indiquer, par exemple, 1/16 de perte ou 1/16 de prime. Cela suffirait à calculer, d'après la cote de New-York, le taux des valeurs étrangères sur notre marché. Nous tiendrions, en effet, la valeur du dollar américain par rapport au nôtre. De là à rechercher l'expression monétaire canadienne de toutes les cotes inscrites à New-York, il n'y a que l'effort d'une mathématique. (11) L'importance du marché de New-York, clef des transactions de change de l'Amérique, explique notre situation qui n'est pas désavantageuse si l'on se rappelle ce que nous avons dit du "triangle" Londres, New-York et Montréal. Ajoutons que la cote de 1914 nous aide, par sa simplicité même, à résumer la théorie du change. Nous pouvons ainsi commencer par un exposé plus bref et soumettre à l'attention du lecteur des chiffres qui, sans être trop compliqués, traduisent déjà les principaux caractères des opérations. Pendant la guerre et depuis l'armistice l'intérêt du public s'est éveillé. Nous reprendrons plus loin la cote actuelle des changes à Montréal: on verra qu'elle est plus nourrie.

Cote du change étranger à Montréal et à New-York.

16 avril 1914.

<i>New-York</i>			<i>Montréal</i>		
60 jrs	vae	cable-transfert	60 jrs	vae	cable-transfert
\$4.83.40	\$4.86.90	\$4.87 15/20	\$4.83.60	\$4.87.22	\$4.87.56
	Frs. 5.16 1/8Sterling.....		Frs. 5.16 1/16	
	Cts. 23.81 (12)Franc.....		Cts. 23.83	
	Mark.....			
		<i>Dollar américain (N.Y. funds)</i>		Prime 1/16 à 5/64	

(11) E.-L.-S. Patterson, *Domestic and foreign exchange.*

(12) Ou 95¼ pour 4 marks.

Nous avons maintenu les cotes de New-York et de Montréal afin de permettre une comparaison rapide entre les cours sur les deux marchés.

La livre sterling est cotée en dollars : une livre vaudra 4 dollars 87 cents et 22 centièmes. Il importe que la cote donne ces précisions. La cote de la livre sterling à New-York avance ainsi par cinq centièmes de cent ou, comme on parle ordinairement, de cinq points par livre : ⁽¹³⁾ 4.85.85, 4.85.90, 4.85.95. Rien n'empêche que le calcul ne serre encore de plus près : 4.87.22, 4.87.56. Lorsque l'unité monétaire étrangère est cotée, comme c'est ici le cas, en monnaie du pays (la livre cotée en dollars), on dit que la place donne l'*incertain* ⁽¹⁴⁾. Les Anglais disent au contraire que la place donne le change fixe (*fixed exchange*). Plus la devise est élevée, plus la valeur de l'unité étrangère augmente. M. Paterson trace ainsi la conduite à suivre : *Fixed exchange, cents per foreign unit. Rule: buy low, sell high.*

Le franc est coté en monnaie française. On n'indique pas, quoique on puisse le faire, combien vaut le franc en dollars et cents; mais combien on peut se procurer de francs pour un dollar. Le 16 avril 1914, le dollar américain achetait à New-York cinq francs seize centimes et un huitième. La cote sur notre marché est la même sauf la soustraction de un seizième qui représente, à cette date, la prime du dollar américain à Montréal. Le franc avance ou recule par cinq huitièmes de un centime. Coter ainsi notre unité monétaire en monnaie étrangère c'est donner le *certain*; c'est, disent encore les Anglais, faire le *movable exchange*. Plus le dollar représente de francs plus avantageuse est, pour nous, la transaction. Il faut donc, ici, retourner l'énoncé de M. Paterson : *Movable exchange, francs per dollar. Rule: buy high, sell low.* ⁽¹⁵⁾ Bref, au point de vue de l'acheteur, on peut risquer cette formule : le franc baisse en montant et la livre monte en baissant.

Pour le mark, New-York et Montréal donnent l'*incertain*. Nous cotons l'unité : un mark = 23.83 cents. A New-York, suivant un ancien mode, on cote quatre marks, soit 94 $\frac{1}{4}$ cents. Le mark avance ou recule par seizième de cent.

En ce qui concerne le dollar américain, l'unité monétaire étant semblable à la nôtre, il suffit d'indiquer la prime ou la perte.

(13) Paterson, *op. cit.*, p. 55.

(14) Auguste Arnauné : *Monnaie, crédit et change*, p. 91.

(15) *Op. cit.*, p. 56.

Si le dollar américain est à prime, c'est qu'il vaut plus que le dollar canadien. Le 16 avril 1914, le dollar américain faisait prime, ce qui se marque par un chiffre: de $1/16$ à $5/64$ de un pour cent. On peut aussi opérer le calcul et publier le prix du dollar. Ainsi, actuellement, le dollar américain vaut à Montréal $107\frac{1}{2}$ cents, ce qui revient à une prime de $7\frac{1}{2}$ p. 100. On voit, par ce seul rapprochement, combien la devise a varié.

On remarque que les chiffres ou *devises* sont distribués sur trois colonnes, ce qui permet de distinguer les transactions diverses suivant leur mode de transmission et la date de leur échéance. On a recours à trois rubriques: cable-transfert, valeur à vue, valeur à soixante jours. Une somme transmise par cable est soldée du moment où l'ordre de payer atteint le marché éloigné. (17) Le taux du cable-transfert est plus élevé parce que la somme est payable aussitôt: l'agent ne peut pas, comme dans le cas d'une lettre de change mise à la poste, bénéficier du cours de l'intérêt pendant un certain temps. La durée de la traversée de New-York à Londres, par exemple, et le taux de l'intérêt à Londres entrent ici en ligne de compte. (18) Les lettres à vue, généralement tirées par des banquiers, sont acquittées sur présentation du titre. Ces effets de commerce sont confiés aux navires qui transportent le courrier. Il n'est donc pas plus long d'expédier de l'or; mais il en coûte davantage si l'on calcule les frais que les envois de métal occasionnent. La cote des effets à vue est la cote type, la cote de base si l'on peut dire. Le papier long est celui qui est tiré à trente, soixante ou à quatre-vingt-dix jours, soit par des banquiers soit par des négociants. L'acheteur défalque l'intérêt, l'impôt du timbre et une légère couverture contre les risques à encourir. (19) Enfin, on peut coter la traite documentaire, c'est-à-dire la lettre de change à laquelle certaines pièces — connaissance, certificat d'assurance, etc., — sont attachées. Ces pièces ne sont remises que sur acquit ou sur accep-

(16) *Royal securities corporation: Investment items*, 29 août 1919.

(17) Marshall, Wright et Field: *Materials for the study of elementary economics*, p. 569.

(18) Paterson, *op. cit.*, p. 90.

(19) Voici le calcul établi par Paterson, (*op. cit.*, p. 99.)

Taux du papier court sur Londres.	\$487 pour L. 100
Moins 63 jours d'intérêt à $3\frac{1}{2}$ p. 100.	\$2.93
Impôt du timbre.24
	3.07
	\$483.83

tation de la lettre. On ne livre la marchandise, ou le droit d'en disposer, que sur versement du montant que la lettre représente.

Les taux ainsi arrêtés varient suivant le marché; mais y a-t-il une limite à ces variations? Le prix de la livre sterling peut-il atteindre \$4.90 ou même \$5.00? Peut-il descendre à \$4.80 ou même à \$4.50? Quand les réserves d'or sont suffisantes, non. Il y a, dans les périodes non troublées, un cran d'arrêt: le point d'or, le *gold point*.

Nous savons déjà qu'il peut devenir intéressant d'expédier de l'or au lieu de recourir aux opérations de change que nous avons décrites. Pour le papier court le point d'or d'entrée et de sortie varie suivant que l'on expédie des pièces d'or ou des lingots, et suivant les frais qu'entraînent l'assurance, l'intérêt et le fret. Ainsi, au début de la guerre, le taux d'assurance, élevé à cause des risques nombreux, recula la limite de sortie et d'entrée de l'or. Pour le papier long, le calcul des escomptes intervient. Quel est, entre Montréal et New-York, le coût du transport de l'or? — Un demi-cent par dollar. Entre New-York et Londres? — Deux cents et demi, et même moins, par livre. D'où il suit que, pour les valeurs à vue, le prix du dollar américain à Montréal ne peut dépasser 100 cents et demi ni s'abaisser au-dessous de 99 cents et demi; et que le prix de la livre sterling ne peut être plus élevé que \$4.89 ni être moindre que \$4.84. ⁽²⁰⁾ Autrement, il en coûterait moins d'expédier de l'or. Les envois d'or entre les États-Unis et le Dominion ont été fréquents dans le passé: en 1913, plus de vingt et un millions de dollars ont franchi la frontière, dont dix-sept millions venaient du Canada. ⁽²¹⁾ La statistique de notre commerce extérieur révèle l'importance de ce moyen de corriger les fluctuations du change.

Or, aujourd'hui, tout cela n'est que théorie. Nos réserves d'or ne suffisent plus. Le *gold point* est dépassé de beaucoup. Le dollar américain vaut bien plus que 100 cents et demi: le 11 décembre 1919, la cote marquait une prime de 10 p. cent, soit \$1.10. On voit à quel point la guerre a bouleversé le change.

* * *

Deux influences, qui s'additionnent parfois, peuvent, en

(20) E.-L. Stewart Paterson, *Notes on foreign exchange*, pp. 23 et 107;—Spalding, *op. cit.*, p. 112;—Royal Securities: *Investment items*, 29 août 1919;—A. Arnauné, *Monnaie, crédit et change*, pp. 127 et suiv.

(21) *Monthly report of the trade of Canada* (Ministère du commerce), septembre 1919, p. XII.

agissant sur le change, le livrer aux plus vives perturbations : la dépréciation de la monnaie et la guerre. ⁽²²⁾ Depuis la guerre, la circulation fiduciaire a été grossie. Ce phénomène, particulièrement sensible aujourd'hui, a eu des répercussions certaines sur le prix de la vie et sur le change. Si bien que des économistes ont voulu voir dans cette inflation monétaire la cause première, sinon unique, de l'affaissement des changes. C'est peut-être conclure un peu vite. Il reste, néanmoins, que le change marque le degré de dépréciation des monnaies nationales.

Il y aurait une autre question à se poser : la guerre a-t-elle heurté les lois économiques qui gouvernent les transactions dont nous nous occupons ? Il ne semble pas. On ne pourra pas citer les changes comme preuve de la faillite de l'économie politique. Ce n'est pas que nous y attachions une importance extrême. La loi économique a joué dès le début de la guerre. Puis, elle a été suspendue par l'action constante des gouvernements. Mais du jour où les mesures dirigées vers le relèvement des cours cessèrent d'exister, le change, soumis à l'action des forces qui le déterminent ordinairement, retrouva ses oscillations. Nous n'avons donc qu'à reprendre la marche que nous avons suivie jusqu'ici, et à rechercher de quel côté la balance des comptes a penché pendant la guerre. Trois périodes sont distinctes : l'une de liquidation, la seconde de stabilisation, la troisième de dépression ou de crise.

Première période : liquidation. — Dès avant la guerre, les pays cherchent à liquider leurs dettes. Le moment arrive toujours où le crédit doit se résoudre en une opération ferme. En 1914, les mouvements d'or sont précipités. Les nations désirent réaliser leurs valeurs. Le marché est inquiet. On encaisse. Les hostilités ne sont pas déclarées que déjà on les prévoit. Une crise financière, très brève mais aigüe, précède l'autre que l'on pressent. Dès le 31 juillet, Paris, Londres et Berlin haussent les taux d'escompte ; et les Bourses ferment leurs portes. ⁽²³⁾ Le change subit le contre-coup de cette panique. A New-York, le 28 juillet, le cable-transfert est à \$4.93 contre une livre sterling ; deux jours après, c'est le chaos. Le 31 juillet, la *Gazette* de Montréal an-

(22) Sur la réaction au point de vue de change de la monnaie intérieure—monnaie d'argent ou papier monnaie—voir Charles Gide, *Cours d'économie politique*, pp. 453 et suiv., ou Camille Perreau, *Cours d'économie politique*, I, pp. 466 et suiv.

(23) Spalding, *op. cit.*, ch. IX et X.

nonce que le *sterling exchange is very unsettled*; et le 1er août elle imprime: *no quotations*.

Presque aussitôt, les marchés se ressaisissent et l'harmonie des lois économiques se rétablit. En France, la liquidation des valeurs, les appels de fonds faits par les voyageurs et le dépôt à New-York d'une somme de six millions de dollars maintiennent les devises. L'Angleterre, créancière du monde, affermit sa situation. L'Allemagne stabilise jusqu'à un certain point le cours du mark à force d'or et fait servir à ces fins l'indemnité de guerre qu'elle a reçue de la France en 1870: des pièces réapparaissent soudain dans la circulation internationale. New-York porte pour un temps tout le poids de la liquidation financière. La place est débitrice et les envois d'or ne peuvent plus être faits à cause de l'incertitude des transports. L'importation des marchandises est momentanément arrêtée. Les valeurs à vue anglaises sont cotées à \$7.00. Mais les financiers américains agissent vite. Le 4 août, la Banque d'Angleterre accepte que l'or américain (plus de cent millions) soit transporté à Ottawa et placé à son crédit. La balance des comptes — et non pas, on le voit, la balance du commerce — est rétablie. Cette période s'étend depuis août-septembre 1914 jusqu'à février 1915. Réunissons ces deux extrêmes dans un tableau:

Cours des changes à New-York.

(août-septembre 1914 — février 1915)

	Août 1914			Février 1915.	
	Pair	Max.	Min.	Max.	Min.
Londres	\$4.866	5.07 1/2	5.06	4.8470	4.7915
Fonds américains au Canada.	\$1.00	4/64 (prime)	80/64 (perte)	52/64 (prime)	28/64 (perte)
		Septembre 1914		Février 1915.	
Paris	Fr. 5.182	5.06	5.10	5.18 1/4	5.28
Berlin (4 marks)	\$.95 1/8	.96 3/4	.94 5/8	.87 3/8	.82

Deuxième période: stabilisation. — La guerre se prolongeait au-delà des quelques mois que les graves financiers lui accordaient, à ses débuts. Plus elle durait, plus s'alourdissaient les importations des pays belligérants. Il fallait acheter au dehors non seulement le matériel de guerre, mais le nécessaire pour assurer les subsistances. Il n'est pas besoin de citer des chiffres.

fres (24) ; c'est par milliards que l'Europe s'endette vis-à-vis l'étranger. En retour, les neutres connaissent de formidables excédents d'exportations. Les États-Unis, en 1915-1917, enregistrent de ce chef près de neuf milliards de dollars. Nous-mêmes, qui étions des participants, nous avons reçu en partage de fournir aux alliés des armes et des aliments. La balance du commerce, si longtemps adverse, tournait à notre avantage à la grande joie de nos mercantilistes endurcis. L'excédent de nos exportations atteignait \$5,996,000 en 1915 et \$623,647,000 en 1918. (25)

L'Europe devait payer. Avec quoi? Non pas avec des marchandises puisque sa production était toute tournée vers la guerre et le soutien des populations. Ce manque à l'exportation augmentait l'écart et poussait jusqu'au sol un des plateaux de la fameuse balance du commerce. L'Europe ne vendait plus. Elle ne compensait plus ses dettes extérieures à l'aide de ses créances sur l'étranger. Selon les mercantilistes, cela même eût dû entraîner sa ruine. Il n'en fut rien. Ici encore vint s'ajouter la balance des comptes pour former l'équilibre des échanges. L'Europe, qui ne pouvait pas solder ses dettes avec de l'or, eut recours au crédit. Elle stabilisa le change par des procédés de finance. Il le fallait d'ailleurs : la lutte se poursuivait jusque sur ce terrain. Les valeurs alliées ne pouvaient pas céder. Le sentiment pénétrait ces opérations d'où il avait été si soigneusement banni jusque-là. Tous les moyens furent utilisés pour consolider les devises. Contre une loi économique on dressa une autre loi économique. L'Europe avait besoin de créances. (26) Les importations furent réduites aux besoins des pays. De larges crédits furent ouverts à l'étranger. De 1914 à 1918, les États-Unis seuls avançaient aux alliés près de sept milliards de dollars. (27) Les valeurs étrangères détenues par les Européens furent réquisitionnées. Achetées ou empruntées du public par les divers gouvernements, elles furent jetées résolument dans la balance, du côté opposé aux importations. Des créances, toujours des

(24) Voir notamment *l'Economiste français* du 22 mars 1919, p. 357: *Le commerce extérieur de la France pendant les dernières années de la guerre*;—et *l'Annual Review*, de Hopkins, 1918, pp. 121 et suiv.

(25) *Annuaire statistique du Canada*, 1918, p. 288.

(26) *L'effort financier de la France et les règlements de comptes internationaux en 1915 et 1916*, par G. M., dans la *Revue d'économie politique*, janvier-février 1917.

(27) France-États-Unis, mai 1918: *L'effort financier, militaire et naval des États-Unis*, p. 166; *La guerre du change*, dans la *Revue des Sciences politiques*, d'octobre 1918.

créances! Le procédé réussit. Jusqu'à l'armistice le change fut maintenu. Pour nous en assurer, faisons quelques sondages dans la masse des chiffres de ce quatre années, en choisissant les trois valeurs les plus importantes: la livre sterling, le franc et le dollar américain. ⁽²⁸⁾

Cours des changes à Montréal.
(Mars 1915 — Novembre 1918)

<i>Dates</i>	<i>Livre sterling</i>	<i>Franc</i>	<i>Dollar</i> (prime p. 100)
29 mars 1915	4.7965	5.30½	21/32
29 mars 1916	4.76 3/8	5.96¾	21/32 à 11/16
29 mars 1917	4.7555	5.84½	15/32
28 mars 1918	4.75 5/16	5.72¾	1 5/8
12 novembre 1918	4.75 15/16	5.42	1 15/16 à 31/32

Troisième période: dépression. — Cette situation, singulièrement aidée par l'entrée en guerre, en 1917, de la République américaine ⁽²⁹⁾ — qui poussa jusqu'à dix milliards ses avances aux pays de l'entente — se prolongea au-delà de l'armistice. En mars 1919, l'Angleterre déclara renoncer à la politique suivie jusque là. Elle croyait ainsi mieux servir ses intérêts. Elle prévoyait la baisse du change: du coup, elle raréfiait l'importation américaine et, tout en restant libre-échangiste, s'entourait d'une invisible protection. ⁽³⁰⁾ L'acheteur anglais réfléchira deux fois avant de se porter acquéreur d'un article qui va lui coûter 17 et même 20 p. 100 de plus du seul fait de la prime du dollar. Le commerce national bénéficiera d'autant. Il se peut que cela ne se réalise pas pour ce qui est des objets de luxe ⁽³¹⁾, mais le luxe n'est pas l'essentiel. Et puis, les autres pays ⁽³²⁾ qui se fournissaient chez les Américains trouveront la route du marché britannique et des facilités que les États-Unis ne peuvent plus

(28) Ces chiffres nous ont été communiqués par la Banque d'Hochelega.

(29) Achille Viallate: *Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen*, pp. 263 et suiv.; le même auteur, dans un article sur les *États-Unis, nation créancière*, paru dans *l'Économiste français* du 5 juillet 1919, cite ce mot de Bonar Law: "Jusqu'à ce que les États-Unis se soient décidés à entrer dans la lutte, les moyens de payer nos achats et la question du change étaient non seulement des problèmes très graves, mais, suivant moi, des problèmes insolubles."

(30) Lloyd George, *loc. cit.*

(31) *L'Économist* de Londres a montré comment le luxe, sait, en Angleterre, s'accommoder d'un change surélevé.

(32) *U. S. economists say european buyers will transfer to British markets*, *The Gazette*, 15 décembre 1919.

offrir parce que, créanciers de partout, ils sont prisonniers de leur change. L'Angleterre, conclut un économiste canadien, garde le coup d'œil. Elle est encore, en matière de finances, la maîtresse du monde. S'il en fallait une preuve, cette dernière attitude suffirait. (33)

Les devises chancelèrent aussitôt. Le change n'obéit plus qu'aux sollicitations contraires de l'offre et de la demande. N'étant plus étayé par des crédits, il ne connut plus de contrainte. Dès lors, la balance des comptes joua à ressorts découverts. Les importations des pays d'Europe allaient toujours augmentant : la statistique du commerce de la France et du commerce anglais pour les huit premiers mois de l'année 1919 indique une progression des entrées et une légère accentuation du côté des sorties. (34) A cette première source d'endettement vint s'ajouter — c'est toujours l'équilibre final — le paiement des intérêts sur les emprunts contractés et les remboursements des capitaux avancés. En regard, presque rien. Pour produire, l'Europe a besoin de matières premières ; et les prix courants, déjà fort élevés, s'alourdissent du change chaque fois que l'on demande à l'étranger des approvisionnements. L'industrie attend et se restreint. La vente à l'extérieur reste maigre. Et comme l'or n'entre plus en ligne de compte, parce qu'il ne sort pas et que d'ailleurs il ne suffirait pas à solder la seule dette d'un pays comme la France, c'est la débâcle. L'Europe doit plus qu'on ne lui doit, trois, quatre et cinq fois plus. Elle n'a plus guère de créances à faire valoir. L'offre du papier sur la place créancière est minime devant la demande formidable. Il n'y a plus de point d'équilibre. Le change est livré aux enchères. Une certaine spéculation aidant, les prix ne connaissent pas de limite. Qu'y a-t-il là qui puisse nous étonner tant ? Combien de marchandises, pendant et depuis la guerre, qui ont été majorées de la sorte !

A notre tour, nous avons été atteints par le ressac. Notre dollar, qui s'était à peu près maintenu, qui avait plusieurs fois touché le pair et avait même fait prime par moments, a été entraîné vers la baisse. Le change américain nous est nettement défavorable depuis le milieu de l'année 1918. Tant que la prime du dollar *yankee* ne dépassa pas 2 et 2½ p. 100, le public ne s'inquiéta guère. Il y voyait sans doute une conséquence du conflit

(33) *Investment Items*, 29 août 1919.

(34) *L'Economiste français*, 1er novembre 1919.

européen. Il avait bon dos n'ayant pas été épargné sur le reste. Mais voilà qu'en juillet 1919 la prime est de 3 p. 100; puis elle monte à 4, à 6 et même à 11 p. 100. Ce fut une surprise générale. Ces Américains qui osaient ainsi toucher à notre monnaie! En vérité nous subissons la loi. Était-ce celle de la balance du commerce? Mais la balance du commerce entre les États-Unis et le Canada nous fut toujours adverse; et il y a des chances pour qu'elle le soit longtemps. Quatre milliards et demi à l'importation contre un peu plus de deux milliards à l'exportation, depuis vingt ans. Qu'est-ce donc qui nous préservait du sort que connaît actuellement l'Europe? Nos ventes à l'Angleterre qui, faisant naître sur le marché de New-York des créances en notre faveur, contrepesaient nos dettes: opération triangulaire, dont nous avons déjà parlé. Mais il vint un moment où ce remède ne guérit plus. L'Angleterre et d'autres pays d'Europe ne soldent pas comptant tous leurs achats. Ils en donnent des reconnaissances qui ne sont pas livrées au change par crainte d'activer encore la chute des valeurs. Ils payent en crédit. (35) D'ailleurs, la balance des comptes s'alourdit du service des emprunts que nous avons contractés. (36) Et voilà pourquoi les devises nous ont été contraires, comme on en jugera par les cotes de 1919:

Cours des changes à Montréal.

(Mars-Décembre 1919)

<i>Dates</i>	<i>Livre sterling</i>	<i>Franc</i>	<i>Dollar américain</i> (prime p. 100)
1er mars	4.75 $\frac{3}{4}$	5.49	1 31/32
30 avril	4.66 $\frac{1}{2}$	6.04	2 3/4
30 juillet	4.34 $\frac{3}{4}$	7.30	49/16
30 septembre	4.18 $\frac{1}{4}$	8.23	3 23/32
2 décembre	3.94 $\frac{1}{2}$	10.	5 à 5 1/16
10 décembre	3.76	11.82	8
11 décembre	3.69 $\frac{1}{8}$	10.69	10

Le 11 décembre, le dollar canadien à New-York était offert à 11 p. 100 de perte, soit à 89 cents: le marché en était bouleversé. La saute avait été brusque. Le gouvernement canadien

(35) Sir Henry Drayton, ministre des finances, a trouvé la formule: "Nous payons comptant et nous vendons à crédit", (*The Gazette*, 13 novembre 1919); voir l'article déjà cité des *Investment Items*.

(36) Les valeurs canadiennes placées aux États-Unis s'élèvent à plus de \$700,000,000 (*Commerce Monthly*, publication de la *National Bank of Commerce* de New-York).

expédia de l'or : vingt millions de dollars, et suspendit l'émission des mandats postaux. Une activité plus marquée de nos ventes aux Etats-Unis contribua également à raffermir les cours. Nous donnons ci-après la cote du 23 décembre, publiée dans les journaux, à laquelle nous avons ajouté " la prime ou la perte du dollar canadien par rapport au pair des devises étrangères " :⁽³⁷⁾

Cours des changes à Montréal.

(22 décembre 1919).

<i>Valeurs</i>	<i>Pair</i>	<i>Cote du jour</i>	<i>Prime (+) ou perte (-) du dollar canadien</i>
Londres	\$4.866	4.1140	+ 18.24
Paris	Fr. 5.182	9.69	+ 86.99
Suisse	Fr. 5.182	5.08	- 1.96
Belgique	Fr. 5.182	9.06	+ 74.84
Italie	Li. 5.182	12.12	+ 133.88
Hollande	cents: 40.196	40.25	- 0.12
Allemagne	cents: 23.821	2.28	+ 944.76
New-York	cents: 100	107.50	- 7.50

* * *

Le change suit donc les oscillations de la balance des comptes. La théorie classique résiste à l'épreuve d'une crise sans précédent. On a voulu, comme on le sait, charger de tout le mal la circulation fiduciaire. Un économiste italien, Luigi Einaudi, écrit : " La véritable cause du change est la dépréciation " et " l'abondance en perspective du papier monnaie ".⁽³⁸⁾ N'a-t-on

(37) Suivant la méthode adoptée par J. Déchamps (*France-Etats-Unis*, novembre 1919).

(38) Léon Polier : *La crise des changes*, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1919.—Il y aurait beaucoup à dire sur cette question de l'influence—indubitable—d'une circulation fiduciaire dépréciée. Elle était connue et analysée bien avant la guerre. Les créanciers qui ne peuvent plus attendre d'or des pays débiteurs se protègent contre le risque éventuel que représente l'inflation de la monnaie de papier. Cela se traduit dans les devises du change. Il y a là un élément crédit très difficile à préciser. Deux articles parus récemment sont impressionnants : celui de lord d'Abernon (*Cost of living due to inflation* dans le *Star* du 3 janvier 1920) et celui de M. C.-H. Cahan (*Problems of exchange*), dans le *Financial Times* du 27 décembre 1919). Les deux auteurs font d'ailleurs les réserves nécessaires et n'admettent pas, soit au cours de leur argumentation soit dans leurs conclusions, que l'accroissement de la circulation fiduciaire insuffisamment gagée par de l'or soit la cause unique de la baisse du change. L'activité économique scientifiquement organisée demeure, pour M. Cahan notamment, le grand remède à la situation que nous traversons. Voir aussi l'*Opinion* du 29 novembre : *Le grand coupable de la vie chère*.

pas une tendance à exagérer l'influence économique des émissions fiduciaires? Est-ce là une *cause unique*, comme on le prétend de nos jours? Elle existe évidemment, et l'exemple des pays sud-américains à monnaie dépréciée le démontre. Mais si demain la circulation fiduciaire de la France était ramenée à son chiffre d'avant-guerre, croit-on que le coût de la vie et le change en seraient profondément modifiés? Il nous paraît un peu trop commode de simplifier à ce point. C'est ignorer le rôle de la production et les menées de la spéculation, pour ne mentionner que ces deux formes d'activité. Le change traduit, en définitive, comme le dit un auteur, "les changements survenus dans les pouvoirs d'achat des diverses monnaies" (39); mais ce n'est là qu'un résultat. Notre circulation fiduciaire n'a pas atteint un chiffre aussi considérable que celui que la statistique relève pour certains pays, et les billets du Dominion, sont gagés par une encaisse or de plus de 47 p. 100 quand l'encaisse américaine n'est que de 40 p. 100. (40) On pourrait fort bien, au moyen d'un emprunt, retirer une partie des billets en cours et grossir d'autant notre dette. Corrigerait-on le change par cette opération? Ferait-on que nos exportations dépassent nos importations? Supprimerait-on le solde à payer? Nous posséderions, certes, une circulation plus saine, ce qui est à désirer; mais aurions-nous, de ce seul chef, supprimé toute infériorité?

Peut-on même parler d'infériorité? La dépréciation du change n'offre-t-elle pas des avantages? Oui, et nous en avons déjà signalé un: la protection indirecte. La prime sur le change s'ajoutant aux achats contractés à l'étranger tend à diminuer le courant d'importation. En retour, cette prime alourdit d'autant les matières premières et les objets de première nécessité et provoque une hausse du coût de la vie. Le change déprécié accroît ainsi les chances d'exportation: il est intéressant d'acheter là où le change est bas et de profiter de la prime de la monnaie nationale sur le pair étranger. Voilà deux résultats contraires produits par la même force: réduction des achats et progression des ventes. Le change devrait donc trouver en lui-même un correctif? Malheureusement, les choses sont plus compliquées. Les

(39) *La hausse des changes*, dans *l'Illustration économique et financière* du 6 septembre 1919;—A. Oppenheim: *Foreign exchange*, une brochure, 1919.

(40) *The Gazette*, 13 décembre 1919, (sir Henry Drayton).

avantages de la dépréciation des changes ne sont pas, d'abord, aussi prononcés qu'on le croit. Il reste toujours la balance des comptes: intérêts et remboursements des emprunts, hausse des taux de fret, commissions et courtages. Enfin, pour exporter, encore faut-il pouvoir produire.

Ce mot nous conduit aux moyens que l'on a suggérés de remédier à la situation. Ils sont nombreux. Quelques-uns ne méritent pas l'attention. Il ne servirait de rien de modifier la monnaie métallique ni de mettre en circulation un billet de banque international. D'autres ne sont que des palliatifs. Les envois d'or, notamment. Ils suffisent, en temps normal; pendant la crise, ils pèsent peu. Nous savons d'ailleurs que tout l'or de la France ou de l'Angleterre serait impuissant à solder les dettes de ces deux pays. L'or doit aussi jouer son rôle passif et garder la circulation fiduciaire déjà menacée. C'est là sa fonction de garantie, "son action potentielle", dit Charles Gide, semblable "à celle de la flotte anglaise, qui, invisible, tapie on ne sait où, maintient la liberté des mers". (41) L'or doit rester où il est.

Et les créances? Pourquoi n'en pas susciter comme pendant la guerre: emprunts à l'étranger, crédits, vente des valeurs mobilières? Les crédits paraissent avoir vécu pour ce qui est des gouvernements. L'Angleterre tout au moins n'en veut plus. Et les crédits ne sont encore que des palliatifs en cela qu'ils ne sont pas illimités quant au temps. Ils ont leur quart d'heure: celui du remboursement. Les emprunts présentent la même difficulté. Qui emprunte promet de remettre et s'oblige à payer un intérêt: deux poids dans la balance des comptes. Il reste possible de consentir des crédits bancaires avec l'espoir qu'ils serviront au relèvement des pays que la guerre a si profondément atteints. (42)

(41) *L'or et le change*, dans la *Revue d'économie politique* de mars-avril 1916.—Sur les conséquences des interdictions d'exportation de l'or, voir Léon Polier: *Influence des changes sur les mouvements de l'or*, dans *l'Europe nouvelle*, du 26 avril 1919.

(42) C'est ce à quoi se préparent les financiers américains. Voir André Liesse: *La question des emprunts internationaux et Rapports internationaux et Rapports financiers de l'Amérique et de l'Empire*, dans *l'Économiste français* des 23 août et 1er novembre 1919. On trouvera dans *l'American Review of Reviews* de juillet 1919 l'exposé de M. Frank-A. Vanderlip auquel M. Liesse fait allusion.

(43) 18, 20 et 25 septembre 1919.

Ou bien l'emprunt peut prendre la forme de placement de valeurs à l'étranger opérés par l'entremise des institutions financières. Là encore, quoi qu'en dise un rédacteur du *Temps* (43), nous ne voyons pas que l'opération soit finale. Il n'y a, dans ce domaine, que deux moyens: un emprunt en perpétuel, qui ne nécessiterait que le versement des intérêts à des périodes déterminées; le partage définitif entre les alliés plus épargnés des dettes de guerre assumées par les pays qui ont le plus souffert. (44) Verrons-nous cet acte de justice? De justice et de sain intérêt, car ceux qui, aujourd'hui, constatent leur puissance créancière pourraient bien, demain, connaître un autre sort. (45)

Tout se ramène en fin de compte, à une activité intérieure. Les pays débiteurs, qu'ils empruntent ou non, doivent refaire leurs finances, rétablir leur crédit et leur circulation fiduciaire, (46) reconstituer leurs forces. Économiser et produire, voilà le programme. Il est vite tracé, moins vite exécuté. Bannir le luxe d'importation, mais non pas l'importation du nécessaire. (47) Produire pour vendre à l'étranger, pour reconquérir les marchés, pour reconstruire la maison, pour retrouver avec l'épargne le capital, avec le capital la libération. Le dernier remède, le seul peut-être, c'est le temps.

Pour nous le même effort s'impose. La baisse du change nous aura fait comprendre, mieux que tout autre chose, la valeur de la production économique, de l'exploitation rationnelle de nos richesses, de l'organisation du crédit, d'une politique commerciale enfin intelligente et large. Produire encore et plus, posséder le marché national qui est à conquérir, vendre davan-

(43) 18, 20 et 25 septembre 1919.

(44) Léon Polier: *La crise des changes*, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1919.

(45) Jacob-H. Schmuckler: *Real meaning of exchange discounts*, dans le *Magazine of Wall Street*, du 13 septembre 1919.

(46) Raphaël-Georges Lévy: *Les changes pendant la guerre et après la paix*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 octobre 1919. M. Lévy établit un lien assez étroit entre le change et la circulation fiduciaire. Le rétablissement de la circulation normale aura surtout cette conséquence de raffermir le crédit national et de donner confiance à l'étranger. Ce sont les conclusions des articles du *Temps*, que nous avons mentionnés. Cf. André Liesse: *La question des changes étrangers*, dans l'*Economiste français* du 11 octobre 1919.

(47) Cf. le vigoureux article de M. Léon Polier: *M. Loucheur et le problème du change*, dans l'*Europe nouvelle* du 1er mars 1919.

tage à l'Angleterre, à l'Europe et à l'Amérique latine, sinon même à l'Extrême-Orient, construire notre marine marchande, attirer les capitaux du dehors, inciter l'étranger à nous visiter, et, pour cela, ne pas le loger sous les combles et ne pas détruire sottement ce qui peut l'attirer en nous et autour de nous, — autant de leçons que la brève indication d'une devise dépréciée nous aura données. Puissent-elles être entendues!

Edouard MONTPETIT,

Professeur à l'Université de Montréal.

LE BESOIN DE CULTURE

Depuis assez longtemps, nos esprits dirigeants se sont appliqués à secouer l'esprit de routine du peuple canadien-français et à le rendre pratique, comme ils disent. Ils ont écrit et proclamé sur tous les tons que nous avons tort de borner notre ambition à une espèce d'hégémonie intellectuelle d'ailleurs problématique et de laisser périlcliter pendant ce temps notre héritage terrestre et matériel.

Cessons, s'écriaient-ils, de nous illusionner sur notre mission civilisatrice et soucions-nous davantage de nos intérêts plus proches: tandis que nous piétinons sur place, les yeux levés vers un idéal stérile, et que nous nous sacrons, à grand renfort de discours, les futurs Athéniens de l'Amérique du Nord, les Barbares nous entourent déjà et achèvent de nous enlever de dessous les pieds toute l'industrie, toute la richesse, tout l'avenir.

Malgré l'exagération inévitable dont il a été parfois accompagné, ce cri d'alarme a été assurément poussé à son heure. Et on peut dire qu'il a été entendu. Un grand nombre des nôtres ont commencé d'envahir des domaines que naguère on leur croyait fermés et ils y réussissent déjà au-delà de tout ce qu'on avait pu espérer. La superstition des professions libérales sévit toujours sans doute, mais elle n'en a pas moins perdu de son emprise. Le commerce, l'industrie, la finance sont en train de devenir chez nous de véritables carrières. Grâce au concours des gouvernements, des écoles d'application se sont ouvertes où des techniciens se forment pour accentuer encore ce mouvement progressiste. Sur tous les points à la fois, il semble que nos compatriotes aient commencé à emprunter de leurs voisins anglais leurs qualités plus actives. L'agriculteur sort des sentiers battus et s'ouvre aux méthodes nouvelles, l'industriel perd de son ancienne timidité, et, sans cesser d'être prudent, ose donner à son esprit d'entreprise une envergure plus grande, le commerçant enfin ne consent plus à se laisser circonscrire dans les étroites limites d'autrefois et étend son horizon.

Il y a encore beaucoup à faire sans doute, mais tout indique que le peuple canadien-français est enfin sur la voie de la prospérité matérielle.

Une semblable réaction était nécessaire, avons-nous dit, mais, comme toute réaction, elle avait son danger.

Dans notre hâte à descendre d'un idéalisme endormeur allions-nous tomber dans le pur matérialisme? La course à la richesse allait-elle nous absorber tout entiers? N'y avait-il pas à craindre que le souci du progrès matériel, en s'universalisant, et en prenant pour ainsi dire toute la place, n'effaçât à la longue, et à force d'américanisation, les qualités propres de notre esprit français? C'eût été commettre l'irréparable sottise que dénonce Juvenal et, sous couleur de vivre, perdre la raison même de vivre.

Et propter vitam, vivendi perdere causas.

De même que l'individu, un peuple est à la fois esprit et matière, et un juste équilibre est nécessaire entre ces deux éléments qui le composent. L'esprit, s'il n'est pas soutenu par la matière, s'évapore et se volatilise; la matière, si elle n'est pas vivifiée par l'esprit, s'encrasse et se rouille, et, quoique différentes, ce n'en sont pas moins deux manières de finir. Nous avons tous besoin d'un dosage proportionné d'idéal et de réel, et ce n'est pas sans raison que le peuple hébreu demandait à la fois et la rosée du ciel et la graisse de la terre, *de rore coeli et de pinguedine terrae*.

Que le péril matérialiste nous guette cela est incontestable et l'on a déjà commencé à s'en préoccuper sérieusement, même parmi ceux qui, sans le vouloir, avaient contribué à le créer. Tous les esprits avisés, qui voient un peu loin devant eux et qui ont à cœur notre avenir véritable, semblent avoir compris, qu'après avoir réagi utilement contre l'apathie des volontés, il importe maintenant de prévenir la stagnation des esprits. Nous avons obéi assez longtemps à la dure loi du "primo vivere"; notre prospérité matérielle est maintenant en marche et le "deinde philisophari" nous est enfin permis. C'est la raison de cette croisade nouvelle à laquelle nous assistons présentement en faveur d'un intellectualisme plus intense, en faveur de la culture.

Partout, comme un leitmotiv qui revient dans les conférences publiques, dans les articles de la presse et jusque dans les discours parlementaires, nous entendons répéter que le temps est

venu de refaire à l'intellectualisme, dans notre économie nationale la place plus large à laquelle il a droit. Développer notre culture intellectuelle et former une élite, tel paraît être aux yeux de tous ceux qui réfléchissent le devoir de l'heure présente.

D'appeler si fortement la formation d'une élite et de proclamer si haut le besoin de culture, cela équivaut évidemment à une confession. Il faut bien en conclure que la culture nous fait défaut et que notre élite est absente. Quelques-uns se demandent peut-être si nous avons bien le droit de frapper un pareil meâ culpâ sur la poitrine de tout un peuple et de décerner ainsi aux Canadiens-français un brevet d'infériorité intellectuelle. Est-ce que nos dix-huit collèges classiques ne déversent pas tous les ans dans la vie nationale un nombre proportionnel suffisant de jeunes gens instruits? Est-ce que notre production littéraire ne s'accroît pas tous les jours et dans des proportions que l'on n'a pas connues jusqu'ici? A-t-on jamais vu nos orateurs et nos conférenciers pulluler avec plus d'abondance, sans que le public, avide de beau langage, se lasse de les entendre?

Tout cela est vrai: un nombre de plus en plus grand des nôtres est favorisé de l'instruction et s'essaie par conséquent à la vie intellectuelle. Mais il faut d'abord se bien garder de confondre la culture avec l'instruction. Ce sont deux choses distinctes, bien qu'elles se touchent par plusieurs endroits et paraissent même parfois se confondre. L'instruction est un emmagasinage, tandis que la culture est une floraison.

Le cerveau de l'homme instruit est comme une voûte où il a entassé des faits et des notions de toutes sortes comme autant de provisions utiles pour y puiser; ce n'est qu'un sombre amas, sans vie propre et où il est toujours nécessaire de promener la lumière.

Bien différent, le cerveau de l'homme cultivé ressemble à un jardin dont la terre tournée et retournée a poussé des fleurs et des fruits; l'air y circule, le soleil s'y joue, les oiseaux y chantent, et les roses y embaument; c'est la grâce, c'est la lumière, c'est la vie.

L'homme qui a de la culture a, par des soins assidus, développé en même temps toutes ses facultés naturelles; il s'est appliqué sans doute à savoir, mais surtout à comprendre; son esprit a une fenêtre ouverte sur tous les domaines de l'intelligence; selon le programme de Clitandre, qui ne s'adressait pas seulement à Henriette, il a des clartés de tout. De tout ce qui l'entoure, l'homme cultivé s'est longuement habitué à tirer l'universel,

c'est-à-dire ce qui appartient à tous. Cet entraînement lui permet de saisir entre les choses les plus disparates mille rapports qui échappent à d'autres. Placez un ingénieur en face d'un métaphysicien, et ils ne se comprendront pas, parce qu'il n'y a pas de lien qui les rapproche. L'esprit cultivé, lui, sera aussi parfaitement à son aise avec le philosophe qu'avec le technicien, et, chose merveilleuse, il parviendra à les intéresser l'un et l'autre. C'est que, sans avoir la science profonde du métaphysicien ou de l'ingénieur en leur domaine respectif, il s'est cependant assimilé tout ce qui en est essentiel, tout ce qu'il importe d'en connaître à l'homme universel, c'est-à-dire à quiconque ne fait pas profession de philosopher ou métier de construire. Il n'y a que la culture générale qui puisse mettre en communication les intelligences diversement appliquées, et c'est pourquoi elle est l'instrument par excellence de la sociabilité.

L'on peut même dire que la civilisation n'est que la somme des cultures individuelles; en d'autres termes, la civilisation est à la collectivité ce qu'est la culture à l'individu. Plus un peuple comprend d'esprits cultivés et plus il est civilisé. Qu'est-ce qui a fait si grand le renom d'Athènes sous Périclès, de Rome sous Auguste et de la France sous Louis XIV? La société polie. A chacun de ces trois âges, c'est véritablement la culture individuelle qui, après s'être largement répandue, s'est épanouie en civilisation glorieuse. D'autres siècles ont connu plus de science et plus d'érudition et cependant ils n'ont pas projeté sur l'humanité autant de lumière.

Sans prétendre à l'éclat d'Athènes, de Rome ou de Lutèce, le Canada français devrait posséder déjà cette société polie qui se retrouve chez tout peuple qui compte et dont les lettres, les sciences et les arts sont comme l'émanation nécessaire. Il faut bien croire que nous ne la possédons pas puisque tant de voix appellent de leurs vœux la formation d'une élite.

Sans doute, la culture n'est pas complètement absente de chez nous, et chacun pourrait nommer parmi nos lettrés ou nos professionnels nombre d'esprits délicats et raffinés dont la conversation à la fois substantielle et alerte n'aurait certainement pas déparé les salons d'une Aspasia. Malheureusement, nous pouvons encore les compter. *Rari nantes*. Pour fournir à une masse le ferment nécessaire à son élévation sociale autant qu'intellectuelle, il faut plus que quelques intelligences supérieures disséminées ici et là. Une élite est un choix, mais elle n'en im-

plique pas moins l'idée de nombre. Ceux qui la composent doivent être distribués en des postes multiples et cependant être assez rapprochés pour que leurs rayonnements se rejoignent.

N'ayons donc pas peur d'en faire l'aveu, — car un mal que l'on connaît est à moitié guéri, — notre culture moyenne est restée jusqu'à ce jour au-dessous de l'étiage. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à regarder autour de nous et même en nous.

Ainsi, l'on parle de notre production littéraire. Il est vrai qu'elle est plus abondante qu'autrefois et que même elle marque un progrès. Cependant pesez-la et, selon le point de vue auquel vous vous serez placés, vous verrez combien elle est légère ou combien elle est lourde.

Nous avons de patients chercheurs qui font d'utile besogne en fouillant nos archives et en mettant au jour quantité de documents nouveaux nécessaires à une meilleure connaissance de l'histoire canadienne; mais nous en sommes encore à attendre le véritable historien qui animera toute cette matière en y faisant circuler l'air vivifiant d'une idée générale, qui, avec le lien d'une pensée maîtresse, rassemblera tous ces matériaux épars pour en faire un monument qui dure au-delà de l'airain, *aere perennius*.

Nous avons des journalistes qui, après avoir écrit *de omni re scibili et quibusdam aliis*, s'appliquent consciencieusement à sauver de l'oubli leurs articles, leurs billets ou leurs chroniques en les mettant en volume; mais, même après cela, qui est-ce qui dira que la presse canadienne brille de tout l'éclat que l'on est en droit d'en attendre?

Nous avons des romanciers et des conteurs qui s'essayent avec une audace louable à la littérature d'imagination et qui, sur le canevas d'une plus ou moins ingénieuse fiction, s'efforcent de retracer nos mœurs nationales; passez-les tous en revue cependant et vous chercherez en vain un seul type qu'ils aient encore créé.

Nous avons des politiciens qui ne sont pas tous sans talent et qui, possédant l'éloquence native de leurs ancêtres gaulois, réussissent quelquefois à voiler sous l'appareil des grands discours la petitesse de leurs objets, mais où sont, — nous ne dirons par nos hommes d'Etat, car ils ne foisonnent nulle part, — mais nos vrais politiques, capables de s'élever au-dessus des intérêts de clocher, d'aborder en face une question d'ordre général, et, après l'avoir examinée à la lumière des principes, d'en découvrir les causes et d'en saisir la portée?

Nous avons enfin des poètes qui, sans être encore épiques ou lyriques, font mieux les vers et connaissent bien mieux leur métier que leurs illustres prédécesseurs, Crémazie ou Fréchette, mais... chacun sait qu'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir quelque chose à dire pour écrire en lignes inégales ou pour rimer.

Bref, je ne crois pas exagérer, et je pense au contraire me montrer assez bon prince, en soutenant qu'il n'y a pas dans toute notre littérature vingt ouvrages qui aient demandé un sérieux effort de réflexion personnelle, qui impliquent un travail réel de la pensée.

D'où vient cela? C'est qu'une culture plus largement diffuse n'a pas encore créé autour de nous l'atmosphère nécessaire à l'éclosion des idées.

Nous tous qui sommes censés appartenir à notre classe dirigeante, examinons-nous sans flatterie et osons nous dire à nous-mêmes que nous sommes satisfaits de notre préparation intellectuelle. Combien de fois ne nous sentons-nous pas comme dépaysés lorsque nous avons l'imprudence de sortir de notre sphère; combien de fois notre imagination poussive ne s'arrête-t-elle pas court dès le départ, faute d'une laisse assez longue, lorsqu'il s'agit de rendre de façon vivante une pensée qui ne se sent que confusément; combien de fois ne perdons-nous pas immédiatement l'équilibre lorsque nous cessons de nous appuyer sur le fait et que nous tentons de dégager l'idée?

Et pourtant ce ne sont pas les facultés qui nous manquent. N'oublions pas qu'il n'y a pas de pays qui ait le monopole de l'intelligence. Descartes avait raison de dire que la nature a réparti le bon jugement et le sens commun sur tous les hommes, sinon d'une façon égale, au moins d'une façon équivalente. Le Canadien-français moyen a la même dose d'intelligence native que le Français moyen ou que l'Anglais moyen, et il n'y a rien qui l'empêche de l'exploiter avec un résultat égal, à la condition qu'il soit secouru, extérieurement d'abord par l'appui d'un milieu favorable, intérieurement ensuite et surtout par son propre effort personnel.

Pourquoi donc ne sommes-nous pas plus avancés? Il n'y a pas que la loi du *primo vivere* qui l'explique. La lente éclosion d'une intellectualité supérieure dans notre Canada français tient à plusieurs défauts.

Il est certain d'abord que la plupart de nos jeunes gens manquent déplorablement d'ambition. Lorsqu'ils sortent du collège

et qu'ils croient avoir fini leurs études, ils n'ont qu'un souci, c'est de gagner leur vie avec le minimum d'efforts possible. Les uns se tournent vers le droit, d'autres vers la médecine, mais dans tous les cas ils ne voient que ce but immédiat. Rien ne les intéressera plus en dehors de là.

C'est pourtant une erreur profonde de croire que la culture professionnelle suffit. Sans doute il faut un entraînement particulier pour chaque fonction de la vie sociale, mais cette préparation spéciale ne doit pas tout absorber. Sans doute, les spécialistes, les érudits et les savants sont nécessaires puisque ce sont eux qui mastiquent et triturant chacun de leur côté les éléments indispensables à la culture de l'humanité, mais il n'en sont pas moins des hommes incomplets, s'ils n'ont pris garde de ne pas cultiver un coin unique de leur cerveau.

"Etant il y a quelques années, nous raconte Anatole France dans une grande ville d'Europe que je ne nommerai pas, je visitai les galeries d'histoire naturelle en compagnie d'un des conservateurs qui me décrivait les zoolithes avec une extrême complaisance. Il m'instruisit beaucoup jusqu'aux terrains pliocènes, mais, lorsque nous nous trouvâmes devant les premiers vestiges de l'homme, il détourna la tête et répondit à mes questions que ce n'était point sa vitrine. Je sentis mon indiscretion. Il ne faut jamais demander à un savant les secrets de l'univers qui ne sont point dans sa vitrine. Cela ne l'intéresse point."

Toutes proportions gardées, il en est un peu de même de tous ceux qui s'absorbent dans la culture professionnelle et qui s'y confinent résolument. Tel médecin est un habile praticien, il est ferré à souhait sur toutes les parties de son art, mais gardez-vous bien de lui parler littérature, car ce n'est pas dans sa vitrine. Tel avocat connaît de fond en comble la jurisprudence de son pays et se retrouve à merveille dans le dédale de nos lois, mais n'allez pas l'entretenir d'un grave problème philosophique, car ce n'est pas dans sa vitrine.

L'un et l'autre ne s'aperçoivent donc pas qu'en se mettant ainsi des œillères, ils diminuent leur efficacité au lieu de l'intensifier. Ne seraient-ils pas meilleurs avocats et meilleurs médecins si, à leur culture professionnelle nécessaire, ils avaient superposé la culture générale. Cette culture générale, en élargissant le champ de leur vision, en universalisant pour ainsi dire leur entendement, les empêcherait de s'isoler dans un cercle d'idées trop restreint, leur permettrait de saisir entre les choses mille

rapports qu'ils ne soupçonnent pas présentement, affermeraient leur jugement, et fourniraient infailliblement aux premiers une dialectique plus claire et aux seconds un diagnostic plus sûr.

Mais comment l'obtenir, cette culture générale qui nous manque et qui est tant souhaitée ?

Nous avons vu, à l'Assemblée législative, quelques-uns de nos représentants réclamer à cette fin le concours immédiat des pouvoirs publics, et ils avaient raison. C'est une question d'intérêt vital pour notre race que de nous faire une intellectualité plus haute, à la mesure de nos légitimes ambitions, et nos gouvernements ne doivent pas s'en désintéresser. Leur action peut se faire sentir utilement par la création d'écoles supérieures qui répandront la haute instruction, par l'établissement de bibliothèques plus nombreuses et mieux outillées où les esprits avides de connaissance iront s'alimenter, par l'institution de concours qui stimuleront les ambitions en même temps qu'ils soulèveront le boisseau de dessus les talents, enfin par la création de bourses de voyage qui permettront aux jeunes d'élargir leur horizon, de prendre contact avec d'autres civilisations et d'amasser, en même temps que des images nouvelles dans leur imagination encore fraîche, des idées plus variées dans leur esprit large ouvert.

N'oublions pas cependant que la culture est par-dessus tout le prix d'un effort personnel. Nous nous cultivons nous-mêmes, nous ne sommes pas cultivés.

Comme le paysan peine et sue pour faire rendre à sa terre la moisson qu'il en attend, nous devons également peiner et suer pour faire rendre à notre esprit son immatérielle moisson.

Pour nous servir d'un mot de Dumas fils, en le modifiant légèrement : " On n'a pas de la culture comme on a du ventre, sans faire exprès."

Il y a, à la base de la culture, comme à la base de tous les succès, une condition essentielle : le travail.

Or, c'est là précisément notre défaut principal, celui qui nous a empêché d'accomplir les progrès attendus dans le domaine intellectuel comme dans le domaine matériel : la peur de l'effort. Quelle est grande notre paresse et surtout notre paresse d'esprit !

Trop de nos jeunes gens ne paraissent pas comprendre que le collègue n'est en somme que l'antichambre de la vie intellectuelle. Ce n'est certainement pas pour décliner *rosa, rosae* ou, suivant le personnage de Labiche, pour réciter la liste de tous les rois de France qui ont eu lieu, qu'on leur a demandé de passer

sur des bancs de classe six ou sept longues années. La vraie fin du collège est de pétrir le jeune esprit et de le rendre, par une suite d'exercices gymnastiques, suffisamment malléable pour recevoir la véritable science, non pas celle qui s'apprend, mais celle qui se comprend.

Tel jeune homme qui sort du collège se dit instruit et il le croit. Il est convaincu qu'il a fini ses études et qu'il ne lui reste plus qu'à appliquer sa haute intelligence enfin formée à l'exploitation du domaine qu'il s'est réservé. Le malheureux ne se rend pas compte que ses études commencent.

S'il est étudiant en droit il fouillera son code, consciencieusement pour quelques-uns, aux veilles d'examen pour quelques autres, mais vous pouvez être assuré qu'il n'ouvrira jamais un traité philosophique. S'il est étudiant en médecine, il suivra attentivement son cours d'anatomie ou de pathologie, comme c'est d'ailleurs son intérêt et son devoir, mais vous pouvez être assuré qu'il ne s'intéressera pas à une question littéraire. Comment veut-on qu'il parvienne à la culture, celui qui se contente, en philosophie des quelques bribes qu'il a retirées de son manuel de classe et qu'il ne demande d'ailleurs qu'à oublier, ou, en littérature, des quelques notions vagues et bien incomplètes qu'un professeur a pu lui inculquer en quelques leçons sur un héritage intellectuel de plus de vingt siècles?

Un fondement philosophique sérieux est indispensable à la vraie culture. C'est la philosophie qui nous fait connaître les effets et les causes, qui nous enseigne à discerner le vrai d'avec le faux. Elle est au fond de tout, et, lors même que nous ne nous occupons pas d'elle, elle s'occupe de nous. N'a-t-on pas observé avec raison que la terrible guerre qui vient de finir a sa source directe dans la philosophie allemande, et que le fameux impératif catégorique de Kant l'explique tout entière?

Quant aux lettres, elles sont l'âme même de la culture. "La science, a écrit Alexandre Vinet, enseigne, instruit; il n'y a que la littérature qui cultive." C'est en effet que seule la littérature est universelle. Elle entasse dans son vaste creuset toutes les découvertes de la science, toutes les méditations de la philosophie, toutes les conceptions en un mot, elle les fond pour ainsi dire sous l'action de son irrésistible flamme et, après en avoir éliminé tout l'appareil rebarbatif, elle n'en retient que ce qui est assimilable à l'humanité tout entière.

Ce n'est pas sans raison que les anciens appelaient les lettres : humanités. Et dans la langue latine, l'expression est plus pleine de sens encore : *humaniores litterae*, les lettres qui rendent plus humain, qui font l'homme plus homme. L'esprit cultivé ne sera pas nécessairement un littérateur, mais il ne pourra pas ne pas être un lettré.

Or, l'on ne devient un lettré que par l'exercice d'une curiosité intellectuelle sans cesse en éveil, que par le moyen d'une lecture abondante, non pas de cette lecture superficielle et légère qui n'est qu'une forme de la paresse d'esprit, mais de cette lecture ordonnée et choisie qui est une application véritable.

Pour cela il faut nécessairement le goût de l'étude. Le maître a déjà presque tout fait qui a réussi à en imprégner fortement ses élèves, et qui, en les quittant, au seuil du collège, leur laisse cette conviction que, s'ils n'ont pas le pouvoir d'ajouter une seule coudée à leur stature corporelle, ils ont du moins le devoir et le pouvoir d'ajouter continuellement à la stature de leur esprit.

Des jeunes gens de son temps Isocrate disait qu'ils avaient plus besoin de bride que d'éperon. Pourquoi faut-il que ceux du nôtre aient plus besoin d'éperon que de bride?

Combien de fois, en assistant au frivole gaspillage de leurs énergies et de leur temps, ne sommes-nous pas tentés de leur crier avec le poète :

" Donnez-nous vos vingt ans, si vous n'en faites rien! "

Si le goût de l'étude était plus fortement ancré chez un plus grand nombre de nos jeunes, j'entends chez les privilégiés même de l'instruction, notre niveau intellectuel s'en ressentirait infailliblement.

Pourquoi nos chaires de littérature rassemblent-elles autour d'elles une si maigre assistance et presque aucun de ceux à qui elles sont plus spécialement destinées? Pourquoi nos journaux les plus lus sont-ils ceux qui donnent la place la moins large aux choses de l'esprit? Pourquoi nos revues sont-elles si peu encouragées et sont-elles condamnées presque fatalement à périr au bout de quelques mois lorsqu'elles ont manifesté la dangereuse ambition de n'être pas seulement légères? Pourquoi nos bibliothèques restent-elles à peu près désertes et contiennent-elles tant de livres dont la poussière n'est jamais soulevée?

C'est que, encore une fois, nous nous complaisons tous tant que nous sommes dans la médiocrité intellectuelle.

Ne parlons pas si haut de notre esprit latin et de son glorieux avenir, et agissons! Il se peut en effet que nous ayons une mission de flambeau sur ce sol d'Amérique, mais ce flambeau restera longtemps fumeux si nous continuons à ne l'activer qu'avec des discours de Saint-Jean-Baptiste!

Sans doute, nous ne prétendons que tous nos compatriotes, que tous nos hommes instruits parviendront à la perfection attique, puisqu'il est entendu que la haute culture ne peut être que l'apanage d'une élite, mais il doit y avoir parmi nous assez d'esprits élevés pour constituer cette élite. Il n'est nécessaire que de leur en inspirer l'ambition et de les amener à l'effort nécessaire.

Lorsque nous aurons à la tête de notre enseignement, au timon des affaires, en charge des grandes administrations, dans toutes les fonctions d'importance, des hommes cultivés, nous posséderons enfin une classe dirigeante qui agira sur la masse, qui l'élèvera progressivement avec elle, qui la sauvera du scope avilissant et matérialisateur pour la ramener à son spiritualisme d'antan. Et cela ne saurait être trop tôt.

Alors seulement, notre race pourra exercer la mission civilisatrice que nous nous plaçons à lui réserver, et avec raison, je crois. Il est bien permis de croire qu'un dessein providentiel a transplanté sur nos bords ce rameau de chêne gaulois afin qu'il répande à son tour sur les hommes la paix rafraîchissante de son ombre, lorsque le centre du monde aura enfin été déplacé d'Europe en Amérique, comme il le fut déjà, il y a onze siècles, d'Asie en Europe.

Et c'est pour cela que la race canadienne-française restera, malgré les efforts aussi vains que risibles de ceux qui ont tout préparé pour son écrasement. *Verbum Dei non est alligatum.* Et le verbe français, qui est en somme le plus beau reflet du verbe de Dieu, ne saurait davantage être attaché.

Non seulement notre race restera, mais, si nous le voulons, elle sera glorieuse au même titre que la race immortelle dont elle a été détachée. S'il est vrai, comme je le crois, que le génie français est plus clair et plus lumineux que tout autre, pourquoi ne produirait-il pas chez nous les mêmes fruits de grâce et de beauté?

Ægidius FAUTEUX.

“ DE L'ILE A L'EMPIRE ”

Monsieur le Président, ⁽¹⁾

Mesdames,

Messieurs,

“ Au seul nom d'Angleterre on se représente, a écrit Boutmy ⁽²⁾, une puissante métropole coloniale, des possessions semées dans les deux mondes, des vaisseaux innombrables qui sillonnent les mers et font escale en terre anglaise sur tous les continents; une capitale immense. . . , des districts entiers où les maisons gagnent sans cesse et se rejoignent, refoulant, resserrant entre elles, étouffant enfin l'air libre et la verdure; des milliers d'usines qui mêlent leur fumée, une blême population de travailleurs pressée presque coude à coude sur un rayon de plusieurs lieues, grossie le soir des fantômes que vomit la ville noire creusée sous leurs pieds. Quelque chose subsiste de ces fortes sensations lorsque nous essayons de nous figurer l'Angleterre d'un autre âge.”

Or, l'Angleterre du Moyen-Age ne présente aucun des éléments qui en feront, à partir du 16^e siècle, une puissance manufacturière, maritime et coloniale. Jusqu'au règne d'Élisabeth, la nation anglo-saxonne est “ sédentaire, agricole et pastorale.” Les ambassadeurs de la République de Venise constatent que sa seule fortune est la laine brute exportée dans les Pays-Bas où les Flamands la travaillent ⁽³⁾ Le commerce est entre les mains des étrangers. L'industrie est nulle. La flotte insignifiante.

Les guerres civile et étrangère, les troubles religieux et politiques arment laboureurs et bergers. Ils se détruisent avec un “ mélancolique entrain.” L'aristocratie pense si peu à l'agran-

(1) Conférence prononcée à la Salle Saint-Sulpice, le 28 novembre 1919, devant la Société des Conférences de l'École des Hautes Etudes commerciales, sous la présidence de M. Joseph Quintal.

(2) Développement de la constitution et de la société politique en Angleterre, p. 168-169.

(3) Boutmy—op. cit., p. 174.

dissement du royaume au-delà des mers que Sébastien Cabot, après son voyage à Terre-neuve, en 1498, fut abandonné par Henri VII pour n'avoir pas rapporté les épices d'Orient. Plus tard, les tentatives de Gilbert et de Raleigh échouèrent.

* * *

Pendant que la société anglaise se préoccupe uniquement de la culture du sol et de l'élevage des moutons, les marins espagnols, portugais, hollandais et français courent la mer, se taillent d'immenses domaines coloniaux. Le Nouveau-Monde est découvert. L'océan cesse dès lors d'être une frontière et une limite. Il devient un large chemin ouvert au commerce européen. Les voyages de Colomb et de ses successeurs déplacent le centre de la civilisation, le rapprochent de l'Atlantique.⁽⁴⁾ Jusque-là, les affaires se concentraient autour de la Méditerranée. Les destinées du monde étaient entre les mains de l'Italie et de l'Allemagne. Elles seront désormais entre celles des pays qui se tournent vers l'Ouest. Au XVI^e siècle, Amsterdam est le grand marché mondial. Le commerce des transports est monopolisé par les Hollandais. L'Espagne et le Portugal retirent de leurs colonies les métaux précieux qui sont réputés l'unique richesse.

Jusqu'à Henri VIII, l'Angleterre s'est mêlée aux querelles du continent pour établir sa suprématie en Europe. Ses armées se tournent tantôt contre la France, tantôt contre l'Ecosse, tantôt contre l'Irlande. Un grand événement se produit qui va concentrer sur l'île les énergies des gentlemen, des yeomen, des paysans. Le Parlement de 1529-1536 vote la Réforme. Œuvre religieuse à l'origine, elle devient essentiellement une œuvre politique. Les souverains domestiquent les forces d'une religion dont ils se font les pontifes. Le schisme a pour effet de dégager l'Angleterre des attaches qui la retiennent au continent européen. Isolée comme en un nid "perdu sur un étang", elle peut commencer à considérer les intérêts de son commerce naissant. Les manufactures des Flandres viennent de sombrer dans la catastrophe provoquée par la guerre religieuse des Pays-Bas avec l'Espagne. La persécution espagnole jette de l'autre côté du détroit les commerçants flamands. Ces ouvriers favorisent l'industrie anglaise pour qui s'ouvre la période de Norwich. Dorénavant, l'Angleterre va tisser elle-même ses laines. Cette unique manufacture sera la base de son commerce extérieur.

(4) Seeley—Expansion anglaise, p. 123-108.

Par la création d'une banque royale, Elisabeth facilite les moyens d'échange. Par la contrebande sur mer, le transport des nègres en Amérique, les corsaires et les flibustiers initient les Anglais à la vie aventureuse, aux profits du négoce lointain. Les voiliers s'arment en course. Ils opèrent dans l'Atlantique contre les galions lestés d'or. Les boucaniers, comme Drake et Hawkins, pratiquent le pillage des établissements espagnols de l'Amérique centrale, procurent aux armateurs, aux commerçants de leur pays d'énormes bénéfices. Ces entreprises avaient un caractère privé. Mais la reine en était enchantée. (5) Elle souscrivait elle-même des actions de concert avec les membres de son Conseil Privé et mettait à la disposition de Hawkins le plus grand navire de sa flotte. Les brigandages de Drake lui valurent la faveur d'Elisabeth qui l'anoblit en récompense de "l'abondante rosée" de pièces d'or qu'il faisait tomber dans les coffres royaux, dans les poches des personnages de marque. A partir de cet instant, on peut appliquer à l'Angleterre le vers de la chanson populaire, on peut la considérer comme :

"Celle qui marche sur les vagues de l'Océan".

Maître du Nouveau-Monde, l'Espagnol proteste contre les infractions à son monopole. Il proteste aussi contre l'exécution de Marie Stuart. C'est pour venger la mort de la princesse catholique et pour punir les spoliations de ses colonies que Philippe II attaque l'Angleterre. Cette guerre était pour celle-ci un moyen de s'enrichir aux dépens de sa rivale. C'était la "meilleure des affaires, le plus profitable des placements qu'on connût alors." (6) Elle eut un caractère commercial autant que politique.

L'invasion de l'Angleterre fut repoussée par les pirates et les rôdeurs de mer. Mais le danger d'une descente de l'envahisseur détermina l'équipement de 192 bâtiments sur lesquels montèrent quinze mille Anglais. (7) L'Espagne fut battue. La défaite de la Grande Armada espagnole annonce la grandeur future de l'île. La nation, pour la première fois, s'est portée en masse sur l'océan. Elle tourne les yeux vers le Nouveau-Monde. Elle va s'y assurer des débouchés pour son industrie. Elle va

(5) John Bridge, *Impérialisme britannique*, p. 25-41.
Dubois.—*Systèmes coloniaux*, p. 92 à 95.

(6) Seeley—*op. cit.*, p. 135.
Dubois—*op. cit.*, p. 96.

(7) Dubois, *op. cit.*, p. 96.

s'emparer de l'Atlantique dont les peuples européens s'éloigneront à mesure que les absorbera davantage la politique continentale des frontières. L'année 1588 marque l'origine du commerce extérieur et du développement maritime anglais. A la fin du règne d'Elisabeth, l'Angleterre n'a pas encore de possessions coloniales. Elle se garde les mains libres pour se saisir de celles de ses voisins.

* * *

Les premiers établissements anglais en Virginie et en Nouvelle-Angleterre furent fondés dans un intérêt purement commercial. En 1606 et en 1620, Jacques Ier partage entre les Compagnies de Londres et de Plymouth la Virginie et la Nouvelle-Angleterre. Il leur concède le monopole d'extraction des métaux précieux moyennant redevances.⁽⁸⁾ Le gouvernement se désintéressa de l'entreprise qui ne rapporta pas l'or convoité. Ce furent les persécutions religieuses qui peuplèrent de puritains la Nouvelle-Angleterre, de catholiques le Maryland. Aucune pensée colonisatrice.

"Grâce à la salutaire et sage négligence de la métropole" les colonies entretiennent avec elle de bons rapports. Elles sont libres de commercer à leur guise parce qu'elles ne promettent pas de revenus.⁽⁹⁾

Cromwell veut faire rayonner le commerce maritime de la république. L'Acte de Navigation a pour but de disputer aux Hollandais la maîtrise des mers. Il réserve aux bâtiments anglais le trafic européen avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. Le Protecteur s'assure contre l'Espagne l'alliance de la France. Par un détour habile et sans scrupule, il force la Hollande, son alliée de 1588, à reconnaître la suprématie du pavillon britannique, et oblige l'Espagne à lui céder la Jamaïque.

Le siècle qui suit l'Armada voit s'édifier la puissance maritime de l'Angleterre au détriment de l'Espagne et de la Hollande.

* * *

L'alliance anglo-française ne tarde pas à faire place à une âpre rivalité. Français et Anglais sont voisins en Amérique, aux Indes, aux Antilles. Grâce à Colbert, la marine française est redoutable. Pour la combattre, Charles II se rapproche de la Hollande que Cromwell vient de supplanter. Le duel s'engage

(8) Dubois, *op. cit.* pp. 101-102.

(9) Dubois, *op. cit.*, p. 109.

avec la France. Il se terminera en 1815. La caractéristique de ce combat est celle d'une chicane d'affaires. " Des sept guerres que livre l'Angleterre pendant cette période de 1689 à 1815, cinq sont dirigées contre la France. Les deux autres, quoique les belligérants primitifs soient l'Espagne et les colonies américaines, se terminent comme des guerres contre la France.⁽¹⁰⁾ "

Dès les premières années du XVIII^e siècle, la pacification religieuse s'est opérée. L'industrie produit activement. Une nouvelle banque a été fondée; les compagnies de commerce se multiplient, lancent des vaisseaux sur tous les océans, achètent des terres aux Indes. L'acte de Navigation a suscité une importante marine marchande. Les producteurs ont de larges marchés coloniaux. La guerre de Succession d'Espagne qui ouvre le siècle est faite " dans l'intérêt des marchands anglais et hollandais dont le commerce et les moyens d'existence sont mis en péril." Le Nouveau-Monde leur est interdit. Il faut faire lever cette interdiction. L'union législative de l'Angleterre et de l'Ecosse met la première à l'abri d'une attaque de la part de son ancienne ennemie intérieure. Par une politique de bascule, les Anglais empêcheront la France de recueillir l'empire maritime et colonial des Espagnols en s'alliant aux Habsbourg; puis, après avoir obtenu de Louis XIV la promesse de renoncer à la succession de Philippe II, en s'alliant à lui contre les Habsbourg.

A la fin des campagnes de 1711-12, la Hollande et la France sont épuisées, l'une pour avoir essayé de conquérir les provinces belges, l'autre pour s'être acharnée à la " poursuite inutile d'une royauté au-delà des Pyrénées." L'Espagne s'est exténuée à défendre le souverain de son choix. Entrée pour la première fois dans la carrière maritime, au temps de l'Armada, l'Angleterre, à Utrecht, gagne le prix, suivant l'expression d'un historien anglais.

Ce traité lui donne l'accès de la Méditerranée, de la Manche, de la Mer du Nord et même de la Baltique.⁽¹¹⁾ Hors d'Europe, il dégage les colonies anglaises de l'Amérique du Nord en enlevant à la France Terre-Neuve et l'Acadie. Dans l'Amérique du Sud, les Anglais obtiennent l'agrandissement vers le Nord de l'Empire portugais devenu, à la suite du traité de Methuen (1703), un marché ouvert aux exportateurs anglais. L'Angleterre fut au-

(10) Seeley, *Expansion anglaise*.

(11) E. Bourgeois.—*Histoire diplomatique*, I p. 292-293.

torisée à fournir d'esclaves l'Amérique espagnole. Elle usa sans retard de ce privilège pour introduire les objets manufacturés. Elle réclama et finit par obtenir le droit d'avoir des comptoirs en territoire espagnol. Tout en conservant le monopole du trafic avec leurs possessions, les Espagnols permirent cependant aux Anglais de faire, une fois par an, le trafic de mer avec les colonies de l'Amérique du Sud au moyen d'un unique bâtiment. En tournant cette clause, les négociants anglais ne manquèrent pas de supplanter le commerce espagnol. (12)

Ses intérêts extra-européens protégés, l'objectif de l'Angleterre est d'empêcher l'établissement sur le continent d'une domination assez forte pour l'inquiéter dans son île. Il lui faut la liberté, la tranquillité, l'espace. Les guerres continentales, les difficultés intérieures des États n'ont été et ne seront pour elle que des moyens d'élargir son empire commercial et maritime. Guerre, médiation, neutralité serviront tour à tour de prétexte et d'excuse à ses extorsions.

Vers 1725, les Bourbons d'Espagne et les Habsbourg finirent par s'apercevoir que, depuis 25 ans, ils se combattaient pour le compte de l'Angleterre. Ils se réconcilièrent. Les Anglais aussitôt projetèrent de détruire cette alliance. (13) La guerre faillit éclater. L'empereur d'Autriche souscrivit aux exigences arrogantes des ministres de la Grande-Bretagne. Charles VI consentit à la suspension de la Compagnie d'Ostende dont la suppression devait être bientôt proclamée. La ruine de cette compagnie entraînait la ruine de la Belgique dont les marchands anglais redoutaient la concurrence.

* * *

Durant les années de paix qui suivirent le traité d'Utrecht, les Espagnols et les Français imprimèrent à leur commerce et à leur marine un essor qui allait inquiéter leurs compétiteurs d'Outre-Manche.

Les armateurs français ont maintenant une flotte de 300 vaisseaux. Le domaine colonial du Canada, de la Louisiane, de la vallée de l'Ohio et des Indes alimente les industries nouvelles. Par l'ouest de la Perse et par l'Annam, l'Orient est ouvert à la France.

(12) Bourgeois, *op. cit.*, t. I, p. 294.

(13) Bourgeois, *op. cit.*, t. I, pages 301, 302, 303.

La Méditerranée voit de nouveau la puissance espagnole prendre position. Après s'être emparés de Ceuta, les Espagnols s'installent à Oran. Des compagnies de commerce leur restituent le trafic avec leurs possessions américaines et océaniques. Des bâtiments royaux remplacent les galions. Les produits manufacturés de la métropole seront désormais exportés aux colonies. En même temps qu'on encourage l'industrie on la protège contre la contrebande anglaise en augmentant la flotte.

L'Angleterre jouit, elle aussi, de la paix. Sous le gouvernement de Walpole, le chiffre de ses exportations en Europe et dans les colonies a doublé. On voit naître et se développer les grandes cités manufacturières. La prospérité publique, l'accroissement de la population, la diminution des impôts et de la dette permettent la formation de réserves pour une nouvelle guerre qui durera trente ans.

Menacés dans l'Amérique du Nord, exclus de l'Amérique du Sud, jaloux des Français en Orient, les Anglais regrettent la guerre. Ils brûlent de recueillir le prix des efforts qu'ont faits, dans les contrées éloignées, les Espagnols et les Français. Ils aspirent à l'anéantissement de leur puissance régénérée. La cause de guerre invoquée fut le mauvais traitement infligé par les douaniers espagnols au corsaire anglais Jenkins. Celui-ci vint se plaindre au Parlement. Il prononça une phrase qui fut partout répandue; elle ameuta le peuple anglais contre la soi-disant brutalité espagnole: " J'ai recommandé mon âme à Dieu et ma vengeance à mon pays." Poussé à la guerre, Walpole travailla à y entraîner toute l'Europe afin d'enchaîner sur le continent les autres nations maritimes.

A peine engagée entre l'Espagne et l'Angleterre, la lutte prit un caractère général.

Rapprochées par des relations de famille, l'Espagne et la France y voyaient la possibilité de s'indemniser des pertes subies en 1713, d'expulser les Habsbourg d'Allemagne et d'Italie.

Pour avoir le temps de s'implanter dans le Nouveau-Monde, les Anglais souhaitaient une guerre longue. Le choix de leurs alliés les embarrassait. En s'unissant à l'Autriche déjà affaiblie, ils s'exposaient aux attaques d'une France victorieuse; en prenant parti contre Marie-Thérèse, ils exposaient celle-ci à une défaite rapide. Walpole travailla donc à réconcilier Frédéric II de Prusse et Marie-Thérèse d'Autriche avant de se jeter dans l'aventure. Après la chute de Walpole, les Whigs amenèrent

Frédéric II à promettre sa neutralité. A partir de ce moment, les escadres anglaises envahirent toutes les mers. La capitale du Cap Breton fut assiégée.

Frédéric II, en dépit du traité de Breslau, reprit, aux côtés de la France, les hostilités contre l'Autriche. L'Angleterre se rendit compte que l'entreprise était mal engagée. Elle jugea la paix nécessaire pour réparer ses erreurs. C'est avec cet esprit qu'elle signa le traité d'Aix-la-Chapelle et qu'elle rendit Louisbourg à la France.

La lutte, interrompue en Europe, se continue, en Amérique et aux Indes, ⁽¹⁴⁾ entre les compagnies anglaise et française. La rivalité est à la fois politique et commerciale. Le gouvernement anglais a les yeux fixés sur l'Amérique et sur l'Asie. Un bureau spécial, à la tête duquel est placé lord Halifax, est constitué pour étudier les moyens de développer les colonies. On remarque que la population anglaise est resserrée entre les Alleghanys et la mer, qu'elle est incapable d'expansion vers l'intérieur, qu'elle est menacée d'une poussée vers la côte atlantique. Des disputes s'élèvent au sujet des frontières de l'Acadie. De plus, Londres soupçonne la France de former des alliances avec l'Afghanistan et la Perse. Pour empêcher l'Inde d'être soumise à l'influence française, Clive attaque Duplex. Après la défaite de Washington, en 1754, les États d'Amérique se constituent en États-Unis pour assurer leur défense. Le général Braddock est chargé d'une grande expédition contre le Canada pendant qu'on endort la France avec des avances pacifiques.

La guerre coloniale est presque ignorée en France. Devant les instances des représentants anglais auprès de Madame de Pompadour, le gouvernement de Louis XV consentit à évacuer la rive gauche de l'Ohio. La maîtresse royale, sensible aux attentions des envoyés de Georges II, était prête à abandonner le chétif objet de leurs réclamations contre les boîtes d'ananas dont ils la comblaient. Ces diplomates ne réclamaient rien moins que la réduction du Canada aux villes de Québec et de Montréal. La France se détournait des mondes nouveaux. Elle reprenait la tradition monarchique de la résurrection de la Pologne. Dans ce but, elle opérait avec la Saxe un rapprochement, encouragé par l'Autriche et dirigé contre la Prusse.

Le moment était admirablement choisi pour l'Angleterre de

(14) Bourgeois, *op. cit.*, I, p. 318 et suiv.

reprendre avec le concours prussien la lutte engagée en 1749 et dont le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait été qu'une trêve. A cette heure, l'avenir de l'Etat prussien était en jeu. La panique ne pouvait être brève. Elle donnerait à l'Angleterre le loisir de mettre définitivement la main sur les colonies de ses adversaires.

L'alliance anglo-prussienne fut signée à Westminster. L'Amérique allait être "conquise en Allemagne". Angleterre et Prusse s'entendaient à merveille. Même politique d'intérêts égoïstes et de convoitises, même ambition de diminuer la puissance française. La guerre va fonder simultanément l'empire prussien et l'empire anglais.⁽¹⁵⁾ Frédéric II savait apprécier chez les autres les qualités qui le rendaient redoutable. L'Angleterre a enfanté un homme, disait-il en parlant de Pitt. Calculateur orgueilleux et passionné, l'homme d'Etat anglais qui prit le pouvoir en 1755, connaissait la valeur des colonies. Sa famille s'était enrichie aux Indes. Entré jeune dans le parti des patriotes, il avait formé pour sa patrie un plan de domination universelle.

Trois grandes batailles décisives réalisent une partie des projets de Pitt. A Rosbach, Frédéric II triomphe de la France. La victoire de Plassey donne à l'Angleterre la domination des Indes, celle des Plaines d'Abraham lui ouvre l'Amérique du Nord. Pitt ne se montrait pas satisfait. Après la France, il voulait appauvrir l'Espagne qui venait de déclarer la guerre en vertu du Pacte de famille. Mais le roi et le parlement estimaient qu'à vouloir trop gagner, on risquait de compromettre les nouvelles conquêtes et qu'il fallait songer à les organiser.

Pitt démissionna. Georges III entama avec la France des négociations de paix qui se terminèrent par le Traité de Paris de 1763. L'Amérique du Nord, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à celle du Mississipi, l'Empire des Indes sont abandonnés à l'Angleterre. La France est en outre obligée de payer les frais de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne en cédant à cette dernière une partie de la Louisiane pour la dédommager de la perte de la Floride.

Les prévisions de l'Angleterre étaient justes. La guerre venait de décider de son avenir et de l'avenir du monde. "Jusqu'alors, la puissance respective des états européens dépendant de leurs possessions dans l'Europe même... La Grande-

(15) Bourgeois, op. cit., p. 325.

Bretagne se trouvait tout à coup placée à une incommensurable hauteur au-dessus des nations que leur puissance continentale semblait condamner à ne plus jouer qu'un rôle secondaire dans l'histoire du monde."⁽¹⁶⁾

Quelques années à peine s'écoulaient. L'immense empire anglais va être ébranlé violemment. Par une singulière contradiction, l'Angleterre, soucieuse, chez elle, des droits et de la liberté des individus, pratique aux colonies le mépris des mêmes droits. Elle pressure les colons pour le bien-être des mercantis de la métropole. Elle veut faire payer par les colonies les deux milliards et demi que lui coûtent ses deux dernières guerres. Les descendants des pèlerins du Mayflower, disciples de Locke et de Montesquieu, venus en Amérique pour secouer les jougs sociaux de la vieille Europe, ont un commun esprit d'indépendance. Ils refusent de payer les taxes que n'ont pas votées leurs représentants. Ils se révoltent contre l'intransigeance du gouvernement anglais et, vainqueurs, votent, en 1787, la constitution fédérale.

Louis XVI a soutenu les rebelles d'Amérique. Cette revanche indirecte que vient de prendre la France pendant la Guerre de l'Indépendance, n'est pas pour adoucir les Anglais. Ils n'ont plus qu'un désir : contenir, abaisser, humilier, enchaîner sur le continent leur héréditaire rivale.⁽¹⁷⁾ C'est à la poursuite de cet objet qu'ils vont s'efforcer de 1793 à 1815.

* * *

En 1793, ils déclarent la guerre à la Révolution pour l'empêcher d'envahir les Pays-Bas. Les atteintes que portent à leur commerce, à leur marine, à leurs colonies Napoléon, les font armer et soutenir contre lui l'Europe. Ils s'improvisent les champions des peuples pour écraser le tyran qui leur dispute une hégémonie qu'ils prétendent seuls exercer. Napoléon vaincu et emprisonné, c'est la France qu'ils mettront en surveillance. A Vienne, en 1814, l'Angleterre se fait céder les Seychelles, l'île de France. Sa situation est privilégiée. Avant tous ses alliés, elle touche des compensations pour la croisade qu'elle a menée en faveur de la justice et du droit des nations opprimées. La Hollande, en échange de la Belgique, lui donne le Cap. Elle se fait reconnaître la souveraineté des îles Ioniennes. Enfin, elle

(16) Green, Histoire du peuple anglais

(17) Sorel, La Révolution française, t I., pp. 338-339.

renouvelle, contre la France, l'alliance de la Prusse, de la Russie, de l'Autriche. Elle se ménage dans le directoire européen la première place. Le duel contre la France a pris fin. La politique mercantile et jalouse de l'Ile triomphe en vertu du principe énoncé par un publiciste anglais : " Les lois doivent toujours céder au droit que nous avons de nous emparer de toutes choses dès lors qu'il s'agit des choses où l'intérêt se trouve." C'est ce qui donne à l'Empire anglais son caractère d'arrogance et de défi.

* * *

Après la signature des traités de 1815, les classes ouvrières anglaises dont le rôle et l'importance avaient augmenté, pendant les cinquante dernières années, comptaient sur les commandes européennes. Mais le blocus continental avait amené la création d'industries locales que chaque état s'empressa de protéger par des droits de douane. Les produits britanniques se heurtèrent à cette barrière. Les concessions faites, pendant le 19^e siècle aux étrangers et aux colons, s'expliquent par la nécessité où se trouvent les Anglo-Saxons de dégager leur commerce de ces entraves. C'est l'extension de ce commerce qui explique, dans d'autres cas, leur ardeur ombrageuse et conquérante.

A la même époque, les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud s'insurgèrent. En se soustrayant au régime de l'exclusif, en ouvrant leurs ports aux étrangers, elles offraient un champ immense à la production anglaise. Pour conserver cet avantage, Canning empêcha l'Espagne de rétablir sur les nouvelles républiques son autorité.

Afin de se garder libre la route des Indes, l'Angleterre protège les pirates barbaresques de la Méditerranée, fait admettre — sous prétexte de réprimer la traite des noirs — le droit de visite réciproque, se montre hostile aux entreprises françaises à Alger, en Égypte, s'allie à la Russie pour intervenir avec elle en Orient.

Le cabinet de Londres se soucie moins de la colonisation que de l'établissement de comptoirs, d'escales, de positions stratégiques. On peut dire que l'expansion anglaise en Afrique et en Australasie fut l'œuvre des colons et des gouverneurs, du moins jusque vers le milieu du siècle.

Au Cap, sir George Napier essaie d'obtenir le retour des Boers émigrés au Transvaal et dans l'Orange. Les ministres de la métropole se désintéressent de la question. Cette politique

de renoncement prévalut jusqu'au jour où l'on s'aperçut que les territoires occupés par les Hollandais renfermaient de l'or et du diamant. L'annexion fut proclamée. La guerre éclata.

Colonie pénitentiaire, l'Australie se développa grâce à un garde-chiourme qui eut l'idée d'y introduire les moutons mérinos du Cap. C'est, à partir de 1841, la découverte de l'or qui suscita une ruée d'émigrants dans les placers de Ballara et de Bendigo.

En Nouvelle-Zélande, ce sont des baleiniers et des pêcheurs de phoques qui viennent chercher fortune vers 1800. Plus tard, ce sont les commis voyageurs qui se présentent pour vendre du rhum et des armes aux indigènes. La vie des colons est déplorable. Les explorateurs demandent l'assistance du gouvernement anglais. Il ne se décida à intervenir qu'en 1840 lorsqu'il apprit que Louis-Philippe s'appretait à occuper les îles. Comme l'Australie, c'est à la découverte de l'or que la Nouvelle-Zélande devra sa rapide fortune.

Aux Indes, la politique des frontières est inaugurée par la mission de Malcolm à la cour de Perse. Il s'agit d'établir autour de l'empire indien des "marches" qui puissent servir de rempart contre une invasion venant par le Nord. La Compagnie de commerce exerce des actes politiques. Elle anéantit le Grand-Mogol et gouverne tout le pays jusqu'en 1858. Le gouvernement anglais n'a plus alors qu'à recueillir, sans peine ni effort, une splendide succession. (18) Le plus "brillant joyau de son diadème" a été conquis à l'Angleterre par des commerçants "incités par la rapacité pure." (19)

On attache une telle importance au Canada qu'après la rébellion de 1837, Molesworth (20) déclare que si une guerre avait lieu entre la métropole et les Canadiens, il regretterait davantage la victoire que la défaite de son pays. John Bright (21) envisage la possibilité de l'indépendance des populations de l'Amérique anglaise ou leur annexion aux États-Unis.

La porte de la Chine était fermée aux Européens. A coups de canon l'amiral Parker la fait ouvrir aux vaisseaux de com-

(18) Seeley, p. 248

(19) Seeley, p. 323.

(20) 22 décembre 1837. Hansard, 39, pp.14-66.

(21) Discours, I, p. 163.

merce de S. M. la Reine du Royaume-Uni. Par le traité de Nankin, les trafiquants de l'opium produit par l'Inde pourront l'importer librement dans cinq ports de l'Empire chinois.

L'entente cordiale conclue entre Aberdeen et Guizot aurait eu des chances de vivre si la France avait renoncé à toute initiative hors d'Europe. Les annexions françaises dans le Pacifique et dans la Méditerranée contribuèrent beaucoup plus à sa rupture que l'affaire des mariages espagnols. L'accord entre les cours de Londres et de Paris subsista sur deux points : le maintien de l'intégrité du territoire ottoman, le refus de laisser la Russie intervenir dans les réformes intérieures de l'Empire turc. C'est pour affirmer ce point de vue que les flottes française et anglaise naviguèrent de conserve et assiégèrent Sébastopol. Au congrès de Paris, en 1856, l'Angleterre qui veut mettre un terme à la puissance maritime russe fait proclamer la neutralisation de la Mer Noire.

L'influence de la France grandissait en Egypte. L'Angleterre en suivait avec inquiétude les progrès. Une première fois, en 1848, elle s'opposa au creusement du canal de Suez. "Les arguments politiques de Lord Palmerston, écrivait de Lesseps, semblent fondés sur les prétendus dangers que le canal ferait courir à l'Inde ainsi qu'à l'intégrité de l'empire ottoman." Le cabinet Derby, qui succéda à Palmerston, dut se résigner à la réalisation de cette œuvre dont Gladstone et Russel comprenaient l'importance économique. Les extravagances du Khédive permirent à l'Angleterre d'acheter, en 1877, toutes les actions que ce dernier possédait dans la Compagnie du Canal. Elle le fit avec un manque de courtoisie absolu à l'égard du gouvernement français. Principale actionnaire de la Compagnie, elle avait le droit de participer à l'administration du Canal et un prétexte pour intervenir en Egypte. Le refus de M. de Freycinet de s'associer à l'Angleterre pour une expédition contre Arabi-Pacha le lui fournit bientôt. Elle assiégea Alexandrie et occupa provisoirement le pays.

Les intrigues anglaises tentèrent de mettre un terme aux agrandissements de la France à Madagascar et au Sénégal. Jusqu'en 1870, l'Angleterre défend la situation acquise. Devenue, aux dépens de la France, la première puissance coloniale et commerciale du monde, elle veut le demeurer.

* * *

A partir de 1870, la rivalité européenne succède à la rivalité anglo-française. Le continent noir que l'on avait ignoré ou dédaigné est, en 20 ans, conquis et partagé. La cause de cette ruée de l'Europe à l'assaut de l'Afrique, c'est la révolution industrielle du 19^e siècle.⁽²²⁾ Le traité de Francfort est le signal d'une course désordonnée aux débouchés commerciaux. La concentration industrielle capitaliste multiplie les usines sans le souci de proportionner la production aux besoins. L'Allemagne et les États-Unis se dressent en face des industries françaises et anglaises. Les producteurs entendent garder pour eux le marché national. Tous, sauf l'Angleterre, s'entourent de tarifs protecteurs. Exclue du marché continental, du marché américain, il devient nécessaire d'assurer à l'industrie européenne un écoulement de ses produits en Asie et en Afrique, en même temps qu'un centre d'approvisionnement en matières premières. L'expansion économique entraîne l'expansion coloniale. Cette frénésie universelle réveille l'Espagne, le Portugal, l'Italie.

Les Anglais et les Allemands envoient leurs commerçants organisés en compagnies d'un caractère strictement privé, mais soutenues par l'État. Quand les compagnies sont installées dans le pays, le gouvernement accorde une charte, reconnaît comme terre nationale toute contrée acquise par elles. On ressuscite les compagnies à charte du 17^e siècle. Une fois que la tâche des compagnies est avancée, elles passent la main au gouvernement. Leurs actionnaires sont indemnisés. Leurs possessions sont acquises par l'État. Pour d'autres puissances l'expédition militaire précède l'expansion économique.⁽²³⁾

Lord Carnarvon forme le projet d'unifier toute l'Afrique Australe en une vaste confédération. Les annexions du Cap sont prononcées en dépit des protestations des Boers. Plus tard, Cecil Rhodes obtient une charte conférant des droits politiques à la British South Africa Company et prépare sa "trouée" vers le Nord. Il faut l'Afrique, du Cap au Caire, "pour allonger les millions et les millions de tonnes de rails que l'on ne peut plus vendre ailleurs."⁽²⁴⁾

(22) Ronze, *Question d'Afrique*, p. 110.

(23) Ronze, *idem*, p. 162.

(24) Victor Bérard.—*L'Angleterre et l'Impérialisme*.

Les membres de la Commission d'enquête sur la crise commerciale, en Angleterre, ⁽²⁵⁾ laissent entrevoir la ruine des industries si on ne leur ouvre le marché colonial. Kidd ⁽²⁶⁾, en 1890, réclamera des terres vierges que les mandataires des compagnies anglaises puissent couvrir de routes; des populations encore ignorantes qu'ils puissent vêtir, loger et armer.

Bientôt après la conférence de Berlin, la ruée européenne s'ordonna. Le partage commença. Il y eut des privilégiés: les Anglais et les Français. La Chartered conquiert à l'Angleterre un territoire grand quatre fois comme le Royaume-Uni. En 1890, à la suite de la retraite de Bismarck et des hésitations du jeune empereur Guillaume II, les Anglais se débarrassent temporairement de la concurrence allemande dans le Sud-Ouest africain. ⁽²⁷⁾

Mais ils n'ont pu écarter la France de la région du Niger, du Sahara. Dans le Bahr-el-Ghazal, la mission Marchand rencontre la troupe du Sirdar Kitchener. C'est l'incident de Fachoda. La France cède devant la perspective d'une guerre. Les Anglais sont maîtres du Nil. Ils le seront bientôt du Soudan. De sa source à la mer, le Nil coule, depuis 1902, en territoire anglais ou anglo-égyptien. Du lac Victoria au delta, les pays riverains reconnaissent l'autorité britannique. ⁽²⁸⁾

Sur le terrain économique, l'inimitié anglo-allemande demeure vive. Les exportations allemandes progressent et, dans certains cas, dépassent les ventes anglaises. Sur le terrain militaire, la flotte allemande met en péril la supériorité navale anglaise; l'armée de terre allemande est puissante et organisée, celle du Royaume-Uni est faible et insuffisamment commandée. ⁽²⁹⁾ La prudence impose aux dirigeants de l'Empire une politique de conciliation et de compromis. ⁽³⁰⁾ Ils préfèrent la diplomatie à la guerre. Ils savent que des luttes nouvelles seront néfastes pour le commerce, l'industrie et les finances de l'Île. Ils prennent garde de ne pas méconnaître la leçon de la récente

(25) Victor Bérard, *op. cit.*, pp. 75-80.

(26) *Control of the Tropics*, cité par J. Bardoux dans *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, p. 462.

(27) Traité de juillet 1890.

(28) Ronze, *Question d'Afrique*, p. 263.

(29) E. Lémonon, *L'Europe et la Politique britannique* pp. 240., 267, 315, 330.

(30) P. Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine*.

aventure sud-africaine. Aussi vont-ils s'ingénier à maintenir "la paix universelle!" Pour pacifique qu'il veuille paraître, sir Edward Grey ne dissimule pas que toute tentative de la part d'une grande puissance continentale pour "dominer et dicter la politique du continent déchaînerait une guerre." Très dédaigneux des autres races, incapable de comprendre même de loin la solidarité du monde civilisé (31), le peuple anglais incline volontiers aux concessions commandées par ses intérêts. Pour faire contre-poids à la Triple, pour que l'hégémonie mondiale de l'Allemagne ne remplace celle de l'Angleterre, une alliance avec la France et la Russie lui est devenue indispensable. La Triple Entente se constitua.

En 1912, le partage de l'Afrique est achevé. L'Angleterre possède sur le continent africain 8,700,000 km². Les marchands, les fabricants, les grands syndicats, traqués par la concurrence en Amérique, exclus de l'Europe par le protectionnisme, peuvent faire circuler librement leurs produits sur le gigantesque domaine où flotte le drapeau britannique.

* * *

Ce tableau en raccourci aura peut-être suffi à faire comprendre que la transformation de l'Ile en plus Grande-Bretagne résulte de l'incessante tendance vers l'accroissement de la richesse et du commerce de l'Ile. La seule raison d'Etat est l'égoïsme national. De cette raison d'Etat — unique cause de continuité de leur politique envahissante — les insulaires du 19e siècle ont voulu faire une tradition religieuse et morale. Ils ont doté l'Impérialisme d'armes et de parchemins. Ils l'ont présenté au monde, une auréole au front, "une épée dans la droite, une Bible sur le cœur." Ils l'ont infatigablement défendu. Et, c'est au moment où on le croyait décapité, renversé, anéanti, qu'ils l'ont affermi sur son piédestal et en ont consacré le culte.

Déjà, au 18e siècle, la mère-patrie n'a pas beaucoup le sentiment de grouper autour d'elle ses enfants éloignés qui se développent et croissent suivant la loi naturelle. Elle a même la pensée de les abandonner à eux-mêmes. Lord Saint-Vincent veut rendre le Canada aux colons français. Sir John Sinclair trouve que cette grande famille anglo-saxonne coûte cher à ses parents et ne leur rapporte guère. Il dit: "Une dette de trois

(31) E. Boutmy, *Psychologie du peuple anglais*.

millions a été progressivement constituée, des millions d'impôts directs sont levés chaque année, des restrictions et des prohibitions frappent notre commerce sous toutes les latitudes; — et dans quel but? — Pour que nous puissions répéter le fatal dicton espagnol: Le soleil ne se couche jamais sur les possessions du roi d'Angleterre. L'Espagne nous a donné cependant l'exemple d'une nation immolée sur l'autel des ambitions transatlantiques. Un historien de l'avenir peut bien un jour rappeler la même épitaphe sur le tombeau de la Grande-Bretagne. C'est aux classes commerçantes et industrielles qui n'ont ni honneur ni ambition intéressée d'aucun genre, engagés dans cette affaire, de comprendre l'inutilité foncière du domaine colonial. Ces luxueux et coûteux appendices ne servent qu'à compliquer et accroître nos dépenses administratives sans améliorer notre balance commerciale. ⁽³²⁾

C'est le ton du milieu du 19^e siècle.

Vers 1840, la poussée libre-échangiste réagit sur la politique coloniale. Cobden démontre l'inutilité des colonies en établissant que les États-Unis, après leur révolution, sont devenus le client commercial le plus fidèle de l'Angleterre. ⁽³³⁾ Ce qu'il faut à l'Angleterre ce sont des débouchés ouverts dans le monde entier. Or, les colonies ne compensent pas par leurs achats, les sacrifices financiers que s'impose la mère-patrie pour leur défense et leur développement. La métropole doit "jeter par-dessus bord tous les vieux oripeaux", tous les ornements impériaux gênants et coûteux. ⁽³⁴⁾ Hume déclare "qu'au lieu d'ajouter à la force du pays, les possessions d'outre-mer en accroissent la faiblesse." ⁽³⁵⁾ Bright partage le même avis. Robert Peel et Gladstone sont intimement convaincus de la vérité de la thèse libérale. En 1838, Stuart Mill demande justice pour le Canada. Cromwell Lewis, dans son "Government of Colonies" reflète l'opinion des milieux libéraux. Plus tard, Goldwin Smith, professeur d'histoire à Oxford, reprendra les mêmes idées: l'Angleterre à cause de ses colonies, est exposée à des complications dans toutes les parties du monde. Elle cesse d'être l'heureuse nation qui n'a pas de

(32) Sir J. Sinclair, *History of the Public Revenue*, 1790. T. 2, pp. 87 et 105. Cité par Bardoux.

(33) *Political writings*, p. 14, idem.

(34) J. Morley, *Life of Cobden*. T. 2, pp. 206, 207, 242, 470, 471 idem.

(35) Hansard, N. S. vol. VIII, p. 250.

frontières. En compensation de tant de charges et de dangers qu'apportent les colonies à la mère-patrie? Rien. A qui lui demande ce qu'il compte donner à l'Angleterre en échange de l'abandon de ses possessions, il répond: "Que doit-on donner à un homme en échange d'un fardeau écrasant ou d'une maladie dangereuse!" (36)

Ce courant intellectuel détermine bientôt une déconcentration impériale. Le 14 octobre 1839, John Russell, dans les instructions remises à Lord Sydenham, énonce la nouvelle formule politique. En juillet 1840, l'Acte d'Union des Deux-Canadas est adopté. En 1866, une loi impériale reconnaît à toutes les assemblées délibérantes coloniales le droit absolu de déterminer leur constitution, leur autorité, leur procédure. (37) Le *New-York Herald*, en 1869, répand le bruit que le Canada va proclamer son indépendance. Gladstone est prêt à la reconnaître. (38) Il est appuyé par sir Henry Taylor et lord Blackford, tous deux secrétaires permanents du ministère des colonies. Lord Thring veut "organiser la séparation amiable de toutes les possessions britanniques." (39) Le parlement australien, les chambres de la Nouvelle-Zélande prévoient le jour où il sera désirable qu'elles ne "continuent plus d'être des dépendances de la couronne." Malgré l'opposition tory, de 1859 à 1872, les possessions britanniques sont émancipées. (40) Gladstone refuse de s'opposer à l'adoption du système protectionniste, en Canada et en Australie. (41) En 1860-1870, on supprime les derniers tarifs différentiels applicables aux bois du Canada, au sucre des Antilles. Les traités de commerce, conclus en 1868, avec la Belgique et l'Allemagne abolissent les droits privilégiés réservés aux produits coloniaux anglais. (42) Enfin, une loi de 1865 accorde aux possessions émancipées le droit et le moyen d'avoir une flotte et une armée. (43)

(36) Préface du livre de Seeley, *L'Expansion anglaise*.

(37) 28-29 *Victoria ch. LXIII*, V.

(38) *Contemporary Review*, Vol. XVI, décembre 1871, pp. 13-175.

(39) Bardoux, *Angleterre contemporaine*, pp. 430-431.

(40) *Colonial Year Book*, 1890. Int. p. 23.

(41) Lord Grey. *Colonial policy*. T. I. 281, cité par Bardoux.

(42) Bardoux, *op. cit.*, p. 128.

(43) 28. *Victoria*, chap. 14.

Les garnisons anglaises sont diminuées et, partant, les dépenses réduites. Toutes ces mesures décentralisatrices laissent présager le morcellement de la Plus Grande-Bretagne. Les liens politiques, économiques et militaires paraissent rompus.

* * *

La politique d'abandon prônée et pratiquée par les Economistes libéraux, les Conservateurs dissidents, les Radicaux Philosophes n'a jamais été admise par la parti tory. Celui-ci faisait écrire dans le "Times" en réponse aux articles de Smith: "Nous voulons déclarer une fois pour toutes que l'Angleterre ne pense pas du tout à abandonner ses possessions d'outre-mer."

En 1874, le parti conservateur prend le pouvoir. C'est le triomphe de la politique impériale. C'est le réveil de la combativité nationale que Palmerston avait utilisée pour la gloire de son parti et l'intérêt de sa popularité. (44) En 1876, Victoria accepte la couronne impériale des Indes. En 1879, lord Beaconsfield donne pour devise au peuple anglais celle des Romains: "Imperium et Libertas."

Recherchons quelles peuvent être les causes économiques et scientifiques de cette renaissance belliqueuse et conquérante. Commençons par les origines scientifiques.

Les théologiens, les historiens, les politiques ont nimbé d'abnégation évangélique les tendances offensives de leur peuple. Ils ont fait le mot "patriotisme" synonyme de "duty". Ils ont enraciné dans l'âme de la nation anglaise la notion du rôle privilégié dont Dieu l'aurait chargée. Ils ont, à l'aide de sophismes subtils, prêté aux événements contemporains un caractère de moralité. Ils ont proclamé que le Dieu qui révèle l'histoire a imposé au peuple anglais ce besoin d'annexion et légitimé ses conquêtes. (45) Ils ont montré le roc du pouvoir britannique s'appuyant sur le roc de l'Écriture Sainte. (46) Lord Salisbury affirme, sans sourire, que les actes de la Providence ont appelé l'Angleterre à exercer "sur la moralité et le progrès du monde une action telle que jamais un empire n'a exercée." Gladstone lui-même parle de la mission providentielle des Anglais. Cecil Rhodes, dans son testament, nous assure qu'il ne fait que

(44) Bardoux. *Op. cit.*, pp. 303-304.

(45) Seeley. *Expansion anglaise*, p. 162.

(46) R. Douglas. *God and Greater Britain*, p. 139.

conformer sa politique aux desseins du Ciel en donnant à sa race autant d'essor et de pouvoir que possible.

Des associations se forment, des livres paraissent pour établir que la nation britannique se rattache à la tribu d'Ephraïm et qu'elle continue dans le monde moderne la mission confiée par Jéhovah aux Juifs. (47) Le titre des ouvrages de l'archidiacre Evans et du Rev. Robert Douglas en précise la portée: "England under God;" "God and Greater Britain." Les théologiens élucubrent leur théorie du peuple élu sur des considérations d'histoire biblique. Quelques-unes sont d'une drôlerie inattendue: on assure que le mot British est la traduction littérale de l'expression hébraïque "l'homme (ish) du pacte divin (brit)." (48) On nous raconte que les cérémonies du couronnement reproduisent exactement celles qui sont prescrites pour le sacre de Salomon et qu'enfin l'étendard royal conserve les armes de David, le lion rampant. (49) L'histoire sacrée apprend aux Anglais que Dieu, pour assurer le perfectionnement progressif du peuple élu, lui ordonna d'anéantir ses adversaires. (50)

La masse serait difficilement accessible à ces arguments. Aussi a-t-on organisé pour elle une propagande moins scientifique. Les sociétés religieuses ont répandu parmi les classes inférieures une petite prière facile à retenir: "Sois remercié, Seigneur, qui nous a exaltés au-dessus des autres nations."

Au commencement des hostilités anglo-boers, chaque soldat était gratifié d'une Bible dont la couverture était ornée de drapeaux et d'insignes anglais. Après l'entrée dans Prétoria, lord Roberts ordonnait de rendre grâces au "Dieu de la race impériale." (51) Sous l'action de ce courant, le poète Lauréat Austin s'écriera:

*" Qui combat pour l'Angleterre, combat pour Dieu;
" Qui meurt pour l'Angleterre, dort auprès de Dieu. (52)*

(47) Bardoux, op. cit., p. 80.

(48) R. Douglas, God and Greater Britain, p. 40.

(49) R. Douglas, God and Greater Britain, p. 143.

(50) K. Pearson cité par Bardoux, Angleterre contemporaine, p. 475.

(51) J.-C. Godard. Patriotism and Ethics, p. 130, idem.

(52) Voir sur cette question l'étude citée de J. Bardoux où sont analysés ces divers courants religieux et politiques et à qui sont empruntées la plupart des citations qui suivent. Voir aussi les ouvrages de MM. Cazamian et E. Guyot.

C'est pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Angleterre que vont se commettre les massacres de Bornéo, les actes sanglants contre les Cipayes, l'injustifiable agression contre les Boers, etc. . .

Tennyson exprime les "rêves séculaires d'apogée impériale." Kingsley écrit le premier poème de l'impérialisme. Enfin, Kipling se fait son barde attitré. Il crée l'empire, "de toutes pièces, dans le cerveau de ses lecteurs. . . et toute la race le lit."

Les précurseurs de l'impérialisme politique sont Carlyle, Ruskin et J. A. Froude. D'après Carlyle, il faut conserver et étendre l'empire les armes à la main.⁽⁵³⁾ Ruskin, dans une conférence sur l'avenir de l'Angleterre⁽⁵⁴⁾, suggère de grouper les plus aventureux, les plus ambitieux des jeunes hommes et de les envoyer fonder de nouveaux sièges d'autorité, de nouveaux centres de pensée en même temps que des centres de production. Froude conseille d'ouvrir aux coloniaux les services publics et les honneurs réservés aux anglais.⁽⁵⁵⁾ Il fait voir l'Empire océanien rêvé, dès le début du 17^e siècle, par Harrington.⁽⁵⁶⁾

Les philosophes, s'aidant de la théorie évolutionniste appliquée par Darwin aux sciences naturelles, ont voulu prouver que l'Angleterre marche inconsciemment vers l'accomplissement de ses destinées impériales, que son "passé la lie à son avenir." Giddings, Seeley et Bridge essaient de démontrer philosophiquement et historiquement que les nations sont mues par des impulsions et des sentiments qui ont leur origine dans les générations antérieures. Ils nous enseignent que l'expansion indéfinie est le moteur de toute l'histoire anglaise et donne à la vie nationale une force instinctive et cachée; que l'héritage des "âges écoulés avec toutes les prérogatives et les obligations solennelles qui découlent de ce noble privilège" impose aux Anglais le devoir d'être impérialistes.⁽⁵⁷⁾

A cette thèse s'ajoute celle de l'indéniable supériorité de la "race qui commande". Le sentiment de cette supériorité est la justification morale de tous ceux — colons et fonctionnaires —

(53) *Past and Present*, pp. 135, 137, 140, 141.

(54) *Crown* par. 159.

(55) *Oceana* pp. 138, 194.

(56) Bérard, *op. cit.*, p. 61.

(57) J. Lawson-Walton, *Imperial Liberal League*, Leaflet No 14, p. 5 1900-1901.

qui collaborent à l'expansion. (58) L'intérêt de la race supérieure domine tous les principes de droit international. La race anglaise, pour maintenir sa supériorité devra lutter. C'est une des conditions de sa survivance. (59) Les races inférieures seront les victimes parce qu'elles n'auront pas "trouvé la voie étroite qui conduit à une perfection plus grande."

Examinons maintenant les facteurs économiques. Environ 1878, l'industrie et le commerce anglais traversent une crise. Les Chambres de commerce de Birmingham et de Sheffield réclament le marché colonial. Elles parlent d'une fédération impériale libre-échangiste. Les membres de la Commission d'Enquête sur la crise commerciale, en 1885, écrivent que la capacité de production est supérieure aux besoins et que ce fait est dû à la pléthore des capitaux.

L'industrie anglaise, entre 1885 et 1900, veut, dans les colonies dites d'exploitation, trouver des acheteurs pour tous ses produits métallurgiques. Les colonies de peuplement, malgré l'accroissement énorme de leur population, n'offrent qu'une clientèle restreinte. Les besoins économiques imposeront aux hommes d'Etat les annexions. En 16 ans, (1884-1900), la superficie de l'Empire gagne 4 millions de milles carrés, sa population, 57 millions d'habitants. (60)

* * *

A partir de 1880, on pense à fortifier les liens trop lâches entre la métropole et les colonies. Le mouvement impérialiste va revêtir trois formes: économique, politique, militaire.

Il est curieux de remarquer qu'avant l'arrivée aux affaires des conservateurs dans le Parlement anglais, la poussée en faveur de la concentration impériale s'était manifestée aux colonies. En 1844, Robert Lowe (devenu Lord Sherbrooke) déclare, à la première réunion du Conseil Législatif de Sydney, que, dans l'intérêt de tous, une puissante confédération devrait unir la métropole et les colonies. (61) En 1855, l'association générale des colonies australiennes prononce les mots de Fédération impériale. Deux ans plus tard, elle vote un ordre du jour en faveur de la

(58) Spencer Wilkinson. *The Great Alternative*. 2e Ed. 1902, p. 222.

(59) Pearson, *National Life*, 1900, p. 18.

(60) Bardoux, *op. cit.*, pp. 458-459.

(61) De la Billière, p. 6. *Lord Brassey Papers and Addresses*, p. 3.

concentration impériale. Un néo-zélandais prédit la formation d'un congrès impérial. ⁽⁶²⁾ Les idées fédérales sont évoquées en 1854, dans l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse; en 1874, dans le Parlement d'Ottawa par M. E. Blake. ⁽⁶³⁾ Toutes ces déclarations trouvent un écho dans les discours de Disraëli et de Forster, au Congrès de la science sociale de Glasgow, durant cette même année 1874. Cette initiative des coloniaux s'explique : les Anglais émigrés depuis 1815, sont demeurés attachés à la mère-patrie par le souvenir. Leurs relations ininterrompues avec le pays natal ont entretenu et exagéré leur piété filiale. De plus, les services maritimes, les emprunts financiers ont provoqué chez les jeunes nations anglo-saxonnes l'illusion que l'unité impériale réaliserait leur rêve de fortune. Le plus clair résultat de cette initiative fut d'aiguillonner l'apostolat impérialiste des jingoes.

Le grand "manager" de l'affaire impériale, Joë Chamberlain, pour restituer aux industries anglaises, au moyen de nouveaux débouchés, une splendeur compromise par la concurrence étrangère, travaille à organiser un empire en union douanière et commerciale. Les industriels étaient favorables à ce Zollverein garantissant la libre circulation des seuls produits anglo-saxons, protégée par un tarif protecteur. En 1887, à Toronto, Chamberlain expose son projet. Il reproche aux Canadiens leurs tarifs élevés. Il leur conseille de rétablir le "vrai régime de bonne entente, la réciprocité sans limite entre tous les peuples de langue anglaise." L'énorme profit de l'empire unifié sera pour l'Angleterre, pour le négoce de l'Ile. "Je bois au commerce et à l'Empire," dit un soir le parlementaire à l'orchidée. "C'est un toast qui contient tout un monde, qui fait appel à nos imaginations comme à nos intérêts; et pourtant, il tiendrait en un seul mot, car les deux termes sont synonymes, et l'Empire, pour reprendre un mot célèbre, c'est le Commerce."

De 1897 à 1907, dans des conférences réunissant, à Londres, les délégués des colonies et les représentants du gouvernement métropolitain, le problème de la préférence douanière est posé. Des résolutions sont passées: le tarif différentiel serait avantageux à l'Empire. Les colonies devraient accorder aux produits de la métropole un tarif de faveur; il serait *désirable* que la mé-

(62) J.-R. Godley.

(63) Bardoux op. cit., p. 437.

tropole leur accordât la réciprocité. Ces déclarations aboutissent. Le Canada, en 1897, 1900, 1907, applique aux produits anglais des droits de préférence. L'exemple de notre pays entraîne les autres Dominions. La métropole remercie par des promesses.

L'impérialisme politique n'avance que péniblement. L'idée d'une vaste confédération de toutes les colonies de sang britannique est exposée par Seeley, en 1881. Dans une série de conférences, le professeur de l'Université de Cambridge rajeunit les théories de Parkin, de la Billière, de lord Brassey, de Charles Dilke. La Ligue pour la Fédération impériale est fondée par Forster, en 1884. La première conférence des gouvernements coloniaux ne tarde pas à se réunir, à Londres. La susceptibilité des coloniaux s'éveille. Jaloux de leur autonomie, ils se montrent décidés à la défendre contre des projets qui paraissent vouloir la diminuer. Au Parlement de Sydney, le premier ministre, le chef de l'opposition, le chef du parti protectionniste proclament que les projets de Fédération Impériale sont nuisibles aux intérêts australiens. (64) Le représentant du Canada à la Conférence coloniale de 1887, n'appuie pas davantage le projet de Fédération. Une revue lance, en 1893, l'idée de constitution d'un Conseil Impérial. (65) On avait déjà pensé à une Cour Suprême en même temps qu'à un Parlement fédéral avec deux Chambres et une aristocratie impériale. Ici encore, les coloniaux croiraient abdiquer en acceptant. Sir John MacDonal y est fortement opposé. (66) Les Australiens considèrent que tout essai pour créer un parlement impérial suffirait à la destruction de l'Empire. En 1905, on propose de remplacer le mot "conférences coloniales" par celui de "Conseil Colonial". Le Canada y fait objection parce que ce terme de *Conseil* implique l'existence d'un lien trop intime. On adopte le titre de "Conférence Impériale." L'absence de vues communes tient en échec jusqu'en 1914, la réalisation de l'unité politique.

Les progrès de l'impérialisme militaire sont facilités par l'imprudence des colonies elles-mêmes. Un certain nombre d'entre elles — le Canada n'en était pas — font des offres au moment de la Guerre de Crimée et de la révolte des Indes. Ces offres sont renouvelées au moment de la Guerre du Soudan.

(64) C. Dilke. *Greater Britain*. II, pp. 483, 89, 91.

(65) *Imperial Asiatic Quarterly Review*, II, p. 362.

(66) C. Dilke, *op. cit.* vol. II, pp. 487, 100, 102.

En 1885, des troupes coloniales sont envoyées en Égypte et, quatre ans après, en Afrique. La conférence intercoloniale de 1887 décide de défendre à frais communs le Cap et l'Australie, d'admettre des officiers anglais retraités dans les troupes coloniales, d'accorder des subventions à une escadre australienne. Lord Brassey encourage la formation d'un *Kriegsverein* (union militaire). Un comité impérial de la défense militaire est formé en même temps que la Ligue Navale. Chamberlain soumet, en 1897, aux premiers ministres des colonies les moyens de réaliser l'interchangeabilité des régiments, l'envoi des troupes coloniales pour les expéditions futures. Le Canada et l'Afrique du Sud constatent que ces mesures contraindraient la liberté des Dominions. En 1902, l'Australie, le Cap décident de contribuer aux dépenses de la flotte. L'Australie de même que la Nouvelle-Zélande, a des visées audacieuses. Son programme tient tout entier dans trois mots: "Imperium in imperio." La Conférence impériale de la Défense tient, en 1909, des séances secrètes. Elle élabore un plan d'organisation de toutes les forces de l'empire qui permet l'incorporation des armées de tout dominion qui *voudrait* prendre part à la guerre. La sourde ténacité des défenseurs de la participation reçoit une première récompense. L'Australie, la Nouvelle-Zélande votent des lois décrétant le service obligatoire. L'Afrique du Sud, appelle les blancs sous les armes. L'Australie décide, en 1910, d'avoir une flotte particulière affectée à la défense des eaux nationales. La Nouvelle-Zélande adopte une résolution entièrement différente. Elle contribuera seulement aux dépenses de la flotte métropolitaine. Le Canada vote la loi navale, six ans après la loi militaire.⁽⁶⁷⁾ Nous n'avons pas à faire l'examen des dispositions législatives locales ni des circonstances dans lesquelles elles ont été adoptées. Que les marines australienne et canadienne aient été ou non affectées originairement à la défense des eaux nationales, il n'en est pas moins vrai que, par une convention de 1911, la flotte d'un Dominion qui aura résolu la guerre sera incorporée dans la flotte impériale. L'unification des unités permettra l'interchangeabilité des armées de terre en cas de conflit. C'est cela qu'il importe de retenir.

Les coloniaux ne se rendent pas bien compte de la portée de l'engagement qu'ils contractent. Ils croient leur autonomie sauvegardée parce qu'ils se réservent le privilège de décider de

(67) H. Bourassa. Que devons-nous à l'Angleterre?

leur participation à toute guerre future. Mais les ministres anglais connaissent le maniement des hommes et l'application savante des conventions écrites.

Dilke, Egerton, de la Billière appelaient de leurs vœux une grande guerre qui assurerait la consolidation de l'armature militaire impériale, gardienne des exportations de l'Île. Ils ont été exaucés.

* * *

Deux personnages d'un roman de de Vogüé incarnent, l'un la fièvre d'accaparement, l'autre le mysticisme de parade des boutiquiers cupides. Robinson, le "Maître de la Mer", en promenant une main courbe sur "son globe", découvre son système: "miser partout, risquer partout", commander dans tous les coins de l'univers l'attaque des bank-notes, ces "chefs des armées modernes" qui déclenchent les "guerres et au profit de qui elles se terminent." Les beaux bénéfices, voilà la cause et la fin de toutes les grandes aventures. Hiram Jarvis, missionnaire, illuminé de la nouvelle foi, prêche le patriotisme et l'union de toute la race anglo-saxonne. Chamarrée de citations bibliques, sa prédication pousse vers l'Océan, "siège de la longue puissance", les descendants des marins du règne d'Élisabeth. Ce "Pouvoir de la Mer", la race anglaise le revendique pour l'apothéose d'un idéal supérieur de civilisation, de justice, d'équité.

Nous croirions peut-être à toutes ces choses immatérielles et sublimes si l'histoire ne nous avait appris la méfiance, si Montesquieu ne nous avait transmis une certitude: "D'autres nations ont fait céder des intérêts du commerce à des intérêts politiques; celle-ci a toujours fait céder ses intérêts politiques aux intérêts de son commerce. C'est le peuple du monde qui a le mieux su se prévaloir à la fois de ces trois grandes choses: la religion, le commerce et la liberté." (68)

Jean DESY

Professeur à l'École des Hautes Études commerciales.

(68) Esprit des Lois. Livre 20, ch. VII.

LA VOIX DU PASSÉ...

L'an dernier, une publication dont le titre seul est déjà tout un programme d'action, une revue bien française dont le nom même est tout claironnant de fierté, de patriotisme et d'énergie: *l'Action Française* nous a donné un palpitant inventaire des richesses morales de notre race. Avec infiniment de raison, le vaillant organe de la Ligue des Droits du Français a placé au nombre de nos forces nationales: *Notre histoire*, cette grande voix du passé qui survit en nous et qui vibre encore dans chaque battement de notre cœur. Nos annales sublimes constituent la base sacrée, vivante et essentielle de notre patriotisme .

De notre épopée nationale, il se dégage en effet une leçon féconde et indispensable de courage, d'abnégation et d'esprit civique. Le livre héroïque de notre genèse est comme une réserve vive d'énergie accumulée par nos ancêtres. Il renferme un intarissable capital d'héroïsme, d'endurance et de modération. Là, nous trouverons le fondement de notre unité canadienne. Si nous ne tenons pas compte des leçons d'hier et de jadis, nous ne pourrons ni grandir, ni même survivre.

Hâtons-nous d'ajouter que l'étude de notre passé est aussi captivante qu'utile. Dieu merci ! notre histoire n'est point une science froide et laborieuse. Ce n'est nullement une déesse funèbre, raide et anguleuse, assise sur un tombeau glacé. Tout au contraire, c'est la réincarnation réelle et intégrale des jours glorieux et tragiques qui voient naître et " pousser " notre nationalité. Résurrection totale de l'idéal religieux et patriotique de nos grands devanciers, de leurs luttes âpres et de leur triomphante survivance, notre histoire est comme la conscience collective de nos morts. C'est l'âme des aïeux qui se superpose à la nôtre et qui inconsciemment nous guide vers nos destinées éternelles.

Cette voix du passé, en écoutons-nous les accents maternels avec recueillement, avec piété? Nous devrions être avides de cet enseignement profond qui monte de notre terroir comme les

géants de nos érablières et qui nous lie aux générations disparues en nous enracinant pour toujours dans le sol ancestral. Hélas! à cette "*Leçon des Érables*" que nous a si admirablement chantée M. l'abbé Groulx, nous ne prêtons qu'une oreille distraite, nous n'accordons qu'une attention éphémère. Dès la première ligne de son bel article sur "*Notre Histoire*, l'exquis poète des "*Repaillages*" constatait "l'amère saveur de vérité que garde encore après trente-cinq ans" cette expression, combien trop juste malheureusement, "*d'écrin de perles ignorées*" que Louis Fréchette a créée en 1883 pour désigner la miraculeuse légende de notre peuple. Nous possédons, dans ses pages empoignantes et si chrétiennes, le plus sûr moyen de notre survivance. De fait, constate M. Groulx, nous administrons mal notre patrimoine moral et nous laissons inutilisée notre meilleure arme de salut. Ingrats, nous délaissions les "tombeaux où sommeille la gloire."

Pourtant, notre histoire renferme des leçons que nul n'a le droit d'ignorer. C'est pour chacun de nous une impérieuse nécessité de s'imprégner de son esprit vivifiant. Nous reculons trop facilement devant cet irrécusable devoir. Quelques bribes éparses, quelques réminiscences vagues de nos manuels scolaires suffisent à la plupart. Cette apathie est lamentable: elle est sans excuse. Les causes en sont multiples et complexes.

Tout d'abord, il faut bien l'avouer, nous avons naturellement horreur de tout effort intellectuel, nous éprouvons une crainte instinctive de l'étude. Satisfaits de nous-mêmes, nous nous complaisons habituellement dans une douce et béate tranquillité. Cette torpeur, pardon, "ce quiétisme" est du reste bien explicable et tout à fait humain. Il est clair cependant qu'en de telles conditions les recherches historiques ne trouvent guère d'adeptes parmi nous. Quelques dilettantes attirés par le panache romantique de certaines époques lisent parfois les chroniques du grand siècle ou feuilletent l'épopée napoléonienne. Ces lectures sont en elles-mêmes louables et intéressantes. Malheureusement, elles sont faites sans méthode aucune et sans suite. Surtout, on n'y tient nul compte du point de vue canadien. On ne ramène point les leçons qui s'en dégagent à notre pays. On ne les applique point à notre situation particulière. En un mot, on ne prend pas comme principe dirigeant un patriotisme ardent et raisonné.

A quoi tout cela tient-il donc? N'avons-nous pour notre patrie que des élans oratoires et des sursauts de St-Jean-Baptiste?

L'âme canadienne est encore trop neuve pour inspirer à la masse de nos populations un amour enthousiaste.

Trop fréquemment, croyons-nous, notre patriotisme se contente de quelques formules pompeuses et vides, de quelques clichés déclamatoires. Oublieux de nos devoirs, nous préférons, au culte nécessaire du passé, des plaisirs faciles ou des ambitions égoïstes. Nous n'aimons pas assez notre patrie pour lui faire le sacrifice minime de quelques instants de travail. N'oublions pas pourtant qu'en soi l'étude de l'histoire ne constitue pas une vocation spéciale, restreinte à quelques privilégiés. Elle fait appel à tous. Elle suppose simplement comme condition préalable un sens patriotique précis et actif.

C'est avec son cœur de patriote que Garneau a produit son œuvre immortelle. Courageusement, il s'est enfermé dans la solitude de son humble bibliothèque. A la lumière studieuse de sa lampe, il a composé à Québec même, tout près des remparts aux pierres inspiratrices, ces pages vibrantes qui nous font tour à tour frissonner d'enthousiasme et pleurer d'un orgueil ému. On a évoqué un jour d'exquise manière le souvenir de cette clarté symbolique qui chaque nuit brillait rue Ferland à la fenêtre de François-Xavier Garneau. Il y avait là une initiative précieuse dont nous pouvions profiter abondamment. Nous n'avions qu'à prendre ce livre de vie nationale, nous n'avions qu'à lire. "Tolle et lege", nous disait l'ange qui veille sur nos destinées. Nous sommes restés sourds et aveugles. Nous ne nous sommes pas imprégnés des travaux de Garneau, de Ferland et de leurs successeurs, tels MM. Sulte, DeCelles, Chapais, Roy... Nous n'avons point cherché à leur site à posséder la vérité historique, à bénéficier des leçons de la Providence. De préférence, nous avons professé en guise de Crédo national une sentimentalité vague et inactive, trop souvent entachée d'ailleurs de préjugés inutiles.

Pourquoi cette abstention regrettable? Pourquoi ce manque d'énergie en face de nos obligations les plus pressantes? On en trouve la cause toute indiquée dans l'imprécision même de notre patriotisme. Le motif déterminant qui pousse les peuples à gravir les cimes de la science pour aller courageusement s'abreuver aux sources vivifiantes de l'histoire, c'est le patriotisme. L'étoile miraculeuse qui les guide tels des pèlerins d'amour, dans ces ascensions souvent pénibles, c'est un attachement passionné pour leur patrie, une fierté toute filiale des origines ancestrales.

Où en sommes-nous au juste à ce sujet? Notre petite famille canadienne-française compte au moins trois millions d'enfants. Notre domaine patrimonial couvre la moitié d'un continent. Gratifiés par la prodigalité plutôt alarmante de nos orateurs de plusieurs mères-patries et d'innombrables sur-patries, n'avons-nous pas tout de même une patrie pour tout de bon? J'effleure, je le sais, un sujet périlleux entre tous. Aussi, je m'arrête. Au lieu de nous ingénier selon une antique et criminelle manie, à créer entre nous de fratricides haines, nous devrions, il me semble, nous efforcer enfin d'aplanir nos divergences de vues, d'oublier nos dissensions politiques. Accordons-nous au moins sur quelques principes essentiels. Avant qu'il ne soit irrémédiablement trop tard, cherchons tous ensemble une base commune d'action nationale. Cette pensée me rapproche de tous les esprits sincères, quelle que soit leur allégeance de parti. Elle me permet de collaborer incidemment, selon mes humbles moyens, avec tous ceux qui comprennent la gravité de l'heure présente et qui acceptent cordialement la bonne volonté d'un adversaire quand il s'agit de la cause sacrée de notre nationalité canadienne-française et de notre unité canadienne. Je n'ose vraiment insister davantage.

Au lieu de continuer notre examen de conscience, je vais *très charitablement* confesser maintenant nos compatriotes de langue anglaise. Comme on le sait, pour certains Anglo-Canadiens, la patrie, c'est d'abord leur pays d'autrefois: L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Le Canada n'occupe dans leur cœur qu'une place secondaire. Ce sentiment, je dois cependant l'ajouter, n'a rien qui me scandalise personnellement. Il s'explique d'autant plus facilement, il me semble, que notre cas est à peu près identique. M. Groulx, lui-même, reproche "à toute une portion de nos écrivains et de nos artistes d'avoir presque répudié leur patrie nationale" en faveur de la France. Ajoutons pour rassurer les ultra-loyalistes que ce colonialisme français, s'il existe encore chez quelques-uns des nôtres, ne constitue nullement un acte de trahison envers qui que ce soit.

Ainsi donc, nous sommes un peu mêlés et tâtonnants quand nous voulons préciser nos notions patriotiques. Cela se comprend aisément. Notre unité nationale a une existence légale d'un demi-siècle seulement; l'âme canadienne est née d'hier seulement. D'aucuns semblent encore douter de sa naissance. Aussi, la majorité de notre population, tant anglaise que française, ne réalise

pas encore très nettement ce qu'est au juste notre nouvelle patrie. Elle sent de plus en plus cependant la vérité des paroles que prononçait Baldwin dès 1830. Elle comprend comme d'instinct que "*Nous sommes tous Canadiens, que comme tels nous sommes un peuple et que nous avons une patrie.*" Nous entendons monter en nous en même temps que la voix du passé les accents chaque jour plus distincts de notre nation canadienne. Cette grande âme de notre pays, plus d'un historien anglo-canadien en a subi l'emprise et a reconnu la souveraineté de ses droits. Toute une pléiade d'entre eux a continué l'œuvre des Christie et des Bourinot. C'est leur patriotisme à la fois large et précis qui leur a fait accomplir ces travaux admirables tant par leur solide documentation que par leur belle tenue littéraire et la noblesse de leur inspiration vraiment nationale. Les grandes collections historiques, celles par exemple des "Makers of Canada", de "Canada and its Nine Provinces", des "Chronicles of Canada" et certaines monographies telles celles de MM. Boyd, Skelton et Leacock sont indispensables à quiconque veut étudier l'évolution de notre propre nationalité canadienne-française.

Profitons de ces exemples, pour acquérir, en matière patriotique, une foi raisonnée et consciente. Comme base, on pourrait avec avantage choisir l'œuvre imposante de Garneau. Sur cette fondation de tout premier ordre, s'assoiera l'édifice, humble ou magnifique, que nos moyens et nos loisirs nous permettront d'élever à la plus grande gloire de notre pays. Suivant notre spécialité, approfondissons l'aspect économique, ethnologique, constitutionnel ou sociologique de notre développement national. Notre histoire offre l'avantage unique de présenter les points de vue les plus variés, de fournir un champs de recherches également inexploré et toujours passionnément intéressant pour les observations de l'économiste et du sociologue, pour les constatations de l'étudiant en droit comparé ou en science politique. Pour mon humble part, partagé entre les études légales, économiques et sociales, j'ai été ravi en effleurant d'une main faible et maladroite ces sphères si différentes du savoir humain, de constater le caractère vraiment merveilleux de la genèse de notre race. De tout angle qu'on l'observe, notre histoire est réellement passionnante.

Tenons compte avec l'abbé Groulx des prémisses glorieuses des jours présents et comme lui nous croirons fermement que Dieu ne veut point laisser périr notre nationalité adolescente puis-

qu'il fit de son berceau l'un de ses plus évidents miracles. Quelle que soit notre spécialisation, ne négligeons jamais ces aspects d'ensemble de notre passé. Il faut craindre l'étroitesse inévitable du spécialiste qui ne sait tenir compte que de sa spécialité. Ayons de notre passé une conception complète et impartiale.

On doit être avant tout de son pays et non pas appartenir uniquement à un parti ou à un groupe. Notre épopée canadienne, nous devons l'étudier *de notre point de vue canadien*. Pour bien comprendre nos propres antécédents, il nous faut approcher aussi (et dans le même esprit) l'histoire de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Bilingues en pratique, tout autant qu'en théorie, nous lirons dans le texte original les auteurs anglais ou américains... Ainsi, nous saisirons plus sûrement toute leur pensée.

Je le répète une fois de plus: On ne peut développer un patriotisme vraiment canadien, on ne pourra parfaire l'unité de notre patrie que par une compréhension vraiment nationale de nos origines et de notre croissance. Pour garder nos lendemains, nous devons à tout prix garder notre passé et le *continuer* sans défaillance. Avec fierté, nous voulons revivre aujourd'hui cette histoire glorieuse qui est faite du sang même de nos martyrs, des larmes chrétiennes de tous ceux des nôtres qui ont souffert, des sourires exquis de nos aïeules, de l'héroïsme de tous nos ascendants. Ils ont lutté, ils ont duré!

Comme un firmament tout constellé, la nuit du passé nous apparaît toute diamantée d'étoiles souriantes. Ces étoiles, rosée sacrée, ce sont les pleurs qu'avec une résignation confiante, les grands ancêtres ont versés pour nous. Ils ont duré coûte que coûte. A nous, de durer comme eux. Ballottés par la tourmente de nos discordes, perdus parfois dans l'obscurité des lendemains hypothétiques, comme les pilotes malouins, levons la tête. Cherchons au ciel de notre antique épopée, l'astre infallible qui guidera vers l'avenir notre course victorieuse. Suivons et écoutons la voix du passé.

Comme Maria Chapdelaine, l'héroïne saguenayenne de Louis Hémon, écoutons cette voix plus grande que les autres qui s'élève dans le silence, cette voix du pays de Québec qui est moitié un chant de femme, et moitié un sermon de prêtre. " Elle vient comme un son de cloche, comme la clameur des orgues dans les églises, comme une plainte naïve, comme un cri perçant et prolongé. Elle dit, voix d'un pays neuf où une race ancienne

a retrouvé son adolescence, elle dit : Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés. Ceux qui nous ont menés ici, pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin. Car, s'il est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié. Nous avons emporté d'outre-mer nos prières et nos chansons; elles sont toujours les mêmes. Nous avons emporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le plus humain de tous les cœurs humains; il n'a pas changé. Au pays de Québec, rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes en témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister, nous maintenir. *Et nous nous sommes maintenus*, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore, le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens-là, sont d'une race qui ne sait pas mourir."

Écoutons-là toujours cette voix du passé afin que jamais elle ne s'éteigne. " Au pays de Québec, rien ne doit mourir. Rien ne doit changer. Nous sommes un témoignage, une vivante preuve de l'endurance française, un rameau vivace de la France éternelle." Prouvons par notre supériorité morale et intellectuelle, que nous avons aussi hérité de l'âme et du génie de notre mère.

Léon-Mercier GOUIN,

Avocat.

ESSAI SUR UN VIEIL HISTORIEN DE LA NOUVELLE FRANCE

Le P. François-Xavier de Charlevoix, Jésuite. (1)

Depuis quelque vingt ans, dans le monde des érudits de la littérature, on a beaucoup parlé du Père F.-X. de Charlevoix, mais l'hommage que lui a rendu le petit nombre des initiés est resté jusqu'ici ignoré du grand public. Chez nous, le vieil écrivain — je dis bien, seulement, en tant qu'écrivain — ne semble guère connu, ni jugé d'une manière favorable. C'est en somme le Charlevoix des dictionnaires biographiques: auteur de troisième ordre, historien naïf et néanmoins véridique, œuvre faite avec celles des autres, narration ennuyeuse, style lâche et prolix.

Sans doute, dans toutes les mémoires, son nom se trouve parmi ceux des autres saints religieux dont l'histoire, comme le dit Bancroft, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française: "on ne doublait pas un cap, on ne traversait pas une rivière sans qu'un jésuite ne montrât le chemin." (2)

Mais l'on se rappelle aussi et tout particulièrement que vers le milieu du XVIIIe siècle, tandis que le gouvernement français, par la plus coupable des incuries, préparait la perte d'une colonie dont l'établissement avait coûté tant de dévouements et de peines, l'humble religieux, dans le silence de sa cellule, consacrait toutes ses veilles à faire valoir les ressources morales et économiques des contrées américaines. Dans l'intérêt de son pays, il s'efforçait de réveiller l'enthousiasme pour cette France nouvelle et lointaine.

Pendant plus d'un siècle, Charlevoix demeura pour le commun des lecteurs, le seul historien du Nouveau-Monde. Lorsque l'abandon se fut accompli, suprême, définitif, ceux qui restèrent vaincus et sans protection au milieu d'étrangers malveillants, se sentirent bien seuls. L'Histoire de Charlevoix en leur contant

(1) Ce travail a été lu à la séance publique donnée par des élèves du cours de littérature française à l'Université Laval, le 23 mai dernier.

(2) *History of the United States.*

le passé, leur promettait l'avenir; elle se trouvait à cette époque dans presque toutes les bibliothèques privées. Ils la lisaient sans doute, lorsque, pendant les longs soirs d'hiver, leur nostalgie des choses de France se faisait sentir plus vive, plus aigüe, et ils y puisèrent des forces de résistance et des motifs d'espérer.

Mais enfin, cet auteur qui a été parmi nous, depuis deux siècles, l'objet d'une vénération toute sentimentale, n'a pas encore été étudié sous un point de vue purement littéraire. Il nous a semblé que c'était là un projet assez neuf et qui ne manquerait pas d'intérêt, car en replaçant l'œuvre de Charlevoix dans le cadre de l'histoire des lettres, nous pourrions constater qu'elle est très intimement associée au mouvement des idées de France au 18^e siècle, et qu'elle prépare en quelque sorte la littérature exotique de l'âge suivant.

Charlevoix dans l'histoire littéraire

François-Xavier de Charlevoix avait été de son temps ce que l'on peut appeler une célébrité. Il était d'abord très estimé dans le monde officiel. En 1719, le Cardinal d'Estrée et l'abbé Dubois, alors secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, qui venaient d'être nommés tous deux plénipotentiaires afin de régler les différends qui s'élevaient sans cesse au sujet des limites de l'Acadie, chargeaient Charlevoix d'étudier avec soin les prétentions anglaises sur cette province. Plus tard, le comte de Toulouse ayant reçu plusieurs requêtes le suppliant de s'intéresser à la découverte de la mer de l'Ouest, l'envoie faire un voyage de reconnaissance au Canada, en Louisiane et dans les postes occidentaux.

Charlevoix n'était pas moins en renom dans le monde littéraire. Après être parvenus au suprême degré de la civilisation, les Européens blasés voulurent chercher à l'étranger des sensations nouvelles. Leur curiosité satisfaite, leurs désirs bornés, circonscrits dans les limites du monde connu, réclamaient les horizons lointains, l'immensité du désert, tout le grandiose enfin des paysages exotiques, tandis que leurs aspirations vers la liberté, de plus en plus étouffées par l'absolutisme du pouvoir, trouvaient à se satisfaire dans les mœurs sauvages, peintes avec complaisance par le grand nombre des voyageurs. Tout ce qui parlait du Nouveau-Monde était lu avec avidité, tant par les âmes chrétiennes que par les amateurs d'aventures, tant par les prêtres

désireux de se consacrer à la conversion des infidèles que par les ministres du Roi. Ajoutons que depuis plusieurs années, et au mécontentement général, les Relations avaient été supprimées par le Pape, et nous aurons une idée du succès qui devait saluer l'apparition des livres du Père Charlevoix, annoncés et promis au public longtemps à l'avance. Enfin, la revue littéraire la mieux connue de l'époque, le *Journal de Trévoux*, se l'attachait pendant vingt-deux ans.

Mais la Révolution survint. L'Ancienne France bouleversée, et qui avait à lutter contre l'Europe entière, oublia la Nouvelle. Depuis la cession, le Canada français n'était d'ailleurs en relations avec la vieille Mère-Patrie que par des émigrés. Et puis, comme c'est le cas dans tous les âges, d'autres livres parurent, plus appropriés aux besoins et aux aspirations de l'heure, qui firent oublier les anciens : les œuvres du Père de Charlevoix avaient désormais leur place désignée dans la bibliothèque des érudits.

Pourtant, ceux qui, à certains soirs de l'année 1793, passaient aux environs de *Mary-le-Bone-Street*, pouvaient voir briller, bien tard dans la nuit, une petite lumière à la lucarne d'un "garret". Là, à côté d'un lit de sangles, un jeune émigré Breton, penché sur des volumes à couverture fauve, lisait attentivement. Et deux ans plus tard, après son triste exode de Bungay, l'esprit tout plein des récits américains du révérend Ives, tenu par la nécessité de soutenir sa vie matérielle, Chateaubriand apportait encore avec lui, dans les "bruyères, les préaux d'orties, les fossés plantés de chardons" des environs de Londres, les œuvres du Père de Charlevoix. C'est là que l'image de Charlotte venait le ravir et s'associer aux réminiscences d'Amérique. Alors, il cessait de lire; il maudissait les chaînes qui le liaient à son obscure épouse et son imagination passionnée appelait autour de lui toutes les sylphides de Combourg. Il leur prêtait les cheveux d'ébène et les traits des filles sauvages; il les faisait chanter au bord des cataractes ou sous les grands pins sombres; en elles, soudain, toute une race s'incarnait: elles introduisaient dans les récits monotones de Charlevoix deux éléments nouveaux: l'amour et la vie. Puis la magie de l'art opérait: en passant par l'esprit de Chateaubriand la prose terne du vieil historien devenait la phrase éblouissante d'*Atala*, des *Natches* et du *Génie du Christianisme*.

Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, celui qui dormait sur le Grand Bé demeura pour tous le sublime contemplateur et le peintre amoureux de la nature américaine. Ceux qui, de son vivant, avaient osé formuler quelques critiques avaient reçu comme l'abbé Morellet et Marie-Joseph Chénier la même réponse: "Atala est retournée au désert et il semble que sa patrie l'ait reconnue pour véritable enfant de la solitude."

Vers 1832, un voyageur français, M. René de Marsennes avait eu communication à New-York d'un article de l'*American Quarterly Review* où se trouvaient des affirmations comme celle-ci, par exemple: "qu'il ne fallait jamais avoir vu les bords du Mississipi pour les avoir peuplés de perroquets, de singes et de flamands." Marsennes s'était alors rendu à Niagara, Chateaubriand en main; avait confronté la description avec ce qu'il voyait, et, à son retour, avait publié ses doutes dans l'*Invariable*, nouveau mémorial de Fribourg.

Il ne semble pas que l'auteur de René ait eu connaissance de ces articles; nous n'y trouvons aucune allusion dans son œuvre, et pour lors, personne ne songea à relever la question.

La littérature Chateaubrianesque fut remise à la mode lorsque l'abbé Bertrin publia sa thèse sur *la Sincérité religieuse de Chateaubriand*. Chacun voulait démasquer les mensonges "du grand acteur", du "grand comédien" comme l'avait déjà, non sans quelque rancune, appelé Sainte-Beuve. C'est ainsi que nous pourrions parler de l'ouvrage de Dick: *les Plagiats de Chateaubriand*, de celui de Stathers: *Chateaubriand et l'Amérique*, ou enfin de celui de Miss Emma Kate Armstrong: *Chateaubriand's America*; mais, pour en venir à ce qui nous intéresse plus particulièrement, en 1899, la question posée par Marsennes fut reprise suivant une méthode rigoureuse et avec l'intention d'aboutir définitivement, par un professeur du Collège de France. "Entre la date du départ pour l'Amérique et celle du retour à Saint-Malo, demandait M. Joseph Bédier, est-il possible de faire tout ce que Chateaubriand dit avoir fait? de voir tout ce qu'il affirme avoir vu?"

La carte en main, Bédier refait l'itinéraire tel qu'il est indiqué jour par jour dans les Mémoires, et trouve qu'il a pu s'accomplir mais en ne subissant aucun retard, en trouvant les diligences attelées à l'heure voulue, les canots parés, les guides équipés, les paquebots en partance. "Mais, s'écrie l'auteur, combien de jours faut-il compter pour tenter les diverses manières de

chasse et de pêche que plus tard on décrira? Combien pour explorer les ruines sauvages du Scioto? Combien pour les observations géodésiques? Combien pour recueillir ces "notes sur la botanique évidemment destinées à M. de Malesherbes"? Combien pour observer les mœurs des sauvages, leurs fêtes, les rites de leurs mariages et de leurs funérailles, la récolte du sucre d'érable, leurs moissons, leurs mythes religieux, leurs recettes de cuisine, les formes de leurs gouvernements, celui des Natchez qui est le "despotisme dans l'état de nature", celui des Hurons et des Iroquois qui est la "république dans l'état de nature"? Combien pour écrire sur ses genoux, chez les sauvages mêmes, cette histoire d'une nation sauvage du Canada?... Combien pour écrire *Atala* "sous la hutte des sauvages"?

On pourrait bien répondre à Bédier que Chateaubriand *ne prétend pas avoir vu* tout ce qu'il décrit, mais alors, pour nous, la question reste entière: s'il n'a pas visité les lieux où son imagination a si longtemps vécu, ce sont *des livres* qui lui en ont suggéré la vision première. Bédier les chercha. "En première ligne, dit-il, il convient de retenir l'œuvre de l'illustre Père Jésuite F.-X. de Charlevoix, rédacteur du *Journal de Trévoux: Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le Journal Historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale.*"

Il fit plus. Mettant en regard les pages d'*Atala*, des *Natchez*, du *Génie du Christianisme* et du *Voyage en Amérique*, et la "triste matière sèche et terne dont Chateaubriand fit des chefs-d'œuvre" le minutieux érudit prouva que Charlevoix avait souvent été copié mot pour mot.

L'on sait comment cet attentat contre la sincérité littéraire de Chateaubriand fut accueilli par l'abbé Bertrin: l'idée de faire de son cher auteur un "Tartarin sublime" lui était insupportable. Sa réponse que publia le *Correspondant* (1900) déclencha toute une polémique. Du Canada, la voix d'un M. Buron s'éleva par deux fois dans la *Revue Canadienne* pour démontrer que les moyens de locomotion à travers l'Amérique étaient vers 1790 beaucoup plus rapides que ne l'avait voulu faire croire Bédier. Enfin M. Gabriel Aubray, ordinairement mieux inspiré, se risqua à dire dans le *Mois littéraire et pittoresque*, "que dans le voyageur d'Amérique, c'était l'apologiste que l'on poursuivait."

Il était question dans cet article de l'argument tiré des "sources livresques." "Monsieur Bédier, y lisait-on, a recomposé l'iti-

néraire avec tous les noms de lieux cités dans les romans, ou à travers les notes, extraits et traductions du *Voyage en Amérique*. Après quoi, enlacé lui-même dans sa captieuse malice à double fond (grâce pour le style!), il s'évertue à retrouver à travers je ne sais combien de relations de voyageurs les "sources" de Chateaubriand et poursuit pendant 100 pages la taquinerie d'une confrontation absolument vaine."

Mais non, la confrontation pour nous est loin d'être vaine: en admettant que Chateaubriand ait vu tout cela et qu'on puisse le prouver — ce qui n'est pas, — il n'en reste pas moins vrai qu'il l'aurait vu le livre de Charlevoix à la main. Les textes comparés démontrent une telle ressemblance non seulement dans les idées et le fond, mais encore dans les mots et les expressions que la certitude nous vient, très ferme, du lien de parenté littéraire qui unit l'humble jésuite au plus grand artiste du XIXe siècle.

Dans l'histoire des idées, Charlevoix n'occupe pas une moindre place. Je me garde bien de répéter ce qu'en a dit M. Gilbert Chinard. Dans son très remarquable ouvrage: *l'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française*, le distingué professeur de l'Université Californienne a victorieusement établi l'influence qu'ont exercée sur les esprits tous les écrivains, modestes ou illustres, qui, depuis Montaigne, jusqu'à Rousseau, se sont occupés de l'Amérique. En effet, le *Discours sur l'inégalité*, *l'Emile* et le *Contrat Social* n'apportaient en France aucune idée nouvelle. Ces idées, elles étaient déjà répandues dans toutes les classes de la société, par ceux qui avaient comparé les Indiens du Nouveau-Monde aux peuples de Rome et de Sparte, ceux qui avaient admiré leur détachement et leur insouciance de posséder et, enfin, par tous ceux qui avaient exalté de quelque manière leur bonté naturelle, leur gouvernement et leur religion sans ministre ni culte. Pour savoir combien ces idées sont populaires et apprendre comment on les accueille, ouvrons *l'Histoire du Théâtre Italien*: A partir de 1723 nous y voyons représenter toute une suite de pièces et de ballets où de jeunes indiennes dansent en chantant "l'amour à la sauvage", tandis qu'un Huron philosophe critique les mœurs et le gouvernement français. C'est toujours un succès fou: *l'Île des Esclaves* de Marivaux est représentée 21 fois, et la recette d'*Alsire*, tragédie américaine, dépassant tous les chiffres ordinaires, s'élève à 53,640 livres. Cependant ces paradoxes anodins ne devinrent dangereux qu'en passant par le cer-

veau de Jean-Jacques, mais l'opinion qui s'en était longtemps amusée était préparée à les prendre au sérieux. Ainsi il arrive souvent que certaines idées s'infiltrèrent dans la masse soit au moyen d'œuvres médiocres ou de pamphlets, soit par la voix des journaux. Lentement, sans que l'on s'en aperçoive, elles opèrent leur travail sur les esprits, et leur influence demeure latente jusqu'à ce que surgisse un puissant esprit constructeur, un génie, qui les fait siennes, leur donne la forme et accomplit les révolutions.

Au nombre des obscurs devanciers de Rousseau se trouvent les missionnaires. En effet, on rencontre chez presque tous la croyance à la bonté de l'homme quand il est à l'état primitif et dans la solitude. "Ne voit-on pas chez eux, dit M. Chinard, les mêmes attaques contre la civilisation qui s'allient si bien au goût de cette même civilisation, le même panégyrique de la vie simple des sauvages et les mêmes critiques de la propriété? N'ont-ils point, eux tous les premiers, pratiqué le communisme dans leurs postes éloignés du Canada...? La société telle que la rêvait Rousseau, je ne dis pas pour lui-même, car il est irrémédiablement individualiste, mais pour une humanité qui ne peut retourner aux conditions primitives, ne diffère pas beaucoup du socialisme chrétien des Jésuites."

Les bons Pères, il est certain, étaient loin de prêter une telle influence à ces lettres qu'ils écrivaient uniquement dans le but d'édifier les âmes chrétiennes, d'intéresser leurs compatriotes à la conversion des infidèles, ou quelquefois encore, de prêcher les Européens et de solliciter avec discrétion des secours matériels. Qu'auraient-ils donc pensé, s'ils avaient su que l'on verrait en eux, et notamment dans le Père de Charlevoix, l'inspirateur du socialiste doublé d'un matérialiste que fut *Paul Lafargue*?

Au lendemain du double suicide de la fille de Karl Marx et de son époux, le directeur du *Mouvement socialiste*, M. Lagardelle, écrivait pourtant: "Chose à peine croyable, ce sont les mêmes récits de voyages qui exaltaient les contemporains d'un d'Holbach ou d'un La Mettrie qui ont nourri la pensée de Paul Lafargue. Qu'on parcoure ses écrits, qu'on lise, par exemple sa conférence contradictoire avec M. Jaurès sur *l'Idéalisme et le Matérialisme dans l'Histoire*, et l'on verra que ses auteurs sont ces Missionnaires qui contribuèrent tant à mettre à la mode le retour à la nature... Il a lu les *Mœurs des sauvages américains* de Lafitan, mais son livre c'est *l'Histoire de la Nouvelle-France*

du *Père de Charlevoix* qui exerça sur les esprits une si étonnante influence."

Et c'est parce que son nom s'est trouvé lié à ceux de Jean-Jacques Rousseau, de Chateaubriand et de leurs successeurs que Charlevoix a pris en littérature une plus grande importance. A ce titre, il nous a semblé qu'une étude sur sa personnalité d'homme et d'auteur, sur ses idées philosophiques et politiques, et sur son influence en France et à l'étranger ne manquerait pas d'intéresser les véritables amis de l'histoire littéraire.

Ouvrages sur Charlevoix

Mais auparavant, il fallait nous rendre compte de ce qui avait été écrit déjà sur le sujet. Voici quel a été le résultat de nos recherches.

Un Jésuite n'a pas de biographie. D'un Bourdaloue qui "charma et transportait" par son éloquence Madame de Sévigné et tous les gens du siècle, nous savons qu'il entra dans la Compagnie, qu'il prêcha et qu'il mourut. Le Père de Charlevoix n'a pas fait exception à la règle. Les dictionnaires biographiques nous donnent sur lui, fort peu de choses, et dans ses ouvrages, ce n'est qu'en de rares endroits qu'il lui arrive de nous parler de lui. C'est donc à peine si, avec les dates de sa naissance, de sa mort, et celles de la publication de ses ouvrages, on peut reconstituer les principales étapes de sa vie.

Pierre-François-Xavier de Charlevoix est né à Saint-Quentin au mois d'octobre 1682. Les auteurs ne s'accordent guère quand il s'agit de préciser la date. Après des recherches faites en 1903, dans les registres des 13 ou 14 paroisses qui existaient à Saint-Quentin du temps de Charlevoix, on a constaté que son acte de baptême ne s'y trouvait pas. Il est possible que le feuillet où était cet acte soit au nombre de ceux dont on a constaté la disparition et qui auraient été, dit-on, arrachés par les révolutionnaires de 1791.

Le futur historien fait ses études au collège de sa ville natale, puis chez les Jésuites, et entre à leur noviciat en 1698. Envoyé à Québec en 1705, il y enseigne pendant 4 ans, et, de retour en France, il est nommé professeur au collège Louis-le-Grand. En 1715, Charlevoix publie *l'Histoire Ecclésiastique du Japon*. Cinq ans plus tard, chargé officiellement de s'enquérir de la possibilité de découvrir la Mer de l'Ouest, il s'embarque une

seconde fois pour le Canada. Ici, le *Journal de Voyage* nous permet de reconstituer, à peu près semaine par semaine, les deux années qu'il passa au pays. Il publie l'*Histoire de la Mère de l'Incarnation* en 1724, se rend à Rome, y séjourne trois ans, et donne en 1730 l'*Histoire de l'Île de St-Domingue*. Attaché à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*, en 1733, il y collabore pendant vingt-deux ans. Mais ce travail ne peut l'occuper entièrement: il publie encore en 1743 l'*Histoire Générale de la Nouvelle-France*, et plus tard, en 1756, l'*Histoire du Paraguay*. Charlevoix termina sa laborieuse carrière à La Flèche, le 1er février 1761.

Nous n'avons trouvé jusqu'ici l'indication d'aucun travail publié en France sur l'illustre Jésuite: les lettres canadiennes, plus heureuses, sont redevables à M. J.-Edmond Roy d'un *Essai sur Charlevoix*, publié dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, année 1907. Il convient que nous nous y arrêtions quelques instants pour étudier dans quelles circonstances il a été composé, son mérite, et le parti que peut en tirer celui qui voudra s'occuper de Charlevoix.

Au mois d'avril 1903, M. Roy partait de Bruxelles pour se rendre à Paris où le roi Edouard VII faisait son entrée solennelle. Un accident de chemin de fer l'arrête à Saint-Quentin. Forcé de renoncer à atteindre ce jour-là le but de son voyage, M. Roy fait contre mauvaise fortune bon cœur et se met à visiter la vieille cité d'Henri Martin, de Condorcet, de Gabriel Hantoux. Un nom qu'il lit sur une plaque indicatrice au coin d'une rue lui rappelle qu'il se trouve dans la ville natale de Charlevoix. Immédiatement, il prend la résolution de mettre à profit le séjour qu'il va y faire et de recueillir sur les lieux des documents dont il enrichira à son retour l'histoire de son pays. Il se rend à la mairie où il est très bien reçu par un fonctionnaire à qui il expose le but de sa visite:

“ De Charlevoix, lui explique-t-il, nous savons la date et le lieu de naissance, mais à peu près rien sur son triple aspect d'auteur, de missionnaire et d'homme privé. Nulle trace de ses mémoires, si chers aujourd'hui. En fait d'autographes, une ou deux signatures tout au plus. En fait de manuscrits inédits, néant presque absolu, à part ce qui se trouve aux archives de Paris. Pourtant, cet homme qui a tant écrit a dû laisser des papiers, un assez grand nombre d'ébauches, des plans d'articles, des discussions commencées. Où sont ces fragments? Si nous les

retrouvions, nous connaîtrions mieux sa manière de travailler, le développement progressif de ses idées et de son système. Nous aurions en quelque sorte des percées dans sa vie et sur son caractère."

L'officier municipal était très peu renseigné sur la question. Il se souvenait d'un travail sur Charlevoix qu'un professeur d'histoire au collège de Lille avait lu autrefois à ses confrères de la " Société Académique " de Saint-Quentin, et recommanda à son visiteur de se mettre en communication avec ce savant.

"Lille est loin de Saint-Quentin, nous raconta plus tard M. Roy; j'avais chance de n'y pas rencontrer mon professeur, sans compter que le roi Edouard VII ne m'attendait pas pour faire son entrée solennelle dans sa bonne ville de Paris. J'allai donc frapper à la porte d'un presbytère de Saint-Quentin."

Il est probable que cette étude lue à la Société Académique de Saint-Quentin ne dépassa guère le cadre d'une conférence ordinaire et qu'elle n'apportait rien de bien nouveau sur le sujet. Cependant, dès que nous en connaissons l'existence, au cas où son auteur l'aurait plus tard poursuivie et vu le nombre si restreint d'auteurs qui se sont occupés de Charlevoix, il ne nous est plus permis de l'ignorer.

Mais revenons à M. Roy. Il reçoit au presbytère un accueil bienveillant de l'un des vicaires, l'abbé Delorme. C'est de lui que nous tenons ce détail de la disparition de l'acte de baptême de Charlevoix.

"Après avoir constaté avec le sympathique vicaire le peu de renseignements qu'il y avait à recueillir sur Charlevoix dans sa ville natale, nous dit enfin l'auteur de l'Essai, je le quittai, décidé à pousser plus loin mon enquête et à rechercher ce qu'on pouvait savoir ailleurs des circonstances de sa vie."

C'est alors que M. Roy nous donne son plan d'étude :

"Celui qui veut bien connaître l'histoire de son pays, nous dit-il, doit négliger d'abord, les auteurs contemporains. Ce qu'il importe avant tout et par-dessus tout, c'est de lire les anciens. Et, afin de les mieux pénétrer, c'est de chercher les particularités de leur vie, c'est de savoir les sources qu'ils ont consultées, c'est de les confronter avec les idées et les mœurs de leur temps, c'est de savoir leur méthode de composition, c'est de recueillir et d'apprécier les jugements qui ont été portés sur leurs œuvres."

Nous ne voulons pas critiquer ici l'Essai de M. Roy que la mort l'a sans doute empêché de terminer. Comme je l'ai dit

déjà, il est à peu près le seul que nous possédions sur Charlevoix. Si nous avons à donner une leçon de style, la forme souvent oratoire et pompeuse nous fournirait matière à plusieurs remarques. Quant au fond, les circonstances où il a été composé en expliquent la valeur. L'idée de ce travail est née d'un incident de voyage. Puis, devant l'ignorance et l'indifférence de sa ville natale, voire même du Canada, à l'égard du cher vieil auteur, M. Roy a été ému et s'est juré de réparer une telle injustice. Voilà pourquoi l'essai qu'il nous a donné n'est pas un ouvrage d'érudition. Quand les documents font défaut, l'auteur y supplie par des exclamations, des réflexions personnelles, des considérations d'ordre général :

" Ah! le premier livre! s'écriera-t-il tout-à-coup. Quel est celui qui a jamais tenu une plume qui n'eût pas jeté un long regard de complaisance sur sa couverture toute fraîche, alors qu'il s'étalait pour la première fois à la vitrine du libraire à la mode? Il semblait qu'il n'en existait pas d'autres au monde. Et de quelle main fiévreuse le soir, on déployait le journal encore humide et sentant bon l'imprimerie, pour y lire la naissance de cet enfant chéri. Premières et suaves émotions des auteurs sitôt déflorées, par le temps, la rouille, l'oubli et que sais-je encore! Hélas! trois fois hélas! comme disaient les tragiques grecs..." etc., etc.

Disons que tout cela est fort beau! Mais ce sont des beautés de ce genre qui nous éloignent à chaque instant du vieux Jésuite. Ce que M. Roy nous a donné est l'œuvre d'un dilettante, une pochade littéraire qu'il a écrite, selon l'une de ses expressions "pour se réchauffer au contact d'une gloire ancienne."

La partie utile de l'essai de M. Roy se résume donc, aux deux points suivants: 1° Les documents qu'il a relevés aux Archives de la Marine ont jeté un jour nouveau sur le but du voyage de Charlevoix en Amérique et sur son dévouement au service de la Religion et de sa Patrie; 2° il nous apporte quelques détails sur la famille du missionnaire. Tout au plus faudra-t-il quelquefois le citer, soit pour discuter quelques-unes de ses assertions trop gratuites, soit pour éclairer ou compléter des recherches.

Mais alors, dès ce moment, il n'est plus téméraire d'affirmer que le sujet est loin d'être épuisé. Ce ne sont pas les quelques lignes consacrées à Charlevoix par le Père de la Rochemonteix dans son histoire des Jésuites, qui nous permettent de croire que tout a été dit; en réalité un travail sérieux sur l'auteur de

l'Histoire de la Nouvelle-France serait une œuvre absolument inédite.

Plan d'une étude sur Charlevoix

Et maintenant, voici quelques grandes questions que m'a suggérées la lecture des ouvrages de Charlevoix et que devrait couvrir le travail sérieux dont je viens de parler.

Il faut d'abord que nous connaissions *l'homme*.

Lorsqu'un auteur veut reconstituer la figure d'un oublié ou projeter de la lumière sur des traits altérés, il a recours aux lettres intimes où l'âme s'épanche librement, aux directions spirituelles, aux discours, mémoires, journaux où le défunt s'est révélé tel qu'il était. Vis-à-vis du Père de Charlevoix, ce procédé nous est rendu difficile par la pauvreté, je dirai le dénûment complet dans lequel nous sommes de toute littérature personnelle. Aucun espoir ne nous est cependant interdit, attendu qu'à part les recherches d'amateur de M. Roy, personne n'a fait demander en France si l'on y trouverait des documents *de* ou *sur* Charlevoix, au Ministère des Affaires Étrangères, aux Archives de la Marine, aux Archives Nationales de Paris, à celles du département de la Sarthe et même aux Archives Municipales de La Flèche. La présence de cinq lettres autographes du Père de Charlevoix chez les Ursulines de Québec m'a déjà été signalée, je n'ai pu jusqu'ici m'assurer de leur valeur.

Mais la méthode de critique constructive, que l'on pourrait opposer à une autre critique purement analytique et dissolvante, science dont M. Aubray disait " qu'elle est en train de nous manger le cerveau ", semble celle que nous impose le sujet. Presque seule, elle peut nous permettre de découvrir un " caractère " à travers les formules sèches et impersonnelles de la narration historique. Chaque mot qu'un homme écrit n'est-il pas révélateur? il s'agit de savoir l'interroger et le comprendre. Par un examen attentif des ouvrages de Charlevoix, notamment de son *Journal de voyage*, qui en est la partie la plus intime, un auteur percevra sa manière de voir, de sentir, d'aimer et de croire. Ses descriptions vont nous apprendre s'il n'a été vraiment que l'obscur compilateur qu'on a d'abord vu en lui ou s'il observait, et si ses œuvres sont riches de ses propres observations. D'après le genre de ses observations, il est facile de juger ensuite s'il avait le sens du pittoresque, si les grands spectacles de la nature cana-

dienne le laissent impassible et froid, ou si son attention se portait davantage sur les détails de mœurs et les ressources économiques du pays. Enfin, on peut aussi savoir quelles étaient son imagination et ses facultés émotives, s'il possédait un tempérament fougueux, passionné, épris d'idéal ou s'il avait hérité des vertus paisibles de cette race de terriens dont il descendait et si les vieux magistrats ses ancêtres lui avaient légué leur esprit juste, froid et compassé.

Qu'il se la soit volontairement choisie, ou qu'inconsciemment il la subisse, tout homme qui compose a une méthode, et il arrive souvent que la méthode avouée n'est pas toujours celle qu'on a suivie. L'étude d'un auteur comporte donc la recherche de ses procédés de composition.

D'aucuns trouveront puérils de se poser cette question à l'égard du Père de Charlevoix: sa méthode ne se trouve-t-elle pas résumée dans ce vers de Voltaire à l'adresse de l'abbé Trublet:

Il compilait, compilait, compilait?

C'est ce dont il faudrait en second lieu se rendre compte. Au début, il nous est toujours permis de supposer que Charlevoix, pour écrire au moins son *Histoire de la Nouvelle-France*, s'est trouvé en présence de trois sortes de documents: 1° ceux qui découlaient de ses observations personnelles; 2° les témoignages oraux, recueillis ça et là sur les lieux; 3° les documents écrits. Si, pour une cause ou pour une autre, nous élaguons toute observation, et si nous en venons à conclure que Charlevoix s'est borné uniquement à s'inspirer des auteurs qui avaient écrit avant lui sur le sujet, il reste quand même à résoudre cette question d'une extrême importance: Quelle a été son attitude vis-à-vis de ses sources? Dans l'énorme quantité de mémoires et relations accumulées devant lui, a-t-il fait un choix judicieux et quels principes ont présidé à sa critique des documents? Comment a-t-il fait le classement et l'arrangement de ses matériaux? L'art et la valeur de l'historien, tout est là.

Pour le *Journal de Voyage*, le problème se pose un peu différemment. Charlevoix lui a donné la forme de lettres adressées, jour par jour, des différents endroits qu'il visitait, à Gabrielle-Victoire de Rochechouart-Mortemart, duchesse de Lesdiguières. Ces lettres ont-elles été composées plus tard d'après des notes prises sur les lieux et complétées par de larges em-

prunts faits aux auteurs qui avaient écrit avant lui sur les mœurs, les plantes et la géographie américaines? Telle est l'opinion de M. Roy: "A la façon dont l'auteur commence et termine ses lettres, nous dit-il, il nous donne en effet l'illusion d'une correspondance suivie qui aurait été expédiée des lieux mêmes où elle fut écrite, par autant de courriers rencontrés à point, alors que les rois ne songeaient pas encore à se faire noircir et timbrer la figure, chaque matin, par une innombrable armée de maîtres de postes. Tout cela n'est cependant que du décor — décor bien légitime si l'on veut et que se permettent tous les écrivains qui veulent donner un vêtement convenable à leurs pensées — car ces lettres ont été écrites bien longtemps après le voyage, dans le calme et le repos du cabinet de travail."

Toutefois, ne demandons pas à M. Roy de *prouver* ce qu'il vient d'avancer avec tant d'assurance: il préfère nous parler "des rois qui se font noircir la figure." C'est d'ailleurs beaucoup plus facile!

M. Chinard, lui, pense autrement: "Le Journal de Charlevoix, dit-il, se compose d'une série de lettres envoyées à la Duchesse de Lesdiguières, de 1720 à 1723, mais il ne fut publié qu'en 1744. Il serait donc uniquement le fruit des observations de l'auteur. Encore ici, l'étude critique du journal et de la composition de chaque lettre nous donnera des indications sérieuses, mais cette fois elle pourra être éclairée par le témoignage.

Dans les deux hypothèses, il sera intéressant de chercher quelles ont été les relations de Charlevoix avec cette nièce de Madame de Montespan devenue l'épouse du vieux duc de Canaples: "C'était, nous apprend Saint-Simon, une personne de beaucoup de douceur, de mérite, de vertu et d'infiniment d'esprit, de ce langage à part, si particulier aux Mortemart, mais qui de sa vie n'avait vu la cour ni le monde et qui vivait avec très peu de biens, dans une grande piété sans presque voir personne."

"Vous avez souhaité, lui dit Charlevoix dans sa première lettre, que je vous écrivisse régulièrement et par toutes les occasions que j'en pourrais trouver, et je vous l'ai promis, parce qu'il ne m'est pas permis de vous rien refuser. . . ." Et un peu plus loin: "quand je serais homme à user du privilège des voyageurs, je vous connais trop pour oser prendre cette liberté avec vous et pour me flatter de vous en faire accroire. . . on ne change point de caractère en passant la mer ni en changeant de climat, et j'espère conserver celui de *sincérité que vous me connaissez.*

Vous étiez en peine de ma santé qui ne vous paraissait pas assez en bon état pour entreprendre un voyage si pénible, etc. . . .”

Le ton de cette lettre “ il ne m'est pas permis de vous rien refuser”, “ je vous connais trop”, “ vous me connaissez”, et la sollicitude de la grande dame à l'égard de la santé du bon Père nous portent à croire que Charlevoix et la duchesse étaient en relations assez intimes: une direction spirituelle peut-être? ou bien cette pieuse personne était-elle une bienfaitrice des missions sauvages du Canada?

Il faut que par tous les moyens nous nous renseignions sur la destinataire de ces lettres afin de découvrir s'il n'y aurait pas de témoignages établissant qu'elles lui furent adressées, ce détail étant d'une extrême importance pour le jugement définitif.

Après la question de méthode vient celle du style. Il est temps enfin d'en établir la juste valeur. On trouve généralement exagéré cet éloge que publiait le *Journal de Trévoux*, en septembre 1717: “ Le Père de Charlevoix a le talent de narrer, si essentiel à l'historien, son style est vif, son expression nette et correcte, il intéresse, il inspire de l'admiration, de l'horreur, de la pitié, de la dévotion parce qu'il en est plein. “ On ne pouvait demander moins d'un confrère. Cependant, près de deux cents ans plus tard, M. Chinard a écrit, parlant du *Journal de Voyage*: “ On y trouve quelques pages véritablement charmantes, et parfois empreintes d'une véritable poésie. . . .” Et plus loin, après une longue citation toute imprégnée de *poésie biblique*, il ajoute: “ Voilà qui est vu et senti. Le souffle d'un art nouveau que Chateaubriand portera à la perfection commence à circuler dans ces pages trop rares chez les Jésuites, qui semblent avoir plus pratiqué Tite-Live que la Bible.”

Voilà donc détruite d'un seul coup la légende du style prolix, morne et sans vie. Il est bien certain que toutes les pages ne sont pas d'égale valeur et que le Père de Charlevoix en parlant la seconde fois pour le Canada n'a pas eu cette préoccupation que lui a prêtée M. Roy: “ A l'exemple d'Homère, s'écriait ce dernier, il pourrait donc visiter les peuples et les contrées qu'il voulait peindre. . . prendre contact avec de vrais sauvages, parcourir les grandes solitudes américaines, remplir ses yeux des paysages vus; quelle chance unique de mettre sur sa palette les vraies couleurs qui lui manquaient.”

Charlevoix fait un voyage officiel de reconnaissance, ne l'oublions pas, c'est pourquoi il se sert plus souvent du compas

et du crayon du géographe que de la palette du peintre. Il est certain que les contemporains de Charlevoix ne jugeaient pas son style comme nous pouvons le faire aujourd'hui; ils ignoraient encore le riche coloris et les douces harmonies de la phrase poétique. Rappelons-nous en quels termes Joseph de Maistre parlait du style de Voltaire. Sur l'imagination même d'un Chateaubriand, les pages ternes de Charlevoix avaient autant de pouvoir qu'en ont maintenant sur la nôtre les plus belles descriptions du grand artiste.

Quoi qu'il en soit, certains récits de Charlevoix nous offrent encore l'intérêt d'un roman d'aventure, et il est certain que si, après avoir étudié tous les éléments de son style, on parvenait à détacher de son œuvre complète un certain nombre de passages remarquables à différents points de vue pour en former comme un recueil de morceaux choisis, on aurait accompli un travail utile.

Si nous passons maintenant de la littérature à l'histoire, nous arrivons à l'étude des problèmes de politique qui, sous le régime français, ont amené des conflits entre les autorités civiles et les communautés religieuses, et notamment les Jésuites. Charlevoix a tantôt critiqué, tantôt approuvé l'établissement de tel poste, de tel fort, la fondation de certaine mission, les traités avec telle nation sauvage, et a suggéré aux gouvernants telle ligne de conduite. Il a aussi étudié toutes les ressources économiques du pays et montré le parti que la France pouvait en tirer; il a flétri les traiteurs et les chercheurs de mines, et a préconisé pour le Canada les pêcheries et la culture du sol.

Nous qui regardons aujourd'hui dans le passé toutes ces choses qui étaient alors si incertaines, nous pouvons apprécier la justesse des vues du Père de Charlevoix. Mais ces idées étaient-elles bien les siennes ou celles de sa Compagnie et n'avait-il pas subi un peu l'influence du milieu où il avait vécu? Il était d'ailleurs en mission officielle; peut-être fut-il forcé de soutenir certaines opinions. La question est délicate et d'ailleurs elle se rattache plutôt à l'histoire qu'à la littérature. Nous ne faisons que la signaler en passant, à ceux qu'attirent de préférence les travaux historiques.

Enfin, M. Chinard nous a indiqué dans son livre une étude qui pourrait nous occuper longuement: Comment Charlevoix a-t-il considéré les Sauvages d'Amérique, leurs caractères, leurs

gouvernements, leurs mœurs? Et quelle a été son influence sur la littérature qui a suivi?

Sur la question des Sauvages, Charlevoix a beaucoup écrit, mais il semble ne donner tous les détails de la vie des Indiens que pour renseigner sa distinguée correspondante. Il les trouve malpropres, se plaint des incommodités qu'il rencontre chez eux; leurs danses, leurs chants et leurs fêtes le fatiguent et l'ennuient. Jamais il ne saisit le pittoresque et la poésie qu'un Chateaubriand verra plus tard dans la vie de ces grands enfants de la nature. Il est vrai qu'à cette époque personne n'était dans la disposition d'esprit nécessaire pour apprécier ce qu'il y avait de caractéristique dans la vie des sauvages. On jugeait toujours au point de vue de la civilisation et du beau. Ce ne sont sûrement pas les descriptions de Charlevoix qui pouvaient donner aux Européens le désir de retourner aux conditions primitives, il faut chercher le précurseur de Rousseau et des Socialistes surtout dans les réflexions philosophiques où l'auteur a mis véritablement toute sa pensée. Ce passage qui se trouve à la fin de la 23^e lettre est bien significatif à cet égard: "Avec un extérieur sauvage, des manières et des usages qui se sentent tout à fait de la barbarie, on remarque en eux une société exempte de presque tous les défauts qui altèrent si souvent la douceur de la nôtre. Ils paraissent sans passion, mais ils font de sang froid et quelquefois par principe ce que la passion la plus violente et la plus effrénée peut inspirer à ceux qui n'écoutent plus la raison. Ils semblent mener la vie du monde la plus misérable, et ils étaient peut-être les seuls heureux sur la terre avant que la connaissance des objets qui nous remuent et nous séduisent eût réveillé en eux une cupidité que l'ignorance retenait dans l'assoupissement et qui n'a pourtant pas encore fait de grands ravages parmi eux. On aperçoit en eux un mélange des mœurs les plus féroces et les plus douces; des défauts de bêtes carnassières et des défauts et des qualités de cœur et d'esprit qui font le plus d'honneur à l'humanité. On croirait d'abord qu'ils n'ont aucune forme de gouvernement, qu'ils ne connaissent ni loi ni subordination, et que, vivant dans une indépendance entière, ils se laissent uniquement conduire au hasard et au caprice le plus indompté, cependant, ils jouissent de presque tous les avantages qu'une autorité bien réglée peut procurer aux nations les plus policées. Nés libres et indépendants, ils ont en horreur jusqu'à l'ombre du pouvoir despotique, mais ils s'écartent rarement de certains principes, de

certain usages fondés sur le bon sens qui leur tiennent lieu de lois et qui suppléent en quelque façon à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte, mais la raison toute seule les retient dans une espèce de subordination qui, pour être volontaire n'en atteint pas moins au but qu'ils se sont proposé... Comme ils ne sont point esclaves de l'ambition et de l'intérêt, et qu'il n'y a guère que ces deux passions qui aient affaibli dans nous ce sentiment de l'humanité que l'Auteur de la nature avait gravé dans nos cœurs, l'inégalité des conditions ne leur est pas nécessaire pour le maintien de la société."

L'Auteur de la nature, l'inégalité des conditions, non seulement ce sont les idées de Rousseau, c'est déjà même son style.

La table des œuvres de Charlevoix et sa biographie nous ont suggéré l'idée de deux autres études qui, jointes au travail dont nous venons de tracer le plan, en seraient comme un complément. Nous avons vu qu'en 1733, le Père de Charlevoix avait été attaché à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*. Ce journal scientifique et littéraire était de ce temps le plus estimable et le plus apprécié. Il donnait au public un compte-rendu fidèle de tout ce qui se passait dans le monde et de tous les ouvrages qui s'imprimaient dans l'Europe entière.

Charlevoix fut chargé d'y signaler les livres nouveaux : "Obligé, nous dit-il dans l'avertissement de son histoire de la Nouvelle-France, depuis un grand nombre d'années, d'employer une partie de mon temps à rendre compte au public des écrits des autres et usant, j'ose le dire, avec modération, avec impartialité mais avec liberté, du droit ou plutôt de l'obligation que m'impose l'emploi de journaliste, je ne désire rien tant que d'être traité de mes confrères en critique comme je traite ceux dont je dis mon sentiment."

C'était précisément l'époque des *Lettres anglaises* de Voltaire, des *Considérations*, de *l'Esprit des lois* de Montesquieu, de *l'Histoire naturelle* de Buffon, de *l'Histoire ancienne et romaine* de Rollin, du *Discours sur l'homme* de Marianne, de *Manon Lescault*... Ne serait-il pas bien curieux de voir ce qu'en a pensé et ce qu'en a osé dire Charlevoix?

M. J.-Edmond Roy n'a pas voulu s'arrêter à la critique littéraire de Charlevoix, "tout à fait démodée, nous dit-il, quoiqu'elle dénote chez son auteur une grande variété de connaissances et une lecture considérable."

Comme si toutes choses ne devaient pas un jour être démodées! Depuis Charlevoix, bien sûr que la critique a évolué, mais est-ce une raison pour négliger celle du vieil écrivain? A quoi en seraient réduits les critiques modernes, s'il ne leur était permis que de s'occuper exclusivement des auteurs à la mode? Charlevoix a été pendant vingt-deux ans un des représentants de la critique littéraire en France; et l'étude de ses articles de Trévoux formerait, en face de Voltaire et de l'Encyclopédie, un chapitre dans l'histoire de la critique.

Enfin, une toute petite introduction d'une vieille édition anglaise du *Journal de Voyage*, imprimée à Londres en 1763, m'a suggéré cette dernière idée que l'influence de Charlevoix s'est étendue jusqu'à l'étranger. Je traduis la citation: ".Cet ouvrage est sans aucun doute l'étude la plus complète que nous ayons sur le Canada, et l'on prétend que c'est tout particulièrement dans cette œuvre que les ministres anglais prirent connaissance de l'importance du Canada et des nombreuses ressources qu'il offrait. (1)

Si l'histoire du P. de Charlevoix fut, comme je l'ai démontré, beaucoup lue en France, elle le fut aussi et peut-être tout autant chez le peuple d'Outre-Manche. L'Angleterre dans son rêve d'agrandissement colonial pouvait-elle désirer un ouvrage plus précieux? Elle y trouvait une description minutieuse de tous les endroits du pays, des forts, des postes, des canaux; elle y prenait connaissance des sentiments des différentes nations sauvages à l'égard des Français, en même temps que des raisons pour lesquelles la colonie n'était pas aussi prospère qu'elle aurait dû l'être et des remèdes à employer pour atténuer le mal dont elle souffrait.

Si donc avant la traduction de 1761, l'ouvrage a été étudié en haut lieu et utilisé dans un but stratégique par les conquérants, il est fort probable qu'il en reste des traces dans les archives du *Foreign Office*. Il faudrait s'en assurer.

Voilà à coup sûr un bien vaste programme. Je viens d'énumérer un ensemble d'études qui porteraient sur tout ce que Charlevoix a écrit au cours de sa longue carrière; mais celui qui voudrait limiter son effort et néanmoins connaître d'une façon très

(1) "It is beyond doubt the most perfect account of Canada that is extant. And it said that it was from this work in particular that our ministers formed their notions of the importance of Canada and of the vast advantages that might be derived therefrom".

satisfaisante la personne, la pensée, le style et même l'influence du fameux Jésuite, pourrait fort bien se borner à étudier son œuvre la plus originale qui est le *Journal de Voyage*.

Je n'ai pas la prétention de croire que ce plan de travail soit rigoureusement celui de toute étude sur Charlevoix; en montrant ce que l'œuvre du vieil auteur nous offre encore aujourd'hui d'intéressant, j'espère avoir prouvé que notre histoire n'est pas seulement un amas de feuilles jaunies, mais qu'on y peut aussi trouver, en plus de la leçon des faits, des sujets propres à favoriser notre développement littéraire.

Thérèse FERRON

LES PREMIERS AMERICAINS ⁽¹⁾

Origine — Migrations.

Il n'est pas besoin, au début de ce travail, de nous arrêter inutilement en de longues considérations sur l'unité de l'espèce humaine. Il résulte des études profondes de M. de Quatrefages ⁽²⁾ sur ce sujet que l'homme n'a pu avoir deux berceaux, l'un au vieux monde, l'autre au nouveau. Et bien que plusieurs géologues et maints auteurs sérieux veuillent que le paradis terrestre ait été en Amérique, nous admettons plutôt, comme c'est le cas le plus probable, que les premiers américains étaient allochtones.

Il va sans dire que l'origine de ces hommes et les voies qu'ils ont suivies dans leurs migrations sont pratiquement inconnues. On peut faire à ce sujet toutes les suppositions possibles pourvu qu'elles ne soient pas absurdes.

La principale hypothèse relative à cette question est l'existence de l'Atlantide qui aurait servi de pont entre les deux mondes actuels. Platon ⁽³⁾ est catégorique dans l'affirmation de ce fait, et les naturalistes témoignent que l'identité de la flore et de la faune entre l'Amérique et l'Europe ne peut s'expliquer que par invasion et dissémination terrestre.

A supposer même que l'Atlantide n'ait jamais existé, il resterait, pour sauver la situation, le détroit de Behring avec le chaquet de ses îles Aléoutiennes. Il est probable que ces récifs ont servi d'étapes durant le passage des premiers nomades. Et bien plus, le fait qu'en l'an 1011 après J. C., les Danois étaient établis par milliers au Groënland nous porte à supposer qu'il était facile de traverser de grandes étendues d'eau.

(1) Bibliographie :

L'Amérique Préhistorique, Le Marquis de Nadaillac;

L'Amérique Préhistorique, H. Beuchat;

L'Amérique Précolombienne, Alphonse Gagnon;

Etudes archéologiques et Variétés, Alphonse Gagnon;

Qui sommes-nous ? abbé Th. Moreux.

(2) *L'Espèce humaine*, — A. de Quatrefages, p. 21 et suiv.

(3) *Timée*.

Antiquité.

Quoi qu'il en soit, les données récentes de la paléontologie ont révélé en Amérique les indices d'une vie humaine si primitive, qu'elle s'identifie presque en tous points avec celle qui caractérise en Europe la période glaciaire, *i-e*, la période où l'on place généralement la création.

Les fouilles exécutées depuis plusieurs années en divers endroits de notre continent ne font que confirmer davantage cette opinion. Au Brésil, dans la République Argentine, en Amérique Centrale, et en Floride, on a trouvé des crânes humains mêlés à des ossements d'animaux de races éteintes, enfouis à des profondeurs qui n'ont pu être submergées qu'au temps des bouleversements causés par les glaciers.

Mais ce qui surtout porte à croire que la vie humaine existe depuis très longtemps en Amérique, c'est la simplicité des objets d'art que la nécessité a de tout temps fait créer. On rencontre tous les instruments, depuis le plus élémentaire silex éclaté jusqu'aux lames métalliques. Évidemment, parce que des "coups-de-poing", des pierres grossièrement travaillées gisent à côté d'un cadavre, cela ne prouve pas que le premier Américain ait été le contemporain de l'Européen de l'étage chelléen; mais quand ces fossiles sont au milieu des terrains inférieurs du quaternaire, il faut tout de même se reporter à des âges extrêmement reculés.

Peu à peu les armes primitives se sont perfectionnées. Successivement sont venus les pierres polies, les dards, les javelines, les os aiguisés en aiguilles, l'usage du feu et l'emploi des métaux.

Principaux peuples.

La transition de ces populations absolument primitives à celles qui ont devancé immédiatement le débarquement des Espagnols en 1492 ne peut raisonnablement s'expliquer que par l'arrivée de nouvelles recrues.

Amérique Nord. — La principale nation qui ait laissé, disséminés sur l'étendue actuelle des États-Unis, les vestiges d'une civilisation très avancée est celle des *Mound Builders*. Ce nom est emprunté au mode caractéristique de leurs constructions. L'art militaire et particulièrement les travaux défensifs paraissent avoir atteint chez ce peuple un degré de perfectionnement étonnant. Aussi existe-t-il encore de nos jours des remparts et des murailles

ruineux faits de terre séchée mêlée d'herbes, sis en des points stratégiques remarquables, entourés de fossés à l'extérieur et s'étendant sur des espaces de plusieurs milles.

A en juger par le grand nombre de tumuli contenant des caveaux où ont été trouvés des cadavres et des ornements placés là en guise d'offrandes, on doit conclure aussi que les *Mound Builders* avaient une haute idée de la religion.

On fait remonter l'existence de cette nation à environ dix siècles avant nous.

Amérique Centrale. — Ici, l'ère de la civilisation ne semble pas remonter si loin. La population primitive appartenait à deux peuples : les Mayas et les Nahuas. Les Mayas, prédécesseurs des Nahuas, durent s'enfuir à l'arrivée de ces derniers et diriger vers le Mexique des rameaux multiples dont les Toltecs et les Astèques sont les principaux par ordre d'ancienneté.

On s'accorde généralement à faire originer ces peuplades de la Chaldée et de l'Inde. La similitude des monuments en ces trois pays paraît nettement l'indiquer : partout, c'est l'inharmonie et la surcharge.

Les Toltecs surtout firent progresser les arts. Ils savaient organiser des réceptions et des fêtes avec une splendeur presque européenne et leur langue avait acquis un rare degré de développement. Les ruines les plus remarquables de cette civilisation passée sont celles d'Uxmal, dans le Yucatan, de Mexico et principalement de Palenqué. Palenqué fut une grande ville. Les murs de ses temples sont bigarrés de bas-reliefs et de rosaces étranges, et le voile sera levé sur l'histoire de ces peuples le jour où l'on pourra déchiffrer cette manière hiéroglyphique d'écrire.

Amérique Sud. — Au Pérou, il est probable que des races différentes, plus nombreuses encore qu'en Amérique Centrale, se sont succédé tour à tour, apportant les unes un progrès véritable, les autres la barbarie, jusqu'à ce que, environ quatre siècles avant la conquête, vinssent s'y établir définitivement les Incas. Ils furent eux-mêmes étonnés de la beauté des constructions qui y existaient déjà.

C'est l'astronomie qui paraît avoir été la science préférée des Péruviens. Les ruines de Cuzco, capitale des Incas, en font foi. Il y a là tout un groupe de temples consacrés au soleil et aux astres. Ces monuments, faits d'adobes ajustées sans ciment, sont construits à hauteur du sol, tandis que ceux de l'Amérique Centrale le sont sur des terrasses.

L'architecture s'identifie, à part de rares exceptions, avec celle de l'antique Egypte. Une statuaire sans beaucoup de physiologie caractérise l'art dans ces deux contrées, et le mode d'inhumation des Péruviens préhistoriques est la reproduction presque exacte de celle qui date des dynasties pharaoniques. Il n'y a donc pour ainsi dire pas de doute sur la provenance égyptienne des Incas et de leurs prédécesseurs.

Bien que l'or fut très répandu en Amérique Sud, le Péruvien ne se doutait pas de ses richesses. Il cultivait simplement; mais comme la terre était aride, il lui fallait pour irriguer ses champs faire venir l'eau des montagnes. Une infinité de canaux dont on voit encore les traces franchissaient les vallées sur des remblais gigantesques.

De telles constructions ont dû demander un temps considérable. Il fallait que ceux qui les ont faites fussent sédentaires et à peu près sûrs que le résultat de tant de peines ne passerait pas aux ennemis. Aussi voit-on que l'aisance leur a permis de faire progresser tous les arts, d'édifier de véritables palais qui firent l'admiration des Espagnols.

Eugène ROY,

Elève à l'École Polytechnique de Montréal.

REVUE DES LIVRES

“L'HONNEUR AU MIROIR DE NOS LETTRES” par
Georges Le Bidois — chez Garnier Frères, à Paris. — 6 fr.

En lisant ce livre, nous avons retrouvé, à chaque ligne, le professeur fin et pénétrant, dont nous suivions naguère les cours, à l'Institut Catholique de Paris. Quand nous l'écoutions commenter, pour notre plus grand plaisir, Montaigne, Régnier, La Fontaine ou Lesage, nous étions loin de penser que bientôt nos concitoyens l'entendraient expliquer, chez nous, les tragédies de Racine.

Par un heureux hasard, l'auteur de “L'honneur au miroir de nos lettres” débarqua sur nos bords en même temps que son livre, et nous bénissons les circonstances qui nous ont valu de le lire presque sous ses yeux. Ainsi que le titre pourrait le laisser croire à qui ne connaîtrait point l'homme, ce livre n'est pas une simple revue des textes de la littérature française ayant trait à l'honneur. M. le Bidois sait se borner; surtout, il sait approfondir. Dans chaque genre et dans chaque siècle, il s'adresse, comme il dit “aux maîtres du chœur”, et sa revue porte sur des chefs-d'œuvre. Dans une préface forte et digne, il se défend de faire de l'art pour l'art, je veux dire des lettres pour des lettres. Pénétré par la gravité des événements de la guerre, lui-même accablé par deux deuils cruels, la littérature toute seule lui paraît un jeu, déplacé à cette heure. Et c'est pourquoi aucun chapitre de son livre ne veut être une étude littéraire; chacun est avant tout une analyse psychologique et morale.

La littérature d'un peuple reflète comme un miroir ses successifs états d'âme, ses qualités et ses défauts. Or s'il est un sentiment bien français, c'est l'honneur. Avec cette manière si personnelle, que nous goûtons dans ses cours à Saint-Sulpice, M. le Bidois guette dans les grandes œuvres, les manifestations diverses de l'honneur. Son livre n'est pas une thèse. Si l'écrivain se délecte à décrire l'honneur vrai: celui de Roland qui se confond avec celui de la France; celui de Villehardouin sérieux et

profond; celui de Joinville, de S. Louis, de Bayard, de Montaigne, qui a sa source dans la conscience chrétienne; celui de Corneille qui est le devoir; celui de Racine, tout en délicatesse; celui de Duclos et de Mme de Lambert; celui de Vigny, cette "pu-deur virile," et celui d'Augier enfin, qui est la probité; il n'hésite pas non plus à en marquer les maladies, d'un trait juste et incisif. Oui, l'honneur a eu ses éclipses apparentes, dans l'âme française, jadis; oui, l'honneur a souvent été confondu avec l'orgueil, l'ambition, la vanité, l'amour, la galanterie, l'intérêt et même a parfois pactisé avec l'infamie. Et si Victor Hugo a pu écrire que "l'honneur est le plus ferme soutien de la vertu", Octave Feuillet à son tour a déclaré que "l'honneur séparé de la morale n'est pas grand'chose."

Tout le dernier chapitre, "pour servir de conclusion," est à méditer attentivement. Il a une grande valeur apologétique. L'auteur, qui ne cache pas son affectueuse admiration pour Emile Faguet, juge pourtant avec une grande clairvoyance la tentative avortée du grand critique de fonder "une morale de l'honneur." Et voici comment il conclut: "Du devoir il (l'honneur) est, pour certains, l'indispensable substitut; pour d'autres, plus favorisés, il est quelque chose comme un "brillant second"; à tous il s'offre non pas certes comme une "morale", mais comme le plus efficace adjuvant naturel, en même temps que la fleur exquise de la moralité."

On fera lire "L'honneur au miroir de nos lettres" aux jeunes gens, pour bien des raisons; pour celle-ci en particulier que, dans notre province pourtant bien française de cœur, si l'on songe à l'honneur, on n'en parle pas assez...

O. M.

"AU PAYS DE L'ERABLE" — Quatrième concours littéraire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Un malicieux critique a feint de voir dans ce livre la définition de l'école du Terroir. Nous n'avons pas besoin de lui dire qu'il s'est trompé. Il suffit de lire, en tête du volume, les conditions du concours et le rapport du Jury pour comprendre que la Société n'a voulu qu'encourager la production littéraire

indigène et que le Jury n'a décoré aucun des contes primés du titre de chef-d'œuvre.

D'ailleurs si maigre que soit la trame de ces contes, — qui ne sont ni des nouvelles, ni des romans, et où donc est la trame dans "la chèvre de M. Séguin?" — on s'accordera à découvrir de la délicatesse, de l'émotion, de la force, dans Marie-Alice, le Retour au Foyer, les Bœufs; une fine ironie et de l'observation dans Nestor et Piccolo, la Fête de M. le Curé, le Mariage du fils de Jacques Latouche, le Petit docteur Alice; et des qualités narratives dans la Fin d'un traître, Claire Desroches et Mathias l'Anglais. Non, ce ne sont pas des modèles parfaits, mais des essais, dont quelques-uns fort agréables.

Les éditeurs ont voulu illustrer ces contes; et désirant encourager nos artistes autant que nos écrivains, ils leur ont demandé des dessins et des aquarelles. Nous ne saurions prétendre que tous les envois furent satisfaisants: quelques-uns sont franchement mauvais. Mauvais, disons-nous, même avant l'impression; car, hélas! l'impression a gâté la plupart des autres. Nous connaissons tel crayon de Leduc, où les aurores boréales et les champs sont devenus des trous blancs. A qui la faute? Avouons-le, nos ateliers canadiens-français ne sont pas suffisamment outillés, et quand nous voulons de bonne photogravure, c'est à nos voisins qu'il faut la demander. (1)

C'est un malheur qu'il faille si souvent payer d'un gâchis les encouragements que, par principe, on apporte à des compatriotes.

O. M.

NOTRE EXAMEN DE CONSCIENCE, par Paul Gaultier, un vol. in-16, à l'Union française. — Prix, 4 fr, majoration comprise.

Les crises éprouvent la force des nations. Que de fois n'avons-nous pas repris le thème que M. Paul Gaultier développe dès les premières pages de ce livre: la merveilleuse réponse de la France à ceux qui avaient douté d'elle. La France a tenu sous l'attaque dirigée de tous côtés et qui l'atteignait aux points vifs

(1) Je connais cependant un atelier ecclésiastique qui produit d'excellentes impressions de tableaux.

de sa résistance : son territoire, sa jeunesse, ses énergies créatrices. L'intelligence française a triomphé de tout. Lorsque les moyens d'immédiate exécution manquaient, elle mettait à vaincre un peu plus d'héroïsme, et passait.

A ces vertus singulières que la France a révélées de nouveau — car elles sont traditionnelles — s'opposent, croit M. Gaultier, certains défauts dont il veut faire le procès. " C'est ainsi, écrit-il, qu'en face des nécessités de la défense nationale, — qui ne sont, après tout, portées à leur paroxysme, que les conditions auxquelles doit se soumettre toute nation qui veut vivre, — l'individualisme, la superstition du discours, la manie critique, la mesquinerie, la négligence, l'indiscipline, la jalousie, la légèreté — nous sont apparus comme des défauts redoutables à l'origine de tous les maux dont notre pays souffrait et dont il importe de le guérir."

La liste est longue et lourde. Se peut-il que la France ait péché à ce point ? Cet examen de conscience n'est pas sans sévérité ni sans scrupule. Si l'on ne peut pas effleurer d'un soupçon la bonne foi de celui qui s'accuse avec un pareil accent, il nous est bien permis de croire qu'il exagère sa pénitence. Ne cède-t-il pas à ce sentiment qu'il exprimait naguère : " Ne nous considérons pas comme parfaits, ce qui est une manière assurée de ne pas l'être, écrivait-il en 1911. Ne soyons pas vertueux avec raideur. Ayons toujours soin de rapprocher ce que nous avons fait de ce que nous aurions pu faire ; sourions alors de la faiblesse de nos efforts. Même lorsque nous nous donnons beaucoup de mal soyons au-dessus de la peine que nous prenons. Dépassons notre vertu pour la juger à sa valeur. Le grand savant et le vrai artiste ne savent-ils pas, tout en s'y acharnant, estimer leur science ou leur art, et, parfois, douter de leur mérite ? Je ne sais pourquoi, il me semble que la sainteté est gaie, de la gaieté d'une conscience satisfaite assurément, mais non rassasiée, qui reste convaincue du peu qu'elle a fait en comparaison de ce qui reste à faire et qu'elle se promet d'entreprendre." (1) — Comme cette façon de dire est plus douce !

Aujourd'hui, M. Paul Gaultier ne sourit plus. Il dresse un réquisitoire contre son temps, sans doute parce qu'il l'aime. Pour le corriger, il l'accentue. Qu'il nous permette de lire avec l'indulgence qu'il n'a pas ces chapitres qui portent des titres mori-

(1) Paul Gaultier : *La pensée contemporaine*, p. 196.

généurs : *l'individualisme, l'indiscipline, la négligence, la mesquinerie, l'abus de l'esprit critique, la jalousie, la frivolité, la superstition de la parole.* Il y a de cela, évidemment ; et chez tous les peuples latins. C'est peut-être la rançon d'une civilisation que d'autres envient.

Ceci dit, reconnaissons la nécessité d'un retour sur soi-même. Ce qu'il y a de positif dans l'ouvrage de M. Paul Gaultier, si nous laissons de côté la critique qu'il fait de l'état d'esprit de ses contemporains, se retrouve aussi dans les œuvres récentes de M. de Launay, de Lysis, de Herriot, d'André Thiers et d'autres encore : il faut faire plus large la part de la discipline et consentir à l'organisation des forces. Ainsi l'entend M. Clémenceau lorsqu'il déclare que la paix est plus difficile à gagner que la guerre : ne rien sacrifier de l'initiative française mais emprunter aux nations étrangères leur souci nettement marqué de l'intérêt général. Ce que l'on n'atteindra qu'en portant la conviction chez la génération encore capable d'agir pour qu'elle prépare l'école de demain, seule véritable source du progrès social.

Edouard MONTPETIT.

MANUEL D'ECONOMIE COMMERCIALE, par M. Pierre Clerget, 3ème édition revue et augmentée, un vol. in-16, chez Colin. — Prix : 7 fr, majoration comprise.

Les premiers économistes — ceux du XVIIIème siècle — insistaient sur ce qui constitue aujourd'hui la première partie des traités d'économie politique : la production des richesses. Ils en avaient cette excellente raison de vivre dans un milieu où l'industrie s'organisait. C'est au XIXème siècle que seront posés, avec les premières conséquences de l'industrialisme, les grands problèmes de la répartition, et que les écoles sociales et socialistes engageront la lutte des idées. Depuis, l'évolution s'est poursuivie. Le monde a été soumis à un régime économique où l'échange joue un premier rôle. Le commerce, le crédit, les transports distribuent les productions sur un marché universalisé. Aussi bien M. G. Lecarpentier écrit-il avec raison : " C'est l'échange qui est le phénomène dominant de la science économique, et c'est la valeur d'échange qui est le ressort de l'activité écono-

mique générale; aussi la circulation des richesses est le centre de l'économie politique. (1)

C'est ce qu'a compris M. Pierre Clerget, directeur de l'École supérieure de Commerce de Lyon, qui a réuni dans son *Manuel d'économie commerciale* les principes généraux qui assurent le mécanisme de l'échange et forment la technique de l'exportation. Ce précieux ouvrage, très simple et d'une parfaite sûreté de doctrine, avait paru sous le même titre, et pour la première fois, en 1909. En voici une troisième édition, très heureusement " revue et augmentée ". On regrettera peut-être la disparition de certains chapitres — celui, notamment, qui était consacré à " l'assurance des risques commerciaux "; mais la disposition nouvelle, conçue suivant la logique même de la vie commerciale, ajoutera encore à l'intérêt de l'enseignement que l'auteur veut donner non pas seulement, comme il le dit, aux élèves des écoles commerciales ou techniques, mais aussi aux professionnels et au public.

Dans une première partie, que l'on pourrait intituler: " de l'organisation commerciale ", M. Pierre Clerget traite de l'échange proprement dit et de ses instruments. Il étudie tour à tour la concentration industrielle et commerciale, la maison de commerce (comptabilité, bilan, frais généraux, prix de revient, assurances); la documentation commerciale, qui lui permet d'amorcer la représentation à l'étranger, les offices de renseignements et les musées; la publicité, la protection des marques et de l'origine, les méthodes de vente (marchés, foires et bourses), les prix, les crises commerciales, les modes de règlements au comptant et à terme, la spécialisation du crédit et l'organisation bancaire en France et à l'étranger. Plusieurs de ces questions touchent aux échanges avec l'extérieur; mais une seconde partie a plus spécialement pour objet d'expliquer les phénomènes économiques auxquels donnent lieu les transports et le commerce international, et peut porter ce titre que formule l'auteur: la technique de l'exportation. On y trouve d'intéressantes précisions sur les transports par chemin de fer, le prix du transport, l'établissement des tarifs, l'emballage, la livraison, la lettre de voiture, les transports d'exportation; sur les transports par voie d'eau et les transports maritimes; sur le régime douanier, la poli-

(1) Paul Leroy-Beaulieu *économiste*, dans la *Revue des sciences politiques* d'octobre 1919.

tique commerciale, les traités de commerce, le transit, le drawback, le régime des entrepôts, les primes à la production, les statistiques douanières.

Voilà une faible partie de la table des matières de cet ouvrage, que l'on s'étonne de trouver si complet et d'une lecture aussi facile. Le dernier chapitre porte sur l'économie commerciale de guerre. C'est peut-être la première tentative de synthèse. L'auteur signale d'abord le nouvel étatisme que l'état de guerre a suscité: les gouvernements ont tous assumé les plus lourdes responsabilités économiques. Puis il étudie la hausse des prix et la circulation fiduciaire: il a d'ailleurs le bon esprit de ne pas croire que la diminution des billets provoquera immédiatement le retour à la vie normale. L'excédent de circulation fiduciaire est *un résultat*. Il faut, pour le faire disparaître et restaurer le système monétaire, pousser d'abord les pays vers la production et l'exportation. On n'arrivera à régulariser les cours du change qu'à cette condition, qui préoccupe la réorganisation du commerce extérieur et des transports.

On nous a souvent demandé de signaler quelque ouvrage traitant des intérêts commerciaux et financiers: nous n'hésitons pas à recommander celui-ci. C'est un manuel qui vaut bien des volumes. Même ceux-là qui ont une longue expérience y puiseront des idées générales et une vue d'ensemble que la pratique ne leur a peut-être pas toujours révélées.

Edouard MONTPETIT.

LA THEORIE ATOMIQUE. — Sir J. J. Thomson. — Traduction Ch. Moureu, de l'Institut. — Gauthier-Villars. — Paris 1919, 2 fr. 40. — (Au profit de la Croix Rouge Belge.)

Tout le monument que forme la théorie atomique est décrit dans ces 57 pages — je ne dirai pas d'une façon simple, parce que la théorie atomique n'est plus simple — avec une clarté et un enchaînement qui la rend compréhensible à quiconque a des idées générales sur les sciences modernes.

Parce que Démocrite et Lucrèce ont eu l'audace de considérer la matière comme discontinue et formée de particules très petites s'accrochant l'une à l'autre, beaucoup d'esprits sont tentés

de décréter que nous n'avons pas progressé dans le domaine de la philosophie des sciences. C'est là une erreur pardonnable parce que ceux-là sont plutôt préoccupés d'idées métaphysiques ou morales que de concepts en rapport avec l'expérience scientifique de notre époque et qu'ils se contentent d'un rapprochement superficiel.

Sir J. J. Thomson d'ailleurs, déclare parfaitement qu'on serait incapable de trouver dans la science grecque un seul fait expérimental qui pût aider à donner raison aux atomistes contre l'École d'Aristote. Ce n'est pas diminuer le mérite des anciens mais c'est rendre justice aux savants qui ont bâti la théorie atomique moderne avec les éléments qu'ils ont dû dégager.

En véritable physicien, portant haut une caractéristique du génie anglais, Sir J. J. Thomson accorde au fait physique une importance primordiale; pour lui le fait précède toujours l'imagination plutôt que de la suivre et de la limiter. C'est à la suite d'un phénomène souvent banal que l'esprit peut échauffaudeur des conceptions très vastes. L'histoire lui donne raison et on peut dire que toutes les théories qui sont nées d'un fait sont généralement plus viables que celles élaborées par la méthode contraire. Comme preuve on doit reconnaître que nos conceptions nouvelles sur la matière sont tout simplement nées de l'étude des rayons de Roentgen ou rayons X qui ont été décelés parce qu'un jour on a pu réaliser la raréfaction très grande d'un gaz à l'intérieur d'une ampoule de verre.

C'est un encouragement à porter sans arrière-pensée notre ingéniosité sur le perfectionnement des techniques, il n'y a pas là — et je veux étendre ceci à tous les domaines — avilissement de l'intelligence puisque, par une amélioration toute mécanique, nous pouvons apporter un moyen plus précis d'investigation qui peut avoir sa répercussion jusque sur les fondements de notre connaissance du monde matériel.

Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle avec Robert Boyle que la théorie atomique est réellement prise en considération pour expliquer les phénomènes physiques, mais il faut attendre 1801 pour que Dalton l'établisse sur une base solide, la proportion en poids des éléments dans les composés chimiques. Dalton détermine les poids relatifs des atomes de quelques éléments et admet fermement que les corps composés sont formés de particules élémentaires d'une espèce propre à chaque élément. On a longtemps pensé que le poids était le seul attribut qu'un atome con-

servait quand il passait dans un autre corps, de nouvelles caractéristiques ont été décelées et on est conduit à distinguer deux catégories de propriétés dans l'atome. Les unes, poids atomique, radiation Röntgen ne subissent jamais de modifications où que soit l'atome; les autres, propriétés plutôt chimiques, sont soumises aux conditions physiques du milieu, elles peuvent varier parce que nous verrons qu'un atome n'a pas une structure simple mais qu'il peut perdre des particules électrisées négativement, ce qui modifie en fin de compte ses propriétés.

La théorie atomique reçut des apports conséquents vers le milieu du XIXe siècle quand on formula la théorie cinétique des gaz en considérant ceux-ci comme formés de particules en mouvement.

L'intimité de l'atome s'est révélée à nous plus récemment et grâce aux phénomènes électriques. Sous l'action des forces électriques et magnétiques, on arrive à décomposer des mélanges de courants d'atomes comme on décompose la lumière, et on peut étudier le "spectre électrique des atomes." C'est par cette étude précise qu'on parvient à affirmer que les atomes d'un élément donné sont absolument identiques, que les molécules révèlent leur existence, et qu'on s'est aperçu qu'à côté des atomes et des molécules il existe des particules extrêmement petites, toujours électrisées négativement, qu'on a nommé *électrons* ou *corpuscules* dont la qualité est unique et qui en définitive seraient les constituants de tout atome. Le filament d'une lampe électrique en émet, les métaux aussi, les corps radioactifs les expulsent avec violence.

Cette découverte est un grand pas de fait dans la connaissance de la constitution interne de l'atome. On est parvenu par des moyens très divers qu'expose et que discute Sir J. J. Thomson à connaître combien chaque atome contient d'électrons. S'aidant de raisonnement par analogie, empruntant à la théorie des "quanta" de Planck, sa conception audacieuse qui veut que les transformations de l'énergie se fassent d'une manière discontinue, par sauts brusques comme si l'énergie avait une structure atomique, se servant de l'analyse mathématique, on en vient à conclure que le nombre limité d'électrons d'un atome ne peuvent être en équilibre que s'ils sont disposés sur la surface d'une sphère concentrique à l'atome.

C'est alors l'image de l'atome organisé comme un système planétaire ou plus simplement comme un oignon. Et on est un peu émerveillé quand on sait que le professeur Barkla a confirmé

par l'expérience cette conception de corpuscule rangés en couches concentriques distinctes. Dans un domaine aussi captivant, disons que C. T. R. Wilson a découvert une méthode qui permet de photographier le trajet que parcourt un atome, quelquefois ce qui se passe dans son intérieur. Ce sont tous ces faits duement vérifiés qui nous obligent à admettre la réalité moléculaire, l'existence des atomes, leur structure corpusculaire et aussi nous font espérer que quelques points obscurs encore de la théorie atomique seront un jour dévoilés.

Il appartient à des savants comme Sir J. J. Thomson de rendre accessible à beaucoup les travaux modernes sur la constitution de la matière. Son livre, débarrassé de toute théorie est presque une œuvre de vulgarisation à laquelle on ne peut certainement pas faire le reproche d'avoir déformé les faits pour les simplifier.

L. B.

ORGANISATION INDUSTRIELLE. — P. Charpentier. — Dunod et Pinat. — Paris 1919. — 22,50.

Si nous avons eu depuis quelques années un assez grand nombre d'articles de revue sur l'organisation, les livres français traitant de ce sujet surtout au point de vue des applications industrielles sont restés peu nombreux. Celui-ci, appliqué à l'industrie en général, présente un ensemble assez détaillé sur ce que peut être l'organisation dans une usine.

C'est l'œuvre d'un ingénieur, on trouvera donc dans cet important ouvrage — 358 pages grand format — peu de développement de principes mais plutôt des faits et des idées toutes empreintes du souci d'application. Le rôle social de l'organisation est suffisamment clair pour l'auteur qui écrit que "les conceptions, même les plus récentes, de ce qu'on est convenu d'appeler l'organisation scientifique du travail industriel, semblent devoir contribuer d'une façon inattendue à la réalisation de l'équilibre social. . .

Ce livre est très divisé, ce qui permet de trouver rapidement les idées et les données d'expérience sur une question déterminée. Après avoir défini les fonctions industrielles et énuméré les services d'une usine, M. Charpentier développe par chapitres bien enchaînés. Les grandes divisions sont très apparentes: 1° Re-

cherche des affaires; 2° Préparation de l'exécution des commandes; 3° Exécution de la commande; 4° Comptabilité; 5° Etablissement des usines; 6° Organisation méthodique du travail; 7° Organisation de la direction; 8° Tendances de l'industrie moderne; 9° Conseils pratiques.

Ce dernier chapitre est certainement le moins nécessaire à l'ouvrage à notre sens. Beaucoup de "Maximes", quoique venant des Etats-Unis, sont des lieux communs et n'ont qu'une valeur très relative. L'auteur trouve dans beaucoup, de la justesse et une profonde connaissance des hommes; c'est peut-être leur accorder une valeur qu'elles ne prétendent pas avoir et je ne crois pas que, pour l'organisation scientifique, il faille beaucoup faire cas des formules toutes faites. On est trop tenté de choisir suivant une préférence personnelle et de négliger la chose la plus importante qui peut faire qu'une organisation soit bonne: le *souci d'adaptation* auquel d'ailleurs M. Charpentier accorde la plus grande valeur.

A part cette remarque, nous nous déclarons agréablement étonné qu'un seul homme donne, sur des questions souvent de nature très différente, comme l'agencement d'un bureau de dessin et la comptabilité des prix de revient, des précisions bien étudiées qui dénotent une clairvoyance et une expérience considérable ou une assimilation parfaite.

L'auteur a pris le cas d'entreprise de constructeur mécanique, c'est au point de vue de l'organisation le cas compliqué; ce n'est peut-être pas le plus difficile.

Les difficultés à surmonter me paraissent plus grandes dans la moyenne industrie, particulièrement dans les industries saisonnières de transformation de matières périssables, dans lesquelles on est souvent à se demander à quel moment on peut faire les dépenses qu'encourt une organisation bien étudiée pour que les résultats se traduisent par un bénéfice réel.

Ce n'est pas un reproche que nous énonçons là pour l'auteur qui s'est appliqué à l'étude de l'organisation complète d'une usine de construction mécanique; au contraire, par cet ensemble on est certain de trouver pour une industrie quelconque des chapitres utiles à consulter.

Dire que ce livre pourrait faire la matière d'un cours qui devrait être professé à la fois aux élèves de nos deux grandes Ecoles, Polytechnique et Hautes Etudes Commerciales, est en souligner suffisamment l'importance et l'actualité. Certes le

programme de l'École des Hautes Études Commerciales comprend beaucoup de matières qu'on retrouve dans l'ouvrage de M. Charpentier, celui de Polytechnique peut-être pas assez. Donner un enseignement commun de cette chose synthétique par excellence : l'organisation, serait sans doute assurer la coopération dans un avenir très proche du commerçant et du technicien pour le plus grand bien de l'industrie canadienne.

En attendant, tout industriel qui pense que l'expérience des autres peut s'ajouter à la sienne devrait prendre le temps de lire ce livre clair. S'il a ce préjugé que les choses de l'autre côté de l'Atlantique ne peuvent lui être d'aucun secours, il pourrait bien venir à penser le contraire s'il n'oublie pas qu'organiser ne veut pas dire copier, mais "adapter des moyens les plus appropriés au but qu'il poursuit."

L. B.

LA MATIERE ET LA VIE. — H. Guilleminot, Chef des Travaux de Physique biologique à la Faculté de Médecine de Paris. — Ernest Flammarion. — Paris, 1919. — 5,75 frs.

Ce qui m'intéresse dans cet ouvrage, c'est qu'il n'est pas matérialiste. Il n'est pas, d'ailleurs, non plus spiritualiste, mais neutre au point de vue métaphysique. L'auteur prend grand soin de se tenir à l'écart de ce terrain brûlant, et il nous prévient à maintes reprises que ses déductions reposent sur des constatations physiques, et laissent le champ libre à n'importe quelles conclusions philosophiques.

M. Guilleminot expose dans les deux premières parties les lois physiques régissant notre univers : la loi de la Conservation, et la loi de la dégradation de l'énergie.

La loi de la Conservation de l'énergie, est familière à tout scientifique. Elle correspond à la loi de Lavoisier au point de vue dynamique : "Rien ne se perd, rien ne se crée." La somme totale d'énergie sous ses différentes formes est constante dans un système isolé. Les formes de l'énergie sont nombreuses : lumière, chaleur, électricité, mouvement mécanique, vibration de l'éther, etc. Avec toutes les précautions nécessaires, pour ne pas dépasser les déductions permises, l'auteur pose cette loi comme

immuable et " applicable à toutes les mutations énergétiques qui tombent sous notre contrôle."

C'est l'étude de ces phénomènes, accessibles à nos moyens d'investigation, qui nous permet d'établir la deuxième loi, celle de la dégradation de l'énergie. Les diverses formes de l'énergie, quoiqu'équivalentes thermodynamiquement, ne sont pas de la même qualité. Autrement dit, si l'énergie passe d'une certaine forme à une autre, elle peut le faire intégralement, complètement, ou bien elle ne peut subir cette mutation sans une perte, non pas d'énergie, mais de qualité d'énergie. Nous pouvons transformer du mouvement intégralement en chaleur, par exemple, mais la chaleur ne peut se transformer intégralement en mouvement, ne peut produire la quantité de mouvement rigoureusement égale à l'équivalence théorique. Il y a une transformation en énergie d'une autre forme, énergie radiante par exemple, qui constitue la perte, " la dégradation de l'énergie ". Il en résulte que dans un système, l'énergie tend à se dégrader, et que la qualité totale de l'énergie, le " grade " comme on l'appelle, diminue constamment. Pour des raisons très discutées d'ailleurs, certains physiiciens emploient comme mesure de la dégradation énergétique d'un système, non pas la valeur qualitative de l'énergie du système, mais une quantité inverse, appelée " entropie ", qui croît toujours. La loi prend alors cette forme: l'entropie d'un système augmente toujours.

Ceci posé, l'auteur applique les lois précédentes à la matière vivante qu'il distingue de la matière non organisée par ses propriétés spéciales, la " nutrition ", la " reproduction ", l' " irritabilité ", et l' " individualité ". Tous les phénomènes, même chez les êtres les plus inférieurs, paraissent soumis à l'influence de " facteurs orientateurs actifs " et leur mode d'action " procède d'une loi générale propre à la matière vivante, . . . la loi d'option vitale ". L'option vitale étant " le choix entre deux ou plusieurs routes offertes par la deuxième loi de l'énergétique " à l'évolution des phénomènes.

L'auteur établit ensuite ce qu'il appelle " la perennité de la matière vivante ", c'est-à-dire l'hérédité des phénomènes produits dans un sujet sous l'influence de la loi d'option. Puis il envisage les effets de l'option vitale dans les réactions chimiques de la matière organisée. Ce chapitre traite des équilibres et faux équilibres chimiques, et de l'influence de certains agents catalytiques sur l'évolution chimique de la matière. Dans la chimie

des corps non organisés, lorsque deux réactions peuvent se produire en même temps, elles se produisent toujours, et le rapport des produits de ces réactions est constant si les conditions physiques sont les mêmes. En chimie biologique, par contre, l'équilibre des réactions est détruit, et, sous l'action de "facteurs d'option", agents lytiques, diastases, etc., une des réactions se produira seule, à l'exclusion de l'autre, et ce caractère sera héréditaire. Si la production de cette réaction est favorable à l'espèce, celle-ci survivra et se perpétuera. Sinon elle s'éteindra. La sélection naturelle est donc le châtement, la sanction de la loi d'option.

Dans le chapitre suivant, nous trouvons l'étude des actes de relation, qui dérivent de la qualité d'irritabilité "caractère fondamentale de la matière vivante et facteur intrinsèque essentiel de l'option vitale." L'irritabilité, dans la matière vivante non innervée, nous apparaît comme produisant des réactions utilitaires: des réactions de défense. Les postulats des formules de probabilité sont mis en défaut, et le glaive de la sélection naturelle intervient pour supprimer les lignées où l'action de l'option a créé une habitude dont l'utilité est négative. Si l'on considère des actes réflexes chez des individus innervés, on constate que, sous le coup d'une excitation, la réaction se produit, ou ne se produit pas. Par l'étude du phénomène, l'auteur montre que cette réaction est toujours utilitaire pour l'individu: dans les actes réflexes, c'est-à-dire ne produisant aucune impression cérébrale, aussi bien que pour les réactions chimiques biologiques, l'option première est toute de hasard; puis l'habitude intervient qui systématise la direction de l'option, créant ainsi des réactions utiles, indifférentes, ou nocives à la lignée, permettant l'intervention de la sélection naturelle. Enfin, l'option devient impérieuse dans la race, c'est la loi d'option.

Dans les actes instinctifs, l'individu a la conscience de l'excitation et de la réaction, mais non le discernement des motifs qui le font réagir de cette façon. La loi d'option s'applique encore dans ce cas, et pour les mêmes raisons. La différence profonde est que jusqu'ici la finalité était purement objective. Dès que la notion de l'acte intervient apparaît une finalité subjective. Les actes instinctifs sont une forme subjective de la loi d'option.

Reste à examiner les actes volontaires. Dans ceux-ci intervient un nouveau facteur, le délai entre l'excitation et la réaction. Ceci permet des réactions plus complexes et provenant de plusieurs excitations. Les impressions se succèdent sans autre ré-

sultat apparent qu'une élaboration qui ultérieurement provoquera l'acte. Cette élaboration s'accompagne chez les animaux supérieurs d'une image idéale, et prend alors le nom de raisonnement. Ce raisonnement est soumis objectivement à la loi d'option vitale, qui agit dans le sens d'utilité. Mais dès que la conscience de l'option existe, apparaît l'idée subjective de la liberté de réaction.

Cette liberté d'option se dirige dans un sens utilitaire, égoïste ou altruiste. Il arrive souvent que les finalités en soient contradictoires, et chez les individus supérieurs, et l'homme en particulier, il y a tendance à faire passer les motifs altruistes avant les motifs égoïstes. L'option se fait donc dans un sens favorable à la conservation de l'espèce, et la loi d'option vitale nous conduit tout droit à la morale naturelle dépendant de lois purement biologiques. "La loi d'option reçoit une nouvelle expression: l'impulsion morale."

L'individu est libre, il est sollicité par des habitudes, guidé par des motifs, expression subjective des facteurs d'option utiles, mais il peut résister à ces sollicitations, ces guides, et agir à l'encontre de ces impulsions; mais cette liberté est relative, car la sanction objective de ses actes demeure, et il ne peut y échapper.

L'auteur termine en indiquant comment on peut introduire la morale dans l'enseignement d'état, c'est-à-dire neutre, sans venir en conflit avec les opinions philosophiques ou religieuses, traditionnelles ou acquises de l'enfant. Puis il examine le rôle de l'État à la lumière de la loi d'option, et condamne, au nom de la biologie, les lois sociales modernes d'épargne et d'assurances obligatoires, les impôts sur les héritages et le revenu, le collectivisme, et les unions ouvrières, dont les revendications sont basées sur le fait que les hommes sont égaux absolument, et ont droit à des rétributions égales pour des travaux inégaux, parce qu'ils sont irresponsables de leur supériorité ou de leur infériorité. Le résultat est l'élimination patronnale de l'incapable, et la doctrine du droit au travail pour permettre à cet incapable de vivre.

Ce livre est fort intéressant, et présente la doctrine d'une morale biologique sous une forme nouvelle. La discussion philosophique de cet ouvrage est difficile, sinon impossible, puisque l'auteur se défend, et il y réussit, de toute conclusion métaphysique. Au point de vue chimique et biologique, certaines de ses déductions pourraient être discutées, mais à quoi bon? Je suis

persuadé que bien peu de nous s'intéresseraient à cette discussion, qui nécessiterait, comme la lecture du livre lui-même, d'ailleurs, des notions approfondies de mathématiques, de physique, de chimie, de biologie, de physiologie, de philosophie, de zoologie, de botanique, d'économie politique et sociale, etc., etc., que les élèves d'une Faculté des Sciences pourraient peut-être posséder, . . . mais nous n'avons pas encore de Faculté des Sciences!

L. C.

LES IDEES MODERNES D'ORGANISATION. LEUR INFLUENCE SOCIALE. La question des salaires. — G. Mangin. — Dunot et Pinat, Paris 1919. — 6.75.

A ceux qui veulent acquérir rapidement les idées claires sur cette chose très à la mode "l'organisation", on peut recommander la lecture de ce livre. Dans son premier chapitre sur "L'organisation moderne" l'auteur met au point certains états de chose importants.

L'administration est envisagée sous le jour quelque peu nouveau d'une science possible et l'on sait que dans ce domaine des tentatives très intéressantes ont été faites. Il mentionne le rôle des écoles d'Etat-Major qui ont donné des chefs habiles à manier les hommes et les choses et aussi la déconvenue des Américains qui, lorsqu'ils sont entrés dans la guerre étaient bien persuadés que les vieux pays ne pouvaient rien leur apprendre d'utile.

Il situe de suite le fameux système Taylor et lui donne bien son importance en disant que "Taylor est arrivé du premier coup à créer un corps de doctrine complet: il a été à la fois le précurseur et le prophète."

Il n'y a que sur le mot complet que je me permettrais quelques réserves.

Les principes de Taylor sont par la suite bien énumérés, une analyse juste est aussi faite des autres auteurs américains qui ont succédé à Taylor et nous arrivons aux chapitres qui nous montrent l'organisation scientifique en France et dans les autres pays.

Pour la France, c'est bien entendu que depuis longtemps, depuis sans doute Charlemagne jusqu'à Napoléon, nous avons

eu de grands organisateurs mais il faut reconnaître que c'est tout récemment que de véritables organisateurs ont codifié leurs idées et les ont coordonnées pour leur donner la forme scientifique. Il a fallu Taylor et H. Le Chatelier qui l'a fait connaître en France, pour qu'on s'aperçût qu'il y avait beaucoup de "Monsieur Jourdain" et qu'il était peut-être intéressant de développer et d'étudier rationnellement l'organisation des entreprises. La guerre a permis dans le domaine industriel beaucoup de belles expériences, il est à souhaiter qu'elles profitent au pays dont la productivité semble actuellement si affectée.

Pour ce qui est des autres pays je vois que l'auteur est plein de bonnes intentions pour le Canada "qui suit la technique américaine," je voudrais bien pouvoir reconnaître là une manière générale.

Et on devient très pessimiste sur l'avenir de l'Empire Britannique quand on trouve confirmation du jugement qui veut, que par son empirisme l'Angleterre soit très hostile à l'organisation scientifique. C'est tout le contraire avec l'Allemagne. Il faut savoir gré à M. Mangin de proclamer sans aveuglement, "en dépit", comme il dit, des résultats d'une enquête menée par "l'Opinion" sur ce sujet, que l'Allemagne est le pays de l'organisation scientifique. Pourquoi ne pas reconnaître que l'esprit de discipline du peuple sert admirablement l'organisation scientifique, qu'il y a là pour ceux qui ont gagné la guerre un danger de relèvement trop rapide, si, par son exagération d'autrefois, l'Allemagne ne compromet pas les résultats qu'elle peut tirer de l'organisation. L'influence allemande s'est fait sentir en Amérique, remarque à ce propos M. Mangin. Je crois aussi qu'il faut mentionner et pour l'Allemagne et pour l'Amérique l'origine juive de beaucoup d'organiseurs de grande envergure.

Comment les patrons et les ouvriers envisagent-ils l'organisation. Généralement mal au début pour tout le monde parce que c'est toujours désagréable de mettre une chaussure neuve.

Mais il s'est fait tout un travail, dont les principaux artisans furent les ingénieurs, qui a rendu les idées d'organisation moins rébarbatives et plus profitables aux deux parties ouvriers et patrons. Les ouvriers de 1918 ont même été plus loin que leurs patrons et il n'est pas loin le temps où l'organisation scientifique sera imposée à ceux qui veulent demeurer en arrière sur leur temps, puisque l'association la plus révolutionnaire autrefois, la plus forte aujourd'hui en France, réclame par la bouche de son

secrétaire général, M. Jouhaux, " le maximum de production dans le minimum de temps avec le maximum de salaire " on pourrait signer cela W. Taylor.

C'est par l'organisation scientifique que M. Mangin espère voir la lutte des classes se réduire et la prospérité être plus générale. Il souhaite aussi que l'organisation " soit le meilleur résultat du conflit " qui vient de se terminer.

Le chapitre VIII du livre pourrait former à lui tout seul un bel article où on expose et discute les systèmes de salaire. On ne pourrait que le citer, ce qui dépasserait les formes d'un compte rendu. En conclusion l'auteur espère que la " France saura utiliser pour l'organisation les jeunes ingénieurs qui ont cherché à approfondir les questions économiques et sociales."

Ne peut-on pas avoir la même espérance pour le Canada?

Une bibliographie à laquelle il ne manque rien d'important termine l'ouvrage dont la lecture doit être considérée comme une introduction.

L. B.

INTRODUCTION A LA CHIMIE GENERALE. — H. Co-paux. — Chez Gauthier-Villars & Cie, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris. — 6 fr. plus majoration 20 p. 100.

C'est un fait bien connu que certaines généralités très simples de la Chimie, ne comprenant pas la moindre difficulté de calcul, ne pénètrent pas facilement dans l'esprit des jeunes gens, à tel point que beaucoup de chimistes pourraient reprendre à leur compte le mot de Van't Hoff, avouant dans une conférence qu'il n'avait jamais compris le postulat d'Avogadro, au cours de ses études.

Pour diminuer, si possible, le nombre de ces faux départs, que tout le monde ne corrige pas dans la suite aussi brillamment que Van't Hoff, l'auteur a voulu mettre à la disposition des débutants, et même des chimistes qui ne sont plus des débutants, un exposé très clair des principaux chapitres de Chimie générale: atomisme, dissociation électrolytique, caractères généraux des éléments, vitesses de réaction, thermochimie; le tout rassemblé en ces deux grandes catégories qui forment la base de la Chimie moderne: constitution de la matière et mécanique chimique.

Il a donné à son Ouvrage une forme généralement succincte, insistant davantage sur les points les moins bien saisis, d'ordinaire, et surtout rejetant ce parti-pris de scepticisme et de méfiance envers les théories, qui a tant pesé sur la formation des chimistes français.

Depuis le temps où les doctrines atomiques étaient enseignées par des professeurs qui n'y croyaient qu'à demi, notre opinion scientifique a fait du chemin! Elle s'est aperçue que les théories dites dangereuses l'étaient devenues moins que jamais, en ce sens qu'aucune idée fautive ne peut plus résister longtemps à la critique expérimentale de chercheurs toujours plus nombreux.

Depuis dix ans, par exemple, la molécule a littéralement pris corps sous nos yeux, l'atome a cessé d'être le bloc indivisible d'autrefois, et la radio-activité, débordant sur le domaine chimique ancien, est en train de transformer toutes nos façons de penser sur la stabilité, le nombre et les rapports mutuels des éléments.

L'importance prochaine de notions aussi neuves paraît tellement grande que l'auteur a cru devoir leur consacrer un chapitre de son livre. Il a pensé que les futurs chimistes, savants ou praticiens, ne sauraient avoir des idées trop modernes et trop générales; elles contribueront d'abord à leur satisfaction personnelle, elles leur permettront surtout de remplir au mieux la tâche de rénovation industrielle qui les attend demain.

ANNUAIRE GENERAL DES UNIVERSITES. — Publié sous la direction de R. de Montessus de Ballore. — Chez Gauthier-Villars et Cie., 55, Quai des Grands-Augustins. — Paris. 18 frs.

De moins en moins les savants et les industriels peuvent travailler dans l'isolement. Tout travailleur cherche à se mettre en relations avec les travailleurs qui étudient le même sujet.

Pour remplacer un Annuaire allemand, la Société Gauthier-Villars et Cie va faire paraître sous le titre triple "*Universitatum et Eminentium Scholarum Index Generalis*", *Annuaire Général des Universités, The Yearbook of the Universities*, un livre contenant l'organisation des Facultés et des Ecoles d'enseignement supérieur de tous les pays autres que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie avec le nom de chaque pro-

fesseur et l'indication de la matière qu'il enseigne. Des dispositions ultérieures seront prises en ce qui concerne ces quatre pays.

Cet Index paraîtra annuellement.

Il est destiné à renseigner :

1° Les professeurs de toutes écoles et nationalités qui cherchent des renseignements corporatifs : il est donc continuellement entre les mains du personnel enseignant ;

2° Les étrangers désirant venir suivre des Cours de France : il est donc consulté par les étudiants de toutes les Universités étrangères ;

3° Les libraires et commerçants qui peuvent avoir des relations avec les membres de l'enseignement supérieur français et étranger : il intéresse donc un grand nombre d'industriels, de plus en plus étendu, qui ont des relations avec les savants (chimistes, physiciens, naturalistes, etc.)

Pour étendre le commerce du livre, par exemple, on sait qu'il est indispensable de correspondre avec les professeurs des différents cours et de leur présenter les publications nouvelles.

Les renseignements concernant les Facultés d'un pays seront rédigés, sauf exceptions, dans la langue de ce pays et seront donnés, non pas en supposant à toutes les Facultés du monde une organisation identique, mais en respectant l'organisation exacte de la Faculté. On ajoute au volume les renseignements nécessaires à l'intelligence des termes techniques donnés dans les langues étrangères.

C'est dire que l'*Index* sera d'un usage excessivement pratique. La présentation très claire, la composition faite en caractères suffisamment variés, en feront rapidement un ouvrage de documentation et de travail très recherché.

LES RESSOURCES DU TRAVAIL INTELLECTUEL
EN FRANCE. — Edme Tassy et Pierre Lérès. — Chez
Gauthier-Villars et Cie, 55, Quai des Grands-Augustins. —
Prix de souscription : 22 fr. ; prix après l'apparition : 26 fr.

Ce livre s'adresse aux travailleurs intellectuels de tous ordres.

Offrant l'avantage de réunir en un seul volume les renseignements épars dans nombre d'annuaires, guides, bulletins et publications spéciales qu'on n'a pas aisément sous la main, il fournit

d'autre part un ensemble d'informations mal connues ou non encore présentées systématiquement jusqu'ici et qui ont été recueillies par voie de correspondance.

Sur les moyens de documentation et d'informations, les auxiliaires du progrès scientifique, les conditions de fonctionnement des organes publics et privés susceptibles d'être utilisés pour toutes études, il donne des indications précises et détaillées.

C'est ainsi qu'il peut prétendre à aider dans l'exécution même de leurs travaux, *l'étudiant*, le *professeur*, le *savant*, le *littérateur*, le *publiciste*, *l'ingénieur*. Il rassemble, en effet, depuis les indications bibliographiques aptes à les orienter et les renseignements sur les organes devant les soutenir, jusqu'aux détails sur les moyens matériels et autres de réalisation, de protection, de placement de leurs œuvres.

Entre autres services, il mettra les *Bibliothécaires* et les *Secrétaires de Sociétés Savantes et Etablissements d'études* à même de répondre promptement aux demandes de renseignements qui exigent parfois de multiples recherches.

On y trouvera tous détails sur les encouragements accordés aux œuvres méritantes et qu'on connaît si peu. Beaucoup ignorent en effet que la France distribue chaque année, par ses Académies et Sociétés savantes de Paris et de Province, plus de 1 500 000 francs de prix et qu'elle consacre une somme presque égale à des subventions diverses pour des fondations, éditions d'ouvrages, recherches, missions, voyages.

Les auteurs ne se sont pas contentés de signaler les organes et organismes qui constituent les ressources françaises du travail intellectuel, ils y ont ajouté *tous ceux qui existent à l'étranger, avec un caractère international*, pour faciliter les recherches, favoriser les productions de l'intelligence, protéger les intérêts des auteurs.

Comblant une lacune si souvent déplorée, malgré les imperfections inévitables de toute œuvre d'innovation, le livre, présenté ici, atteindrait son but le plus élevé s'il décidait les travailleurs à entrer en relations par les organismes qu'ils apprendront à apprécier et à sortir ainsi de leur isolement pour grouper et rendre plus intenses et mieux coordonnés les efforts de la pensée française.

PRODUCTION ECONOMIQUE DE L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS INDUSTRIELLES, par Fernand Courtoy, Lauréat du concours universitaire 1903-1905; Ingénieur Civil des Mines, Ingénieur-Electricien, Ancien assistant à l'Université de Liège; ancien chef du service électrique de la Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye, Ingénieur-Constructeur à Bruxelles. Un volume grand in-16 (16 cm x 245 mm). Prix net: 30 francs. (Ch. Béranger, éditeur, 15, rue des Saints-Pères, Paris 6e)

L'électricité est aujourd'hui devenue la maîtresse incontestée dans tous les domaines de l'activité industrielle.

On peut suivre le chemin de sa marche victorieuse au fur et à mesure que s'opère la concentration de la production de l'énergie, que la transmission de la force motrice devient plus facile et plus simple, et qu'un bien-être social naît de la possibilité de distribuer la puissance de son énergie aux grandes comme aux petites unités. Dans toutes les branches de l'activité industrielle, l'électricité a apporté les moyens d'un développement considérable.

Sous ce titre: *Production Economique de l'Electricité dans les Régions Industrielles*, M. Fernand Courtoy a produit une étude remarquable à la fois par la richesse de sa documentation et la science que l'auteur possède de son sujet.

La production de l'électricité fait l'objet d'un chapitre spécial dans lequel sont étudiées toutes les questions qui se posent lorsqu'il s'agit d'organiser rationnellement la production de l'électricité, en réduisant les frais d'exploitation tout en augmentant largement la sécurité de marche.

L'utilisation de l'électricité fait également l'objet d'un chapitre dans lequel sont successivement passés en revue: l'éclairage, la forme motrice, l'énergie à la petite et moyenne industrie, aux industries des transports agricoles, minières, métallurgiques, électrochimiques, etc.

Les modes d'utilisation de l'énergie électrique varient considérablement d'une industrie à l'autre. Ils dépendent à la fois des conditions économiques, sociales et géographiques. Toutes les causes qui peuvent favoriser, dans une exploitation courante, l'organisation de marche des machines et celle des services de production sont étudiées de façon à donner un moyen pratique pour obtenir un maximum de rendement. Centrales d'éclairage

et centrales d'énergie industrielle représentent des études de premier ordre, dont la connaissance épargnera de laborieux travaux à ceux intéressés par ce problème.

Pour la production de l'électricité dans les régions industrielles, M. Courtoy préconise, lorsque toutes les centrales d'une même région industrielle sont réunies et bien organisées, le *groupement*. Celui-ci apparaît comme le mode le plus rationnel de production de l'électricité, car il réalise à la fois: 1° Un maximum de facteur de charge; 2° Un minimum de dépenses d'installation, grâce à l'emploi judicieux de grosses unités à faible consommation; 3° Un maximum d'utilisation des sources d'énergie les plus économiques; 4° Un maximum de sécurité, tant en cas de grève qu'en cas d'accident.

Cependant, cette règle soulève des objections spéciales à chaque catégorie d'industriels ayant des stations à raccorder. M. Courtoy démontre qu'elles sont sans fondement et il tient à les dissiper avec preuves à l'appui.

L'auteur démontre victorieusement que l'union des centrales électriques, lorsqu'elle sera réalisée, fera "œuvre économique et sociale, féconde en résultats, et capable d'apporter une nouvelle pierre à l'édifice de la prospérité de son pays."

Le puissant intérêt que présente le travail de M. Courtoy lui donne une portée qui le destine à tous ceux que préoccupe la production économique de l'Électricité dans les Régions Industrielles.

NOTIONS FONDAMENTALES DE CHIMIE ORGANIQUE. — Ch. Moureu. — Gauthier-Villars. — Paris 1919.
— 16 francs.

Ce livre éminemment scientifique atteint sa sixième édition, il ne s'arrêtera certainement pas à ce tirage parce qu'il est le seul ouvrage français qui, à notre connaissance, puisse être sur la table de quiconque veut comprendre la partie organique de la chimie moderne. Les deux dernières éditions 5 et 6 sont différentes des précédentes non par le plan général qui est resté ce qu'il devait, mais par les adjonctions choisies qui font de ces "Notions fondamentales" une belle introduction à la science chimique.

Les généralités et les grandes hypothèses tiennent 150 pages, cette partie est amplifiée par rapport aux éditions précédentes. La théorie atomique est mise en pleine valeur. L'isométrie, la stéréochimie, tout ce qui peut être classé en introduction à la chimie physique sont développées et expliquées complètement, apportant une aide précieuse à la compréhension de l'ouvrage, c'est-à-dire à la chimie organique de nos jours.

Puis c'est l'étude des grandes fonctions organiques.

Les carbures d'hydrogène, les fonctions oxygénées, azotées, la classe encore un peu obscure des composés organo-minéraux et ceux qu'on dénomme aujourd'hui composés hétérocycliques sont étudiées avec des exemples suffisants pour donner une idée très claire de leur formation et de leur constitution. Des notes en texte fin sont des éclaircissements souvent précieux et complètent la solidité du travail.

Enfin, dans une trentaine de pages, après avoir développé nos idées sur la coloration des corps et les teintures, l'auteur a eu l'heureuse inspiration de mettre à la portée des chimistes non spécialisés ce que sont les 15 groupes de colorants organiques.

Un index, chose si rare dans les publications françaises, facilite la consultation de l'ouvrage qu'on est appelé à utiliser souvent, en attendant les publications nouvelles du Dictionnaire de Chimie de Wurtz.

Pour nous au Canada, ce sont de tels livres qui doivent constituer le fond des bibliothèques, et qui doivent être répandus chez nos étudiants, quand on pourra bien leur faire comprendre que les cours enseignés ne dispensent pas de l'étude dans les livres.

L. B.

REVUE DES PÉRIODIQUES

LA REVUE MODERNE — de littérature, de politique et d'art
— mensuelle. — 25 sous le numéro. — Abonnement : \$3.00.
— Directrice : Mme Huguenin (Madeleine).

La Revue Moderne en est à son troisième numéro, et elle n'a pas cessé de s'améliorer depuis le premier jour qu'elle parut, en novembre dernier. D'abord un peu touffue, elle s'est peu à peu aérée. Telle qu'elle nous apparaît en janvier, mieux équilibrée et enrichie de quatre excellentes reproductions photographiques, il semble qu'elle ait atteint une perfection à peu près définitive. D'un autre côté, la liste des collaborateurs nous promet bien des jouissances littéraires, car presque tous ceux qui tiennent parmi nous une plume, ont accepté d'y figurer. La Directrice s'engage en outre à nous fournir "un roman complet dans chaque numéro" : nous plaignons la Directrice! . . .

L'accueil fait à la nouvelle revue a été très sympathique, croyons-nous. Nous souhaitons qu'il se maintienne, malgré l'écllosion — en plein hiver — d'autres périodiques également bien intentionnée.

P.-L. M.



OLD CHUM

un excellent tabac qui plaît à
tous les fumeurs. Que vous
en fumiez peu ou beau-
coup, il a toujours
le même arôme
délicieux.

TOUT LE MONDE FUME LE
TABAC "OLD CHUM".

LES FORCES HYDRAULIQUES

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

Pour aménager une chute d'eau dans la Province de Québec, on doit obtenir le permis nécessaire du Gouvernement Provincial en s'adressant à l'Honorable Ministre des Terres et Forêts.

Une force hydraulique de moins de deux cents chevaux peut, dans certaines circonstances, être achetée sans réserve. Mais, en général, toutes les forces hydrauliques de plus de deux cents H.P. ne sont octroyées que sous forme de bail emphytéotique, dont les conditions sont approximativement les suivantes :

10.—Durée du bail, de vingt-cinq à quatre-vingt-dix-neuf ans, selon l'importance de la chute et le montant du capital requis pour la mise en oeuvre.

20.—Le locataire doit payer un loyer annuel pour l'emplacement concédé, et ce loyer reste le même durant tout le terme du bail.

30.—Le locataire doit encore payer, en supplément, une redevance annuelle variant selon la situation géographique de l'emplacement, de dix à trente-cinq sous par H.P. utilisé. Cette redevance est payable seulement à partir du moment que la force est produite.

40.—La redevance de l'article 3 est sujette à révision tous les vingt et un ans, à compter de la signature du contrat.

50.—Le Département accorde un délai de deux ans pour commencer les travaux, et deux autres années pour la production de la force, c'est-à-dire, de l'aménagement complet.

60.—Le locataire est sous l'obligation de faire un dépôt soit en argent, soit en autres effets, en garantie de l'exécution du contrat. Si les conditions n'étaient pas remplies, ce dépôt pourrait être confisqué; mais dans le cas contraire, il peut être remboursé après un certain temps.

70.—Enfin, le locataire doit soumettre au Département, les plans de ses ouvrages, usines, etc., avant leur installation; et par la suite, quand l'usine fonctionne, il doit tenir le Département informé de la quantité de force qu'il produit.

L'hon. N. GARNEAU,
Président.

J. E. DUBUC,
Directeur Gérant, et Secrétaire.

LA
Compagnie de Pulpe de Chicoutimi
CHICOUTIMI
CANADA

Adresse télégraphique : "Saguenay-Chicoutimi"
Codes : A.B.C., A.I., et A.B.C., 5ième édition

BUREAU A QUÉBEC :
BATISSE BANQUE D'HOCHELAGA

**THE
HUGHES OWENS**

Co., LIMITED

The best and largest assortment
of Surveying and Mathematical
instruments in Canada.

MANUFACTURERS OF
**BLUE AND BLACK
PRINT PAPER**

Branches :

**Montreal, Toronto, Ottawa,
Winnipeg.**

**HEADQUARTERS
FOR
Chemical Apparatus
AND
Pure Chemicals**

We carry the Largest
Stock of Scientific
Supplies in Canada.

Catalogue in preparation.

LYMANS, LIMITED

**344 St. Paul St. West
MONTREAL, Canada**

CARON FRERES

Manufacturiers de Bijouteries

Notre assortiment de Médailles
religieuses, Médailles scapulaires,
Médailles de Congrégations, cruci-
fix en or, argent, bronze, aluminium
ou métal blanc : est des plus com-
plets et des plus variés, tandis que
nos prix sont des plus raisonnables.

Si vous n'avez pas encore
reçu notre catalogue, nous
vous l'envoyons avec plai-
sir sur demande.

**233-239 rue BLEURY
MONTREAL, Canada**

ECONOMISEZ



Madame,

Si vous comparez le prix de nos man-
teaux de fourrures avec celui d'un
bon manteau de drap, vous consta-
terez qu'il y a un avantage extraor-
dinaire et une économie très substan-
tielle à réaliser en venant choisir
votre manteau à notre magasin de
gros. Vous pouvez obtenir chez nous
un bon manteau de SEAL pour \$150.
en montant.

**WALTER F. CUMMINGS
FOURRURES EN GROS
96, rue Notre-Dame Ouest**

Université de Montréal

L'hôpital de l'Ecole Vétérinaire est ouverte tous les jours de 8 heures a. m. à 4 heures p. m.

CLINIQUE GRATUITE

Tous les mardis et vendredis de 8 heures à 12 heures a. m., (entrée \$0.25). Sous la direction du professeur F. T. DAUBIGNY, M. V.

Entrée générale

75, ruelle Providence

Téléphones { Hôpital Est 4005
Ecole Est 7129

Ecole de Chirurgie Dentaire

Université de Montréal (Canada)

Membre de l'Association nationale
des Facultés dentaires Américaines

Cette Ecole est la seule en Amérique donnant l'enseignement dentaire en langue française. On y reçoit en 4e année des diplômés étrangers, désireux d'obtenir le doctorat en chirurgie dentaire (D. D. S.). — Les frais de scolarité, traversée et séjour peuvent être couverts avec 3,000 à 3,500 fr. environ.

L'Université vient de consacrer une somme de 1,500,000 fr. pour une nouvelle installation de l'enseignement dentaire en rapport avec les progrès de la dentisterie moderne.

*Pour prospectus et informations,
écrire au Directeur.*

Le D^r Eudore DUBEAU,
308, rue Sherbrooke (Est)
MONTREAL (Canada)

C. E. RACINE & CIE

Courtiers en Douane,

Transitaires.

Assurance Maritime.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Cable : Enicar.

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.

Préparation aux examens: brevets.
ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

RENE SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées
Professeur au collège Ste-Marie et
au collège Loyola.

Enseignement individuel à paiement facile le jour et le soir.

Cours pour dames et messieurs.

Renseignements fournis sur demande.

238, RUE ST-DENIS, Tél. Est 6162
En face de l'église St-Jacques.

Edmond La Roche, B.S.

COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR
Français, anglais, diction, éléments latins
et grecs, mathématiques, et autres sciences.

Préparation au cours c'assiques et aux
brevets. Cours aux deux sexes.
195, RUE STE-CATHERINE EST
Tél.: Bureau, Est 7496. Rés. Est 350

École Polytechnique

DE MONTRÉAL

Génie-Civil, Architecture
et Ingénieur - Chimiste

DURÉE DES COURS: QUATRE ANNÉES

Ingénieur spécialiste ? Mines et Électricité
UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

ECOLE DE PRÉPARATION

Prépare aux examens d'admission à l'École Polytechnique.

Durée des cours: une année pour les candidats admis en 1ère section et deux années pour les candidats admis en 2ème section.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques sont admis en 1ère section sans examen.

Cours d'été du 1er juillet au 1er septembre

En vue des examens d'admission de septembre

Pour renseignements s'adresser au DIRECTEUR,

228, rue SAINT-DENIS - - - - - MONTREAL

Tél. St-Louis 1253 Ouvert tous les soirs
et dimanches

ANGELINE GERNAEY

Fleuriste

Spécialités : Gerbes de Noces et Dessins
Mortuaires Naturels et Artificiels.

Le plus gros tribut funéraire fait au Canada a été exécuté par Mlle Gernaey.

851, ST-DENIS, - MONTREAL

Escompte spécial alloué aux étudiants

Tél. Bell Est 3644

T. LESSARD & FILS, Limitée

INGENIEURS MECANICIENS
PLOMBERIE SANITAIRE

Installations d'appareils pour le Gaz,
la Vapeur et l'Eau Chaude

191, rue Craig Est, Montréal

Alfred St. Cyr.

Geo. Gonthier.

Albert P. Frigon.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

BANQUIERS & ADMINISTRATEURS

103, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Montréal, Canada.

Téléphones :

Main : 519 et 2701.

Adresse télégraphique :

"Cygofri"

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - PARIS, VII

Le *Polybiblion*, qui est entré dans sa 52e année, paraît chaque mois en deux parties distinctes.

I. — Une *Partie littéraire* (2 vol. par an), comprend : 1° des *Articles d'ensemble* sur les différentes branches de la science et de la littérature ; 2° des *Comptes rendus* des principaux ouvrages publiés en France et à l'Étranger ; 3° une *Chronique*, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le *Polybiblion* donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une *Partie technique* (1 vol. par an), contient : 1° une *Bibliographie méthodique* des ouvrages publiés en France et à l'Étranger, avec *indication des prix* ; 2° les *Sommaires* de nombreuses Revues françaises et étrangères ; les *Sommaires* des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

PRIX DE L'ABONNEMENT

<i>Partie littéraire,</i>	France,	15 fr.	Etranger,	16 fr.
<i>Partie technique,</i>	—	10 —	—	11 —
<i>Les 2 parties réunies,</i>	—	20 —	—	22 —

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

CAPITAL AUTORISE \$10,000,000
 CAPITAL VERSE ET RESERVE 7,700,000
 TOTAL DE L'ACTIF: au-delà de 44,000,000

DIRECTEURS:

M. J. A. Vaillancourt Président
 L'hon F. L. Bêque Vice-Président
 MM. A. Turcotte E. H. Lemay L'hon. J. M. Wilson
 A. A. Larocque A. W. Bonner.

OFFICIERS:

Beaudry Leman, Gérant Général.
 Yvon Lamarre, Inspecteur. J. C. Thivierge, Contrôleur,
 P. G. Leduc, Gérant du Bureau de Montréal.

Siège Social : 112, RUE SAINT-JACQUES, - - MONTREAL

183 Succursales et Agences en Canada.

SUCCURSALES DANS LE DISTRICT DE MONTREAL:

BUREAU PRINCIPAL	95 rue S. Jacques.
Amherst	539 Ontario Est.
Atwater	1630 rue S. Jacques.
Aylwin	2214 rue Ontario Est.
Centre	272 rue S. Catherine Est.
Côte Saint-Paul	1653 Ave. de l'Eglise.
DeLanaudière	737 Mont-Royal Est.
DeLormier	1126 Mont-Royal Est
Emard	73 Boulevard Monk
Est	711 rue S. Catherine Est.
Fullum	1298 rue Ontario Est.
Hochelaga	1671 rue S. Catherine Est.
Mont-Royal	1184 rue S. Denis.
Notre-Dame de Grâces	289 Boulevard Décarie.
Ouest	629 rue Notre-Dame Ouest.
Papineau	2267 Ave. Papineau.
Pointe S. Charles	316 rue Centre.
Rachel	Coin Rachel et Cadieux.
Rosemont	1752 Ave. Masson.
S. Denis	Coin S. Denis et Roy.
S. Edouard	2490 rue S. Hubert.
S. Henri	1835 Notre-Dame Ouest.
Quartier Laurier	1800 Boulevard S.-Laurent.
S. Viateur	191 rue S. Viateur.
S. Zotique	3168 Boulevard S.-Laurent.
Longue-Pointe	4023 rue Notre-Dame Est.
Maisonneuve	545 rue Ontario.
Outremont	1134 Ave. Laurier Ouest.
Verdun	125 Ave. Church.
Viauville	67 rue Notre-Dame.
Villeray	3323 rue S. Hubert.

Cartierville, Côte-des-Neiges, Lachine, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Claire,
 Ste-Genevieve, S.-Laurent, Tétraultville.

La Banque émet des *Lettres de Crédit Circulaires*, et *Mandats pour Voyageurs*, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des *Crédits Commerciaux*, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des *Paiements Télégraphiques* sur les principales villes du monde.



naie, Articles en Cuir,
 Etc., Etc.

MANUFACTURIERS DE

Harnais, Selles, Malles, Sacs de
 Voyage, Sacoques, Portes-Monnaie

Jamontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

ÉCOLE DE PHARMACIE

Université de Montréal

L'École de Pharmacie donne l'enseignement de toutes les sciences pharmaceutiques et qualifie en tout point l'étudiant pour la licence ainsi que pour les grades de bachelier et de docteur en pharmacie.

Son programme comprend la matière médicale, la toxicologie, la botanique, la pharmacie théorique et pratique, la physique, la chimie minérale, organique et biologique, théorique et pratique; travaux de laboratoire: analyses, essais, titrages, identifications, etc.

A. J. LAURENCE,
Directeur.

Temporairement l'École donne ses cours dans l'immeuble de l'École polytechnique, 228, rue St-Denis.

PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries**CHASSE ET PECHE**

LA province de Québec est l'Eldorado de tous les amateurs de la pêche et de la chasse. Elle possède en effet les plus grandes richesses ichtyologiques et cynégétiques du monde entier, l'on pourrait dire. Il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent pour se faire une idée de l'immensité de son territoire encore en disponibilité. Ainsi, sa superficie totale est de 445,000,000 d'acres approximativement. Or, si l'on déduit 25,000,000 d'acres concédés soit pour la culture ou autrement, il reste une balance de 420,000,000 d'acres, dont 25% ou 105,000,000 d'étendue sont recouverts par les eaux des lacs, fleuves et rivières, et 315,000,000 sont boisés.

Des steamers conduisent aux plus belles rivières à saumon du Saguenay et de la Baie des Chaleurs, en même temps que des trains de chemins de fer mènent chaque jour aux lacs et aux rivières des régions du Lac S.-Jean, du S.-Maurice, du Nord de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui régit tout ce qui relève de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, émet des beaux et des permis de chasse et de pêche à des taux avantageux pour les étrangers.

On est prié de communiquer avec le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries si l'on désire des renseignements plus précis.

— o —

BUREAU DES MINES

GISEMENTS MINERAUX.—La Province de Québec possède des gisements d'AMIANTE, de CUIVRE, de FER CHROME, de MINERAIS DE FER, de GRAPHITE, de MICA, de PHOSPHATE, de MOLYBDENITE, d'OR, etc.

LOI DES MINES.—La loi des Mines de la Province offre une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Les dispositions de cette loi sont faciles à comprendre et à suivre. Un *certificat de mineur*, que l'on peut se procurer au Bureau des Mines au coût de \$10.00, permet au porteur de piqueter et de se réserver 200 acres de terrains miniers, n'importe où dans la province, sur les terres dont les droits de mines sont disponibles.

LABORATOIRE PROVINCIAL.—Le laboratoire d'analyses de la Province est à l'Ecole Polytechnique, 228, rue ST-DENIS, MONTREAL.

On peut y faire faire des analyses de minerais à des taux très réduits.

Pour tous renseignements concernant les Richesses minières de la Province, s'adresser à

L'HONORABLE HONORE MERCIER,

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
QUEBEC.

M. AURÉLIEN BOYER,
Président.

M. H. FRIGON,
Gérant-Général

CASCADES SILICA PRODUCTS CO.

Reg.

GRÈS et SABLES SILICEUX

103, rue Saint-François-Xavier,

Montréal

Dessinateur de patrons
Coupe garantie

Satisfaction absolue
Prix modérés

Tél. Est 2434

TEL. EST 3521

A. J. LÉLIEVRE

Marchand de Fourrures

150, rue St-Denis, Montréal

Spécialité : Manteaux de Mouton de Perse

Tous les genres de Fourrures réparées,
teintes et nettoyées.

T. DUSSAULT

BOTTIER FASHIONABLE

281, Ste-Catherine Est, Montréal

TEL. MAIN 735

ARSENAULT & PLAMONDON, LIMITÉE

INGENIEURS-CONSTRUCTEURS

REPRÉSENTANT

ROBERTS FILTER MFG. CO. INC.

Manufacturiers de

FILTRES POUR EAUX

DARBY, PHILADELPHIA, Pa.

U. S. A.

70, rue St-Jacques,

MONTRÉAL

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserve: Deux millions deux cents mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté au taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTEME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3 p. c. INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1,751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes:

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
1	\$ 60.95	\$ 121.92	\$ 182.91	\$ 243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3069.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1280.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants:

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à 10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

CANADA
MINISTÈRE DES MINES

HON. MARTIN BURREL, MINISTRE.
R. G. McCONNELL, SOUS-MINISTRE.

PUBLICATIONS RECENTES

DIVISION DES MINES

- 300. Tourbe, lignite et houille : leur valeur comme source de gaz de moteur et d'énergie dans les gazogènes à sous-produits. B. F. Haanel.
- 306. Rapport sur les minéraux non-métalliques employés dans les industries manufacturières du Canada. H. Fréchette.
- 310. Recherches sur le Cobalt et ses alliages, faites à l'Université Queens, de Kingston, Ontario, pour la Division des Mines du Ministère des Mines. Deuxième partie: "Propriétés physiques du cobalt métallique." H. T. Kalmus.
- 345. Réduction électrothermique des minerais de fer en Suède. A. Stansfield.
- 352. Recherches sur les tourbières et l'industrie de la tourbe au Canada, 1913-14. A. Anrep.
- 402. Le Feldspath au Canada. H. De Schmid.
- 415. Rapport annuel de la production minérale du Canada durant l'année civile 1915. J. McLeish.

COMMISSION GEOLOGIQUE

- Mémoire 22. Rapport préliminaire sur la serpentine et les roches connexes de la partie méridionale de Québec. J. A. Dresser.
- " 41. Flore carbonifère des assises à fougères de St-Jean, N. B. Marie C. Stopes.
- " 54. Liste annotée des plantes à fleurs et des fougères de la pointe Pelée, Ont., et des régions environnantes. C. K. Dodge.
- " 57. Le corindon: gisement, distribution, exploitation et usage. A. Barlow.
- " 64. Rapport préliminaire sur les dépôts d'argile et de schistes de la province de Québec. J. Keele.
- " 72. Les puits artésiens de Montréal. C. L. Cummings.
- " 73. Les dépôts pléistocènes et récents de l'île de Montréal. J. Stansfield.
- " 81. Gisements de pétrole et de gaz dans Ontario et Québec. W. Malcolm.

On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant au
Chef de la Division de Publication et de Traduction,
Ministère des Mines, Ottawa, Ont.

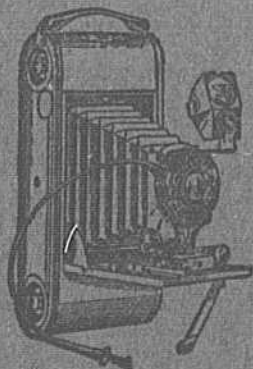
Achetez vos Articles de Voyages Chez DUPUIS FRERES

Notre assortiment est au complet et nos prix sont les plus bas. Malles de voyage, sacs club, valises à main, toutes qualités. Une visite vous mettra au courant de nos prix.



AU DEUXIEME

Vos Vacances



seront plus intéressantes avec un Kodak. Venez voir ANSCO, le Kodak amateur qui donne des résultats de professionnel. Nous vous dirons comment faire un succès de vos portraits. Nous vendons les pellicules Speedex, le Papier Cyko et les produits chimiques ANSCO, en un mot tout ce qu'il vous faut pour le Kodak.

AU PREMIER

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE